

# LES TOPIQUES ARISTOTE

Sauf les livres 2, 3, 5

Livre 1 et 8, Traduction par le professeur Yvan Pelletier, 1986

Livre 4, 6, 7 Traduction de Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, Paris : Ladrangue, 1866

Numérisé par Philippe Remacle <http://remacle.org/>

Nouvelle édition numérique <http://docteurangelique.free.fr> 2008

Les œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin

<b>LIVRE 1 (Traduction par Yvan Pelletier, 1986)</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE II</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE III</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE IV</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE V</b>	<b>9</b>
<b>CHAPITRE VI</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE VII</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE VIII</b>	<b>12</b>
<b>CHAPITRE IX</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE X</b>	<b>14</b>
<b>CHAPITRE XI</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE XII</b>	<b>16</b>
<b>CHAPITRE XIII</b>	<b>16</b>
<b>CHAPITRE XIV</b>	<b>17</b>
<b>CHAPITRE XV</b>	<b>19</b>
<b>CHAPITRE XVI</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE XVII</b>	<b>23</b>
<b>CHAPITRE XVIII</b>	<b>23</b>
<b>LIVRE 2 (non traduit)</b>	<b>25</b>
<b>LIVRE 3 (non traduit)</b>	<b>25</b>
<b>LIVRE 4 : LIEUX COMMUNS DU GENRE</b>	<b>25</b>
<b>CHAPITRE I : Importance des lieux du genre. - Dix lieux.</b>	<b>25</b>
<b>CHAPITRE II : Treize autres lieux du genre.</b>	<b>27</b>
<b>CHAPITRE III : Quinze autres lieux du genre. - Douze pour renverser la thèse, et trois pour l'établir.</b>	<b>30</b>

CHAPITRE IV : Quatorze autres lieux du genre. _____	31
CHAPITRE V : Douze autres lieux du genre. _____	34
CHAPITRE VI : Dix-sept autres lieux du genre, neuf pour réfuter, et huit pour établir la thèse. - Fin des lieux du genre. _____	37
<i>LIVRE 5 (non traduit)</i> _____	39
<i>LIVRE 6 : LIEUX COMMUNS DE LA DÉFINITION</i> _____	40
CHAPITRE I : Division de l'étude des lieux de la définition en cinq parties ; énumération de ces parties. _____	40
CHAPITRE II: Causes diverses de l'obscurité de la définition. _____	41
CHAPITRE III: La définition peut être trop étendue pour diverses causes : énumération de ces causes. _____	42
CHAPITRE IV: Deux lieux pour savoir si l'on a réellement défini. _____	43
CHAPITRE V: Second lieu de la définition : causes diverses qui font que l'on n'a point défini. _____	46
CHAPITRE VI : Vingt-trois lieux tirés des différences pour prouver que la définition n'est pas faite _____	47
CHAPITRE VII: Sept lieux pour attaquer la définition. _____	51
CHAPITRE VIII : Cinq autres lieux pour attaquer la définition. _____	52
CHAPITRE IX. Huit autres lieux pour attaquer la définition. _____	53
CHAPITRE X. Trois autres lieux pour attaquer la définition. _____	55
CHAPITRE XI. Cinq autres lieux pour attaquer la définition. _____	56
CHAPITRE XII. Cinq autres lieux pour attaquer la définition. _____	57
CHAPITRE XIII. Trois autres lieux pour attaquer la définition, si l'on a dit que le défini est telles et telles choses, ou qu'il est composé de telles choses, ou qu'il est avec telles choses. _____	58
CHAPITRE XIV. Six autres lieux pour attaquer la définition. _____	61
<i>LIVRE 7 : QUESTION DE L'IDENTITÉ, MÉTHODE POUR DÉFENDRE LA DÉFINITION, CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES LIEUX COMMUNS</i> __	62
CHAPITRE I : Seize lieux de l'identité. _____	62
CHAPITRE II : Les lieux négatifs de l'identité peuvent être employés aussi pour la définition : les lieux affirmatifs ne le peuvent pas. _____	64
CHAPITRE III : Lieux pour défendre la définition. _____	65
CHAPITRE IV : Indication générale des lieux les plus utiles. _____	67
CHAPITRE V : De la facilité et de la difficulté des argumentations. _____	67
<i>LIVRE 8 (Traduction par Yvan Pelletier, 1986)</i> _____	69
CHAPITRE I _____	69

CHAPITRE II	76
CHAPITRE III	79
CHAPITRE IV	80
CHAPITRE V	81
CHAPITRE VI	83
CHAPITRE VII	85
CHAPITRE VIII	85
CHAPITRE IX	86
CHAPITRE X	87
CHAPITRE XI	88
CHAPITRE XII	91
CHAPITRE XIII	92
CHAPITRE XIV	93

## LIVRE 1 (Traduction par Yvan Pelletier, 1986)

### CHAPITRE I

**100a18** Le propos de notre travail [sera de] découvrir une méthode grâce à laquelle d'abord nous pourrions raisonner<sup>1</sup> [à partir] d'endoxes<sup>2</sup> sur tout problème proposé; [grâce à laquelle]

<sup>1</sup> Dans le souci d'en rester le plus possible à des termes d'origine latine et d'articuler la traduction avec celle de λόγος par *raison* (cf. *infra*, note 3), je rendrai συλλογισμῶν et συλλογισμῶν par *raisonner* et *raisonnement*, plutôt que par *sylogiser* et *sylogisme*. Cela aura aussi l'avantage de coller à la manière très large dont Aristote use de ces termes. Tantôt, en effet, Aristote étiquette très globalement comme συλλογισμῶν tout acte de raisonner, de passer à une connaissance nouvelle en s'appuyant sur une connaissance antérieure, ne fût-ce que par un lien très ténu (Ἐστι γὰρ διαῤῥεσις οὐκ ἀνεξήγητος συλλογισμῶν, *Prem. Anal.*, I, 31, 46a32-33), imparfaitement objectif, (= πολιτικῶν συλλογισμῶν, *Rhét.*, II, 22, 1396a5) ou même seulement apparent (= συλλογισμῶν ἁριστικῶν, *Top.*, I, 1, 100b24). Tantôt il restreint l'appellation à des raisonnements où existe une inférence effective et distingue ceux-ci en signalant la matière (= Ἐνδοξῶν συλλογισμῶν, *Réf. soph.*, 9, 170a40; γεμετρικῶν, φυσικῶν, *Réf. soph.*, 9, 170a32) ou la voie (=

§j

Ἐπαγωγῶν συλλογισμῶν, *Prem. Anal.*, II, 23, 68b15; = διὰ τοῦ ἐδουνατοῦ συλλογισμῶν, *Top.*, VIII, 2, 157b37; =

aussi, au moment de soutenir nous-mêmes une raison<sup>3</sup>, nous ne dirons rien de contraire. En premier, bien sûr, on doit dire ce qu'est un raisonnement et par quoi ses espèces se différencient de manière à ce qu'on obtienne le raisonnement dialectique. Car c'est là que nous cherchons, dans le travail que nous nous proposons.

---

§j ἰποϋ°sew sullogismōw, *Top.*, I, 18, 108b8) qui les spécifie. Enfin, Aristote réserve quelquefois sullogismŭw pour signifier un raisonnement conduit à *partir de* notions plus universelles, une *déduction* - reviendra même là, pour son procédé de l'universel au particulier, mais en un sens plus faible, la division (cf. *Top.*, I, 8, 103b7) - en opposition à une *induction* (

§pagvgÆ), raisonnement conduit *vers* des notions plus universelles. Même là, il distinguera par la matière de leurs prémisses ceux d'entre eux qui procéderont

§j Ἰνδὸjvn et ceux qui procéderont

§j ἐλhyκn ka< pr≈tvn. Cette homonymie dans l'usage de sullogismŭw est tellement patente et permanente qu'on ne se rendrait vraiment pas service en limitant arbitrairement l'équivalent français de sullogismŭw à un sens encore plus précis, celui du raisonnement par excellence, la démonstration, ou celui de la voie rationnelle par excellence, la déduction. Dans le même ordre d'idées, d'ailleurs, il est abusif de refuser de traduire par *syllogisme* en prétendant que «le mot *syllogisme* a reçu, de la doctrine exposée dans les *Premiers Analytiques*, un sens technique incompatible avec l'emploi qui est fait du mot sullogismŭw dans les *Topiques*» (Brunschwig, 113), affirmation d'autant plus étonnante qu'Aristote reprend dans ses *Premiers Analytiques* exactement la même définition qu'il donne du sullogismŭw en ses *Topiques*. Et si on est conscient que l'homonymie du sullogismŭw s'étend jusqu'à tout raisonnement, même faible, même apparent, il n'y a plus de scrupule à se faire d'appeler la division un *syllogisme* (ou un *raisonnement*, pour prendre la traduction que j'adopterai désormais), comme Aristote le fait en *Top.*, I, 8 et en *Prem. Anal.*, I, 33. Je garderai toutefois, pour paralogōzomai, la traduction courante *paralogiser*, car *préterraisonner* ferait encore plus l'effet d'un corps étranger inassimilable à la langue française.

<sup>2</sup> Voir *La dialectique aristotélicienne* (Montréal : Bellarmin, 1991, p. 33) pour la justification de ce néologisme. Partout où je traduis *endoxe* (v.g. cc. 7 et 10: δοκ« = *tenir lieu d'endoxe*), je pourrais bien traduire par *opinion*. Mais ce mot a maintenant un sens trop faible en français, à force d'insister davantage sur la limite et l'incertitude de son contenu (ce n'est qu'une opinion!!!) plutôt que sur son droit à être pensé et affirmé immédiatement. On aura plus de facilité à recevoir *endoxe* avec une force aussi grande d'adoption que son opposé *paradoxe* en a une de rejet : dans le contexte qui nous intéresse, il est aussi ridicule et inconvenant de rejeter un endoxe (une opinion ferme) que d'accepter un paradoxe. Pour garder la cohérence dans les termes-clés, j'ai dû traduire aussi δōja par *endoxe*.

<sup>3</sup> Λὸgow. Comme *raison* en français, λὸgow désigne non seulement la faculté, mais aussi très souvent son fruit, la conception qui en est issue. Mais le λὸgow désigne toujours alors plus précisément une conception *complexe*, sans précision de ce que celle-ci constitue une définition ou une notification de quelque sorte, produite en vue de la représentation d'une nature incomplète, comme en 101b38ss; ou un énoncé, ordonné à l'expression d'une vérité, d'une opinion ou d'une supposition quelconque, comme en 100a25; ou même encore un argument, rendant compte d'un progrès du connu à l'inconnu, comme ici et tout au long du livre VIII. À noter aussi comme le raisonnement est tout de suite présenté comme quelque chose d'agressif, en donnant ainsi comme corrélatif à l'acte de le former celui de soutenir l'énoncé qu'il tend à détruire. — On traduira souvent plus naturellement *raisonnement*, et souvent aussi *définition*.

**100a25** Un raisonnement, c'est donc une raison<sup>4</sup> dans laquelle, une fois qu'on a posé quelque chose, autre [chose] que ce qu'on a posé s'ensuit nécessairement à cause de ce qu'on a posé<sup>5</sup>. C'est une démonstration, bien sûr, quand le raisonnement est issu de [principes] vrais et premiers, ou de [principes] de nature à ce qu'on ait obtenu leur propre principe de connaissance par des [principes] premiers et vrais. **100a30** Est raisonnement dialectique celui qui raisonne [à partir] d'endoxes. **100b18** Or est vrai et premier ce qui trouve créance non par autre chose mais par soi-même (car dans les principes scientifiques, il ne faut pas rechercher le pourquoi, mais que chacun des principes soit croyable en lui-même et par lui-même). [Est] endoxal ce à quoi tous s'attendent<sup>6</sup>, ou la plupart, ou les sages, et parmi eux tous, ou la plupart, ou les plus connus et endoxaux. Par ailleurs, est un raisonnement chicanier le [raisonnement issu] de ce qui a tout l'air endoxal mais ne l'est pas, **100b25** et celui qui[, sans l'être,] a l'air issu d'endoxes ou de ce qui a l'air d'endoxes. Car tout ce qui a l'air endoxal n'est pas de ce fait endoxal. En effet, rien de ce qu'on dit [légitimement] endoxal n'a tout à fait manifeste son [aspect de pure] apparence<sup>7</sup>, comme

<sup>4</sup> Λògow. Un produit de la raison, un raisonnement en un sens très large, comme lorsqu'on dit: «Donne-moi une raison.»

<sup>5</sup> Je traduirai régulièrement le neutre pluriel grec par le neutre singulier français. Cela comportera bien sûr un aspect plus abstrait, mais l'avantage est tellement grand, à la longue, pour ce qui est d'alléger le texte, que je ne puis y renoncer.

<sup>6</sup> Τὰ δokoῖντα πᾶσιν. Ce verbe *doke* >n est précieux; c'est sa réitération, tout au long des *Topiques*, qui garde vie aux termes vite techniques ἴνδοjow et δòja. *Doke* >n exprime le fait concret d'être attendu, de donner l'impression, d'être spontanément pensé. Aristote définit donc l'endoxe simplement comme ce qui répond à une attente générale : est endoxal ce qui correspond à une attente que tous partagent. Il est difficile de rendre en français l'effet de définition étymologique; cela commanderait qu'on se fixe sur une traduction de racine unique pour la famille ἴνδοxow, δòja, dok«. On pourrait imaginer : *attendu*, *attente*, *répondre à une attente*; le *paradoxal* deviendrait l'*inattendu*. On dirait alors que «le raisonnement dialectique est celui qui est raisonné à partir de ce qui est attendu» (*Top.*, I, 1, 100a30); qu'en ce contexte, «est attendu ce qui répond à l'attente de tous, ou de la plupart, ou des sages, et chez eux ou de tous, ou de la plupart, ou des plus connus et attendus [comme sages]» (*ibid.*, 100b21-24); que «la proposition dialectique est une demande attendue par tous, ou par la plupart, ou par les sages, et chez eux par tous, ou par la plupart, ou par les plus connus, [en tout cas une demande qui n'est] pas inattendue» (*ibid.*, 10, 104a8-11). Cela conviendrait à peu près. En général, néanmoins, le sens paraîtrait moins fort: *inattendu* fait moins péjoratif que *paradoxal* et *attente* moins contraignant qu'*endoxe*. En outre, on manquerait d'un mot pour *paradoxe*. Si, comme je le fais tout au long de cette traduction, on opte pour *endoxal*, *endoxe*, *paradoxal*, *paradoxe*, la traduction cohérente de *doke* >n est plus difficile (mais elle reste indispensable, et on ne doit pas imiter Tricot et Brunschwig, qui multiplient indéfiniment les termes équivalents): *être endoxal* convient généralement, sauf quand joue l'aspect étymologique, où le verbe doit faire plus concret que le nom et l'adjectif. J'exploiterai alors deux racines latines, selon qu'on aura intérêt à sentir comme sujet la personne qui *s'attend* à ce que la chose soit telle ou la chose qui lui *donne l'impression de* l'être. Il ne faudra percevoir aucune couleur péjorative dans l'expression *donner l'impression* : dans le contexte, elle dit simplement que les faits se présentent de façon que l'option la plus raisonnable, l'option endoxale, soit de se les représenter de telle façon.

<sup>7</sup> L'expression d'Aristote:

Ἰπιπòλαιον ἴξει παντελῶς τὸν φαντασᾶν est difficile à traduire littéralement. La suggestion de Bonitz (*Ind. arist.*, 811b3) d'y voir un équivalent de εἰς ἄνω φαῖνεται ceudῶ a

c'est le cas pour les principes des raisons chicanières. C'est sur-le-champ, en effet, et la plupart du temps, **100b30** pour les gens capables d'apercevoir aussi les subtilités, qu'est très évidente en eux la **101a1** nature de la fraude. Le premier, bien sûr, des raisonnements chicaniers dont nous avons parlé, appelons-le aussi un raisonnement ; mais l'autre, [appelons-le] *raisonnement chicanier* mais non *raisonnement*, puisqu'il a tout l'air de raisonner, mais ne raisonne pas.

**101a5** À côté de tous les raisonnements mentionnés s'ajoutent les paralogismes<sup>8</sup> effectués à partir des principes touchant proprement certaines sciences, comme c'est le cas pour la géométrie et ses congénères. Cette façon-là [de raisonner] semble en effet différer des raisonnements mentionnés. Car ce n'est ni de [principes] vrais et premiers **101a10** que raisonne le pseudographe; ni d'endoxes, puisque [ses principes] ne tombent pas sous notre définition. En effet, ce qu'il obtient est quelque chose à quoi ne s'attendent ni tous ni la plupart ni les sages et, parmi ceux-là, ni tous ni la plupart ni les plus endoxaux; bien à l'opposé, il fait son raisonnement à partir des prémisses propres à la science, mais non vraies. **101a15** C'est en effet en traçant les demi-cercles non comme il faut ou en tirant des lignes non comme elles devraient l'être qu'il fait son paralogisme.

Ainsi donc, mettons, pour les embrasser sommairement, que les espèces des raisonnements soient celles que nous avons mentionnées. Pour parler universellement, d'ailleurs, sur tout ce que nous avons mentionné **101a20** et sur ce dont nous parlerons par après, tenons-nous-en à ce niveau de distinction. C'est que sur rien de cela nous ne voulons fournir la définition exacte; nous voulons à l'opposé discourir de cela aussi sommairement que possible, estimant tout à fait suffisant, pour la méthode que nous nous proposons, de pouvoir reconnaître chaque chose de quelque manière.

le mérite d'en donner le contexte, le sens général, mais ne fait pas vraiment comprendre ce que dit Aristote. Cela revient en fait au même que de mettre en relation cette expression avec celle qu'Aristote donne lui-même plus loin en explicitation : katādhlow

§n aÈto>w ≤ toÈ feÈdow

§st< fÊsiw. Voir Th. Waitz, *Aristotelis Organon graece* (II, 440): «ÉÉpipÒlaion ¶xein tØn fantasman, c'est katādhlon ¶xein tØn toÈ feÈdow fÊsin : en effet, fantasma ne signifie rien d'autre en ce lieu que tÚ eÈyÁw fainòmenon (faneròn) ceÈdow.» Pourtant, l'intention d'Aristote est simple et apparaît clairement dès qu'on a l'idée de recevoir fantasma comme forme substantive de fañesyai (voir Waitz, *ibid.*, qui réfère à quelques textes aristotéliens "où fantasma comporte à peu près la même notion que le verbe fañesyai») et qu'on tient compte du sens souvent péjoratif de ce verbe, c'est-à-dire opposé à eñnai, dans le contexte de la dialectique : ÉÉristikÚw dÉ

§st< sullogismÒw =

§k fainom°nvn

§ndòjvn mØ ^ntvn d°. (*Top.*, I, 1, 100b24-25) La fantasma, c'est ici *l'apparence sans l'être*. Le caractère des principes chicaniers, donc, qui empêche qu'on les dise légitimement endoxaux, c'est qu'on voit trop immédiatement qu'ils ne sont pas ce qu'ils paraissent, c'est-à-dire admis de tous, des sages ou des experts.

<sup>8</sup> Je renonce, en ce cas, à garder la stricte cohérence de famille dans la traduction: que pourrais-je mettre: *préterraisons? pararaisonnements?*

## CHAPITRE II <sup>9</sup>

**101a25** À la suite de ces considérations, il conviendrait de dire à combien et quelles utilités [sert] notre travail. Il sert à trois [utilités] : à l'exercice, aux entretiens et aux sciences de caractère philosophique. Qu'il serve à l'exercice, bien sûr, c'est de soi très manifeste : en effet, tenant une méthode, nous pourrions plus facilement attaquer ce<sup>10</sup> qu'on proposera. Aux entretiens aussi, **101a30** du fait que, lorsque nous aurons dénombré les endoxes des gens<sup>11</sup>, c'est non point à partir d'impressions qui leur sont étrangères mais à partir des leurs propres que nous nous en prendrons<sup>12</sup> à eux pour faire saillir ce qu'ils nous auront tout l'air de ne pas dire correctement<sup>13</sup>. Aux sciences de caractère philosophique, enfin, parce que, si nous pouvons créer de l'embarras à l'une et l'autre [contradictoire], nous discernons plus facilement **101a35** le vrai et le faux en chaque [matière]. Et de plus [notre travail sert] aux [principes] premiers pour chaque science. C'est qu'il est impossible d'en dire quoi que ce soit à partir des principes appropriés à la science qu'on se propose, puisque ces principes-là viennent en premier de tous; **101b1** aussi est-il nécessaire d'en discourir par le biais des endoxes qui circulent sur chacun. Or c'est là quelque chose de propre ou du moins de surtout approprié à la dialectique; du fait de sa [nature] investigatrice, elle tient une voie aux principes de toutes les méthodes.

## CHAPITRE III

**101b5** Cette méthode, par ailleurs, nous en rejoindrons la perfection d'une manière semblable à celle dont elle nous est accessible pour la rhétorique, la médecine et les puissances de cette nature, c'est-à-dire pour autant que nous réaliserons ce que nous voulons compte-tenu des [principes] disponibles. Car l'orateur ne va pas persuader, ni le médecin guérir de toute façon; mais si [chacun] ne néglige aucun des [principes] disponibles, **101b10** nous dirons qu'il tient sa science de manière satisfaisante.

<sup>9</sup> Sur ce chapitre, voir *La conception aristotélicienne du dialogue*, pp. 73ss.

<sup>10</sup> Per< toË protey°ntow

Spixeiरे n. Bailly (1518) fait une remarque intéressante sur le sens de Perí: «B... II pour, c. à d.: 1 au sujet de (*sens qui se rattache au préc. par l'usage primit. de perí avec les verbes marquant l'idée de combattre*) māxesyai per< nhòw... ou per< yanòntow... combattre autour d'un vaisseau, autour d'un mort, c. à d. pour un vaisseau, pour un mort.»

<sup>11</sup> Tāw t«n poll«n kathriymhm°noi dòjaw.

<sup>12</sup> ÑOmilÆsomen. Voir Bailly, 1373 : «ÑOmil°v-«... L... 3 avec idée d'hostilité, se rencontrer, en venir aux mains... avec qqn; abs. en parlant de deux armées ennemies qui en viennent aux prises.»

<sup>13</sup> L'expression est assez commune pour recouvrir la fin, l'opération caractéristique de toute investigation dialectique. C'est en cela que réside le sens véritable d'entretiens, plutôt qu'en «une discussion avec le premier venu» (Tricot, 5, note 1), descendue de niveau non à cause de l'ignorance et du besoin d'investiguer des deux interlocuteurs, mais de l'un d'eux seulement, l'autre se trouvant déjà en possession de la science, comme on le sent dans la note de Tricot: «Une conversation d'honnêtes gens, où les arguments apodictiques ne seraient pas compris et où il faut se contenter du probable.» (*Ibid.*)

## CHAPITRE IV

On doit regarder en premier, bien sûr, de quoi [est constituée] la méthode. Si nous pouvions saisir le nombre et la nature de ce à quoi [mènent] les raisons, [saisir] aussi de quoi elles [procèdent], puis comment nous nous en munirons en abondance, nous tiendrions déjà notre propos de manière suffisante. Or ce de quoi [sont issues] les raisons et ce sur quoi [portent] les raisonnements sont égaux en nombre et identiques. En effet, les raisons s'effectuent à partir des propositions, **101b15** et ce sur quoi [portent] les raisonnements, ce sont les problèmes. Or toute proposition et tout problème manifeste ou le propre, ou le genre, ou l'accident [du sujet]. Car la différence aussi, tant qu'elle est générique, on doit la ranger auprès du genre. Puisque, par ailleurs, le propre tantôt signifie ce que [la chose] est au juste, **101b20** tantôt ne le signifie pas, divisons le propre en les deux parties que nous venons de mentionner : appelons celle qui signifie ce que [la chose] est au juste sa définition, et appelons l'autre son propre, selon leur dénomination commune. De nos considérations s'ensuit donc avec évidence, selon la présente division, la production de quatre [éléments] en tout : **101b25** la définition, le propre, le genre, l'accident. Que personne, toutefois, ne nous soupçonne de dire que chacun d'eux, dit en lui-même, est une proposition ou un problème; [nous disons] plutôt que c'est en partant d'eux que sont produits et les problèmes et les propositions. Le problème et la proposition diffèrent, eux, par leur tournure. Car si on parle ainsi : **101b30** «Est-ce que l'animal terrestre<sup>14</sup> bipède est [la] définition d[e l]homme?» et : «Est-ce que l'animal est [le] genre de l'homme?», c'est une proposition qu'on produit; tandis que si [c'est ainsi]: «Mais est-ce que l'animal terrestre bipède est la définition de l'homme ou pas?», on produit un problème<sup>15</sup>. Et il en va semblablement pour les autres [cas], de sorte qu'il est bien raisonnable que restent égaux en nombre les problèmes **101b35** et les propositions. En effet, de toute proposition on fera un problème, simplement en en modifiant la tournure.

<sup>14</sup> Pezòn. Voir la note 5 de Brunschwig, p. 120.

<sup>15</sup> ἀρᾶ γε ἐπὶ τῷ ὄντι. Ce ne sont certainement pas là des marques absolues de la proposition et du problème, comme le fait remarquer Brunschwig (120, note 6). Mais l'interrogation simple et double, complétée par le ton de la voix, qui n'apparaît bien sûr pas dans le texte, pointe déjà ce par quoi se distinguent plus profondément proposition et problème. Les deux sont des demandes, se présentant grammaticalement comme des interrogations, parce que celui qui les prononce n'a pas d'évidence sur la vérité des contradictoires mises en concurrence. Face à la proposition, toutefois, il y a une attente : le demandeur s'attend à ce que son répondeur choisisse plutôt telle des contradictoires, parce qu'elle est un endoxe, une opinion selon laquelle on se représente spontanément la réalité; d'où une demande simple, qui attend plus vraisemblablement une réponse affirmative, i.e. plus précisément que soit concédée telle contradictoire comme principe légitime de l'argumentation. Face au problème en tant que tel, au contraire, le demandeur n'attend théoriquement pas en réponse une contradictoire plutôt que l'autre; d'où l'interrogation double, qui laisse plus manifestement le choix au répondeur de prendre telle position initiale qui lui sied, quitte à rectifier par la suite, si l'attaque vient à la détruire trop définitivement. En somme, ce τῷ ὄντι par lequel Aristote distingue proposition et problème est plutôt de nature logique; c'est cette attente présente ou absente d'une contradictoire plutôt que de l'autre en réponse. Quant aux particules grammaticales, elles ne sont que le signe matériel normal de cette différence, un signe d'ailleurs assez facultatif (exemples chez Brunschwig, 120, n. 6).

## CHAPITRE V

On doit maintenant dire ce que sont une définition, un propre, un genre, un accident. Une définition, c'est une raison<sup>16</sup>, celle qui signifie ce que [la chose<sup>17</sup>] est au juste. Or on donne **102a1** ou une raison pour un nom, ou une raison pour une raison, car il est parfois possible aussi de définir ce qu'on signifie sous une raison. Toutefois, il est évident que tous ceux qui, de quelque manière, rendent [la chose] par un nom [unique] ne donnent pas, eux, la définition de la chose, puisque toute **102a5** définition est une raison. Néanmoins, on doit aussi poser comme définitionnel ce qui se présente de la manière suivante : *Le beau, c'est le convenable*. Il en va semblablement aussi pour la demande à savoir si sensation et science c'est la même [chose] ou autre [chose]. Et de fait, concernant les définitions, la demande à savoir si c'est la même [chose] ou autre [chose] occupe la plus grande partie de la discussion. Simplement alors, appelons définitionnel tout ce qui se range sous la même **102a10** méthode<sup>18</sup> que les définitions. Or que tout ce dont nous venons de parler est de cette nature, c'est de soi évident. Une fois capables, en effet, de discuter que [ce soit] la même [chose] et que [ce soit] autre [chose]<sup>19</sup>, nous saurons de la même façon attaquer en abondance contre les définitions, car après avoir montré que ce n'est pas la même [chose], nous nous trouverons avoir détruit la définition<sup>20</sup>. Toutefois, ce qu'on vient de dire ne se convertit pas : **102a15** en effet, il ne suffit pas, pour ce qui est d'établir la définition, de

<sup>16</sup> Cf. *supra*, note 1, p. 1.

<sup>17</sup> Celle à laquelle renvoie le sujet (τὸ ἴπυ ὕνδωτω σμαινόμενον, comme le suggère l'expression de 102a1), non le sujet lui-même. Les remarques assez abstraites qui vont suivre commandent qu'on se représente clairement la situation sous l'aspect précis sous lequel la regarde Aristote et cela est plus complexe qu'il ne paraît. Il s'agit toujours au départ d'un sujet (nom ou raison), et d'un attribut par lequel il est question de représenter ce sujet. On cherche à qualifier le mode de cette représentation : définition, propre, genre ou accident. Mais il s'agit aussi de la chose (τὸ πρόγμα), de la nature signifiée sous ce sujet et sous cet attribut; tantôt c'est la même pour les deux, tantôt c'en est une autre pour chacun. Par exemple, dans la remarque qui suit immédiatement, Aristote dira que lorsque l'attribut est une raison (i.e. une conception complexe), le sujet est tantôt un nom (i.e. une conception simple), tantôt une raison, ce qu'il justifie en signalant que quelquefois la chose sous la raison (i.e. signifiée par un sujet complexe) peut se définir, ce qui implique que le sujet (même complexe) qui la signifie puisse recevoir l'attribution d'une raison.

<sup>18</sup> La même méthode, i.e. les règles d'un processus rationnel qui conduit à la même conclusion ou à quelque énoncé qui lui soit lié immédiatement. Ici, *tel attribut n'est pas définition de tel sujet* entretient cette proximité avec *tel attribut n'est pas (ou ne signifie pas) la même chose que ce sujet*. Il y aura semblable proximité, en 102a37ss, entre *tel attribut est genre de telle chose et de telle chose et telle chose est de même genre que telle autre*.

<sup>19</sup> Celle que signifie le sujet et celle que signifie l'attribut qu'on ambitionne de constituer en définition.

<sup>20</sup> Si le sujet (v.g. l'homme) et son attribut (v.g. l'animal blanc) ne renvoient pas toujours à la même réalité (i.e. si quelque homme n'est pas animal blanc ou si quelque animal blanc n'est pas homme), cet attribut ne saurait s'attribuer comme définition à ce sujet.

montrer que c'est la même [chose]<sup>21</sup>, tandis que pour ce qui est de [la] renverser, il suffit très bien de montrer que ce n'est pas la même [chose].

Un propre, par ailleurs, c'est ce qui ne manifeste pas ce que [la chose] est au juste, mais appartient au [sujet] seul et se contre-attribue [avec lui] à la chose.<sup>22</sup> Par exemple, c'est le propre **102a20** de l'homme d'être susceptible de lire et d'écrire. En effet, si on est un homme, on est susceptible de lire et d'écrire, et si on est susceptible de lire et d'écrire, on est un homme. Effectivement, personne ne dit propre ce qui peut appartenir à une autre [chose]<sup>23</sup>, à la manière dont dormir, par exemple, [appartient] à l'homme<sup>24</sup>, pas même s'il se trouve que pour un temps ce [lui] appartienne à elle seule. Et si **102a25** on vient à dire propre quelque chose de cette nature, ce ne sera pas absolument qu'on [le] dira propre, mais pour un temps et en relation à [autre] chose. En effet, d'être à droite est propre pour un temps et bipède se trouve dit propre en relation à [autre] chose, par exemple [propre] à l'homme en relation au cheval et au chien. Que d'ailleurs de ce qui peut appartenir à une autre [chose], rien ne se contre-attribue [avec le sujet à la chose], c'est évident. En effet, **102a30** si on dort, on n'est pas nécessairement un homme.

Un genre, c'est ce qui s'attribue en regard de ce qu'elles sont à nombre de choses différentes dans leur espèce. Disons que *s'attribue en ce que [la chose] est* tout ce qui convient comme réponse quand on nous demande ce qu'est le propos. Ainsi, pour l'homme, **102a35** si on nous demande ce qu'il est, il convient de dire qu'[il est] un animal. Cela a trait au genre aussi de [demander] si une chose, [en regard d']une autre, est dans le même genre ou dans un autre. Car [une demande] de cette nature tombe encore sous la même méthode<sup>25</sup> que le genre. En effet, une fois qu'on aura discuté que l'animal soit le genre de l'homme, et semblablement aussi du bœuf, on se trouvera à avoir discuté aussi que ce soit dans le **102b1** même genre. Et quand on aura montré que c'est le genre de l'un, mais que ce n'est pas le genre de l'autre, on aura aussi discuté que ces choses ne soient pas dans le même genre.

L'accident, c'est ce qui n'est rien de cela, ni **102b5** définition ni propre ni genre, mais appartient à la chose; c'est aussi ce qui peut appartenir et ne pas appartenir à une seule et même chose quelconque. Par exemple, être assis peut appartenir et ne pas appartenir à une seule et même chose. Il en va semblablement aussi pour le blanc; en effet, rien n'empêche la même chose tantôt d'être blanche et tantôt de ne pas être blanche. **102b10** Toutefois, c'est notre deuxième définition de l'accident qui est la meilleure. Car lorsqu'on dit la première, il est nécessaire, si on doit la comprendre, de savoir auparavant ce qu'est une définition, un

---

<sup>21</sup> Si l'attribut (v.g. manteau) renvoie universellement à la même réalité que le sujet (v.g. pelisse; donc si toute pelisse est manteau et si tout manteau est pelisse), il ne lui convient pas nécessairement comme définition.

<sup>22</sup> Ἐν Ἀντικαθῆγορεῖται τὸ ἐν πρῶματῶν: s'attribue à la chose aussi bien que le nom (ou la raison) par lequel on se la représente comme sujet face à cet attribut qu'on dit propre. I.e.: s'il y a propre, il s'attribue à tout ce à quoi s'attribue le nom sous lequel la chose est représentée comme sujet et, réciproquement, ce nom de la chose s'attribue à tout ce à quoi le propre s'attribue. De sorte que — mais ce sera là, contrairement à l'interprétation traditionnelle, non pas ce qu'affirme directement ici Aristote, mais sa conséquence immédiate — si un attribut est effectivement un propre, son sujet s'attribue aussi bien à lui que lui à son sujet. Voir encore Brunschwig 122, n. 1. Voir aussi l'usage de ἐντίστρ<sup>ο</sup> fein, 154a36-b1.

<sup>23</sup> Que celle signifiée par le sujet.

<sup>24</sup> Et appartient aussi à autre chose.

<sup>25</sup> Cf. *supra*, note 18.

propre et un genre. Tandis que la deuxième est complète en elle-même pour ce qui est de connaître ce que peut bien être ce dont elle parle. Rattachons à l'accident aussi, de fait, **102b15** les comparaisons entre les choses faites de quelque façon sur la base d'un accident à elles. Par exemple, si [c'est] le beau ou l'utile qui est préférable, et si [c'est] celle selon la vertu ou celle selon le plaisir qui est la vie plus agréable, et toute autre [demande] qu'on se trouve à faire avec une certaine ressemblance à celles-là. Car, dans toutes les [demandes] de cette nature, **102b20** la recherche se préoccupe de savoir pour laquelle des choses ce qui est attribué est davantage un accident. Par ailleurs, il est évident de soi que rien n'empêche l'accident de devenir un propre temporaire et relatif. Par exemple, être assis, bien que ce soit un accident, sera toutefois un propre, lorsqu'on est seul assis, et, si on n'est pas seul assis, sera un propre en relation à ceux qui ne sont pas assis. De sorte que, tant en relation à [autre] chose que **102b25** pour un temps, rien n'empêche l'accident de devenir un propre; de manière absolue, néanmoins, il ne sera pas un propre.

## CHAPITRE VI

Qu'il ne nous échappe pas que tout ce qui peut se dire contre<sup>26</sup> le propre, le genre et l'accident, conviendra aussi contre les définitions. En effet, quand nous aurons montré que la [chose signifiée] sous la définition<sup>27</sup> n'appartient pas au seul [sujet], **102b30** comme [on le fait] aussi pour le propre, ou que ce qu'on donne dans la définition n'est pas genre [du sujet], ou que l'un des [éléments] mentionnés dans la raison n'appartient pas [au sujet], ce que précisément on pourrait dire aussi pour l'accident, nous nous trouverons à avoir détruit la définition. Par conséquent, pour la raison que nous [en] avons fournie auparavant, tout ce que nous avons énuméré pourrait de quelque façon se trouver définitionnel. **102b35** Mais on ne doit pas pour cela chercher une méthode unique [applicable] à tout universellement. Car d'abord cela n'est pas facile à découvrir; et si on [en] découvrait une, elle serait tout à fait obscure et inutile pour le travail que nous nous proposons. En donnant plutôt une méthode propre pour chacun des genres [de problèmes] que nous avons définis, **103a1** le développement de ce que nous nous sommes proposé devrait s'effectuer plus facilement à partir de ce qui est approprié à chacun. Aussi doit-on diviser sommairement, comme on l'a dit plus haut; quant à ce qui reste, on doit le rattacher à ce qui lui est le plus approprié et l'appeler définitionnel et générique. Ce dont on a parlé est d'ailleurs déjà à peu près rattaché **103a5** à chacun [des genres de problèmes].

## CHAPITRE VII

En premier de tout, on doit définir, à propos de *la même [chose]*, de combien de manière cela se dit. Or cela tiendrait lieu d'endoxe qu'à le prendre sommairement, on divise de trois

---

<sup>26</sup> Le contexte sollicite tous les aspects agressif (*contre*), relatif (*en relation à*) et plus simplement déterminatif (*concernant*) de  $\text{pr}\acute{\omega}\text{w}$ . Les traducteurs s'en tiennent ordinairement au dernier, plus neutre. Mais il est plus savoureux de suivre l'esprit dialectique, toujours tourné vers l'attaque; le contexte destructif du passage suivant y invite fortement d'ailleurs.

<sup>27</sup> Comme Brunschwig, nous adoptons la leçon  $\text{'t}\acute{\upsilon}$   $\acute{\iota}\text{p}\acute{\upsilon}$   $\text{t}\acute{\upsilon}\text{n}$   $\text{i}\text{r}\text{i}\text{s}\text{m}\acute{\upsilon}\text{n}$  plutôt que  $\text{'t''}$ . Voir Brunschwig, n. 1, p. 9.

manières le fait d'[être] la même [chose]; de fait, nous avons coutume d'attribuer numériquement, spécifiquement ou génériquement d'[être] la même [chose]. Numériquement, c'est à ce pour quoi il y a des noms divers alors que la chose [signifiée] est **103a10** unique, par exemple une pelisse et un manteau. Spécifiquement, par ailleurs, c'est tout ce qui, pour divers que ce soit, demeure indifférent quant à son espèce, comme: un homme [est la même chose] qu'un homme, un cheval qu'un cheval; en effet, tout ce qui est de nature à se retrouver sous la même espèce est dit la même [chose] spécifiquement. Semblablement encore, la même [chose], génériquement, c'est tout ce qui se retrouve sous le même genre; par exemple : un cheval [est la même chose] qu'un homme. Cela tiendrait bien lieu d'endoxe, encore, que **103a15** l'eau provenant de la même source, quand elle est dite la même [chose], comporte quelque différence avec les façons mentionnées. Rangeons malgré tout ce qui est de cette nature dans la même [façon] que ce qu'on dit de quelque manière d'après une espèce unique. Car tout ce qui est de cette nature semble être congénère et entretenir une certaine ressemblance réciproque. Du fait d'[y] avoir quelque similitude, toute eau se dit déjà **103a20** la même [chose] que toute [eau] spécifiquement. Or l'eau qui provient de la même source ne diffère d'aucune autre<sup>28</sup>, sinon par le fait que la similitude soit plus prochaine encore. C'est pourquoi nous ne la séparons pas de ce qui se dit de quelque manière [la même chose] d'après une espèce unique. Toutefois, on l'accordera unanimement, c'est surtout ce qui est un numériquement dont tous s'attendent qu'il soit dit la même [chose]. **103a25** Néanmoins, même cela a coutume de s'attribuer de plusieurs manières. Principalement et premièrement, c'est quand d'[être] la même [chose] est attribué à un nom ou à une définition, comme : le manteau [est la même chose] que la pelisse et l'animal terrestre bipède [est la même chose] que l'homme. Deuxièmement, c'est quand c'est [attribué] au propre, comme : le susceptible de science [est la même chose] que l'homme et le porté de nature vers le haut [est la même chose] que le feu. Troisièmement, c'est quand [l'attribution part] de **103a30** l'accident, par exemple : celui qui est assis ou le musicien [c'est le même] que Socrate. Tout cela veut signifier ce qui [est] un numériquement. Que ce que nous venons de dire est vrai, on pourra s'en convaincre au mieux à regarder les fois où l'on change les appellations. Souvent, en effet, en ordonnant avec son nom d'appeler quelqu'un qui est assis, nous changeons [l'appellation], **103a35** s'il arrive que celui à qui nous en faisons l'ordre ne comprenne pas, dans l'idée qu'il comprendra plus si nous partons de son accident, et nous ordonnons d'appeler celui qui est assis ou celui qui discute. C'est évident, nous sommes sûrs [alors] de signifier la même [personne].

## CHAPITRE VIII

**103b1** Reconnaissons donc trois divisions, ainsi qu'on l'a dit, pour ce qui est d'[être] la même [chose]. Que maintenant les raisons [soient issues] de ce, par ce et contre ce dont nous avons parlé auparavant<sup>29</sup>, une première preuve en est celle par l'induction. Car si on

---

<sup>28</sup>... eau d'une autre source, en tant que dites toutes deux la même chose que la première eau,... Contrairement à ce qu'en dit Brunschwig (voir note 3, p. 10), c'est bien l'eau qui est dite différente. Mais comme c'est dans sa façon d'être dite la même chose que celle d'une même source, cela ne change pas le sens de parler du *cas* de cette eau.

<sup>29</sup> I.e. les quatre chefs d'attribution : définition, propre, genre et accident. *De ce* (

examinait chacune des propositions et chacun des problèmes, **103b5** ils tireraient manifestement origine de la définition, du propre, du genre ou de l'accident. Mais une autre preuve en est celle par raisonnement<sup>30</sup>. Nécessairement, en effet, tout ce qui s'attribue à un [sujet] ou bien se contre-attribue<sup>31</sup> [avec lui] à la chose, ou pas. Et s'il se contre-attribue, ce pourra être une définition ou un propre : **103b10** une définition, en effet, s'il signifie ce que [la chose] est au juste, et un propre, s'il ne [le] signifie pas. Car c'était cela un propre, ce qui se contre-attribue, tout en ne signifiant pas ce que [la chose] est au juste. Si par ailleurs il ne se contre-attribue pas à la chose, ou bien il fait partie de ce qu'on dit dans la définition du sujet, ou pas. Et s'il fait partie de ce qu'on dit dans la définition, ce pourra être un genre **103b15** ou une différence, puisque la définition est [issue] du genre et des différences. Si par ailleurs il ne fait pas partie de ce qu'on dit dans la définition, il est évident que ce pourra être un accident. En effet, on disait accident ce qui n'est ni définition ni propre ni genre et appartient toutefois à la chose.

## CHAPITRE IX

**103b20** Après cela, il faut donc définir les genres des attributions dans lesquelles interviennent les quatre [modalités] dont nous avons parlé. Or elles sont au nombre de dix : ce que [la chose] est, en quelle quantité, de quelle qualité, en relation à quoi, où, quand, [qu'elle] est disposée, a, fait, subit. Toujours, en effet, l'accident, le genre, le propre et la définition **103b25** se trouvera dans l'une de ces attributions. Car toutes les propositions [qui se font] par eux signifient ce que [la chose] est, ou en quelle quantité [elle est], ou de quelle qualité [elle est], ou l'une des autres attributions. Par ailleurs, il est évident de soi que celui qui signifie ce que [la chose] est signifie tantôt une substance, tantôt en quelle quantité [une chose est], tantôt de quelle qualité [une chose est], tantôt l'une des autres attributions. Car, quand, à propos d'un homme, **103b30** on dit que c'est un homme ou [que c'est] un animal, on dit ce qu'il est et on signifie une substance; quand, par ailleurs, à propos d'une couleur blanche, on dit que c'est blanc ou [que c'est] une couleur, on dit ce qu'elle est et on signifie de quelle qualité [une chose est]. Semblablement encore, si, à propos d'une grandeur d'une coudée, on dit que c'est long d'une coudée [ou que c'est] une grandeur, on dit ce qu'elle est et **103b35** on signifie en quelle quantité [une chose est]. Et il en va semblablement aussi pour les autres [attributions]. En effet, chacune des [attributions] de cette nature, pour autant qu'elle-même se trouve dite d'elle-même, ou que c'est son genre qui s'en trouve dit, signifie ce que [la chose] est; quand, par ailleurs, c'est d'autre chose [qu'elle se trouve dite], elle ne signifie pas ce que [la chose] est, mais en quelle quantité ou de quelle qualité [la chose est], ou l'une des autres attributions. En conséquence, sur quoi portent les raisons et de quoi elles sont issues, **104a1** c'est cela et de ce nombre. Comment, par ailleurs, nous l'obtiendrons et par quoi nous en abonderons, c'est ce qu'on doit dire par après.

---

§κ τ<κν), i.e. que les propositions dont sont issues les raisons tirent origine de ces chefs d'attribution; *par ce* (διὰ τοῦτν), i.e. que l'inférence qui s'ensuit de l'agencement de ces propositions repose aussi sur ces chefs d'attribution et leurs caractéristiques essentielles; *contre ce* (πρὺ τᾶτα), i.e. que les positions que vont chercher à détruire les conclusions, et donc les conclusions aussi, tirent encore origine des mêmes chefs d'attribution.

<sup>30</sup> Voir *supra*, note 1.

<sup>31</sup> Voir *supra*, note 22.

## CHAPITRE X

En premier, cependant, définissons ce qu'est une proposition dialectique et ce qu'[est] un problème dialectique. C'est qu'on ne doit pas poser toute proposition ni **104a5** tout problème [comme] dialectique. Personne de sensé, en effet, ne proposerait ce qui ne tient lieu d'endoxe pour personne<sup>32</sup>, ni ne ferait un problème de ce qui est manifeste à tous ou à la plupart. Car avec ceci on ne se trouve pas dans une impasse; et l'autre, personne ne le poserait. Or une proposition dialectique, c'est une demande endoxale pour tous, pour la plupart ou pour les sages et, chez ceux-ci, **104a10** pour tous, pour la plupart ou pour les plus connus. [Ce n'est] jamais [une demande] paradoxale : on peut poser, en effet, ce qui tient lieu d'endoxe auprès des sages, à la condition que ce ne soit pas contraire aux endoxes [reçus par] la plupart. Est aussi proposition dialectique ce qui est semblable aux endoxes; de même ce qui contredit le contraire des endoxes les plus courants<sup>33</sup>; de même encore tous **104a15** les endoxes conformes aux arts déjà découverts. Si, en effet, il est endoxal que c'est la même science qui porte sur les contraires, cela aura tout l'air endoxal aussi que c'est le même sens qui porte sur les contraires. De même, [s'il est endoxal] que l'art d'écrire est numériquement un, [il le sera] aussi que l'art de jouer de la flûte est un, et s'[il est endoxal] qu'il y a plusieurs arts d'écrire, [il le sera] aussi qu'il y a plusieurs arts de jouer de la flûte. En effet, tout cela **104a20** semble être semblable et congénère. Semblablement aussi, par ailleurs, ce qui contredit le contraire des endoxes aura tout l'air endoxal. S'[il est] endoxal, en effet, qu'il faut faire du bien à ses amis, [il sera] endoxal aussi qu'il ne faut pas [leur] faire de mal; le contraire, c'est qu'il faut faire du mal à ses amis et ce qui contredit cela, c'est qu'il ne faut pas [leur] **104a25** faire de mal. Semblablement encore, s'il faut faire du bien à ses amis, il ne le faut pas à ses ennemis. Cela aussi contredit le contraire. En effet, le contraire, c'est qu'il faut faire du bien à ses ennemis. Et il en va de même aussi pour les autres [cas]. En comparaison encore, cela aura tout l'air [endoxal] aussi [d'attribuer] le contraire au contraire; par exemple, s'il faut faire du bien à ses amis, **104a30** il faut aussi faire du mal à ses ennemis. Car faire du bien à ses amis a tout l'air contraire, aussi, à faire du mal à ses ennemis. Est-ce que de fait il en est aussi ainsi en vérité ou non, nous en parlerons dans ce que nous dirons sur les contraires. Il est évident, par ailleurs, que tous les endoxes conformes à des arts sont des propositions dialectiques. Car on posera [volontiers] **104a35** ce qui tient lieu d'endoxes auprès de ceux qui ont déjà investigué ce [dont on parle]; par exemple, à propos de médecine, [on posera] comme le médecin, et en matière de géométrie, comme le géomètre; et il en va semblablement aussi pour autre [chose].

<sup>32</sup> TÚ mhden< dokoĒn. En cohérence avec la définition donnée en I, 1, 100b21, il faudrait traduire : «ce à quoi personne ne s'attend». Mais il est plus utile de garder la cohérence avec les prochaines lignes où il y aura beaucoup opposition avec les endoxes du grand nombre.

<sup>33</sup> To >w dokoĒsin

šndòjoiw e%nai : *ce dont il tient lieu d'endoxe que ce soit endoxal, ou ce qui donne bien l'impression d'être endoxal. Plutôt qu'un pléonsame, il faut le voir comme un superlatif.*

## CHAPITRE XI

**104b1** Un problème dialectique, c'est une considération visant à un choix et à un rejet, ou à une vérité et à une connaissance; [elle y vise] déjà en elle-même ou alors c'est à titre instrumental, pour autre chose de cette nature; [elle porte de plus] sur ce quant à quoi aucune des contradictoires ne tient lieu d'endoxe ou [sur ce quant à quoi] c'est le contraire [qui tient lieu d'endoxe] **104b5** chez les sages et chez la plupart ou de chacun à chacun à l'intérieur de chaque groupe. Certains problèmes, effectivement, sont utiles à résoudre pour ce qui est de choisir ou de rejeter; par exemple, si le plaisir est préférable ou pas. D'autres [le sont] simplement pour connaître; par exemple, si le monde est éternel ou pas. D'autres, enfin, [ne sont] en eux-mêmes et par eux-mêmes [utiles à résoudre] ni pour l'une ni pour l'autre [fin] mais [le] sont néanmoins à titre instrumental **104b10** pour quelque chose de cette nature. [Il en existe] beaucoup, en effet, [que] nous ne voulons pas résoudre en eux-mêmes et pour eux-mêmes, mais en vue d'autre [chose], i.e. de manière à résoudre autre chose par leur intermédiaire. Fait aussi problème ce sur quoi il existe des raisonnements contraires; on se trouve alors dans une impasse, à savoir si c'est ainsi ou [si ce n'est] pas ainsi, du fait de tenir des raisons persuasives en l'un et l'autre [sens]. [Fait] aussi [problème] ce sur **104b15** quoi nous ne tenons pas de raisons tant c'est vaste et tant il nous semble difficile de dire pourquoi [nous affirmerions ou nierions]; par exemple, si le monde est éternel ou pas. En effet, on peut mener une recherche sur quelque chose de cette nature.

Les problèmes, donc, et les propositions, divisons-les comme on a dit. Dans ce contexte, une position<sup>34</sup>, c'est une prétention<sup>35</sup> paradoxale [venant] de **104b20** quelqu'un de connu en philosophie, par exemple : qu'on ne peut pas contredire, comme l'a dit Antisthène, ou que tout se meut, d'après Héraclite, ou que l'être est un, comme le dit Mélissos. Mais il serait simpliste de se préoccuper de ce que le premier venu dit de contraire aux endoxes. [C'est] encore un paradoxe pour lequel nous tenons une raison, **104b25** comme de nier que tout ce que l'on est ou bien on le soit devenu ou bien [on l'ait été] éternellement, comme disent les

---

<sup>34</sup> Poser, c'est un acte propre au répondeur, c'est l'effet de sa réponse. Si la demande est une proposition, la position ( $\leq \gamma^{\circ} \text{siw}$ ) sera la contradictoire sur laquelle le répondeur met le sceau de l'endoxal : la position est alors une opinion ferme, un endoxe. Si la demande est un problème, la position (dite  $\tau\acute{\upsilon}$

$\S j \acute{\epsilon} \rho \chi \omega \kappa \epsilon \alpha \mu \epsilon \nu \omicron \nu$ , la position initiale, ou  $\leq \acute{\iota} \rho \delta \epsilon \gamma \epsilon \text{siw}$ , la supposition) sera la contradictoire que le répondeur choisit de soutenir pour bénéfice d'examen, ce qui deviendra la cible de toutes les agressions du demandeur. Ce qu'Aristote donne ici comme sens à *position* dérive du premier cas et en fait comme un intermédiaire entre les deux. En effet, le répondeur peut, à la demande qui lui est faite, répondre en en posant la partie paradoxale, si quelque sage notable s'est déjà prononcé en ce sens. Le demandeur peut toujours, alors, l'utiliser comme proposition (il est intéressant à cet effet de noter que les exemples de telles *positions* sont introduits par  $\tilde{\tau} \iota$ , signe de la proposition, et non par  $\rho \delta \epsilon \tau \epsilon \rho \omicron \nu$ , signe ordinaire du problème) et poursuivre l'attaque en cours; mais l'effet le plus naturel de cette réponse sera de transformer la demande propositionnelle qui était faite en problème et de se faire position initiale pour son examen.

<sup>35</sup>  $\tilde{\nu} \rho \delta \epsilon \gamma \epsilon \text{ciw}$ .  $\text{L} \omega \text{ciw}$ , *obtention*, désigne la visée de la demande : obtenir que la proposition soit effectivement posée. Il faut comprendre  $\acute{\iota} \rho \delta \epsilon \gamma \epsilon \text{ciw}$  dans le même sens, avec une nuance d'arrogance si on peut dire, dûe à ce qu'on demande et cherche à obtenir la position de quelque chose de paradoxal, d'inacceptable, selon les critères ordinaires : une véritable prétention donc.

sophistes; car si l'on est musicien tout en étant grammairien, on ne l'est pas devenu, et [on ne l'a] pas [été] éternellement. Même si pour quelqu'un, en effet, [la chose] ne tient pas [en soi] lieu d'endoxe, elle [lui] en tiendra éventuellement lieu, du fait qu'on tienne une raison. La position, bien sûr, est elle aussi un problème. Cependant, tout problème **104b30** n'est pas une position, puisque certains problèmes sont de nature à ce que ni l'une ni l'autre de leurs contradictoires ne tiennent lieu d'endoxe pour nous. Mais que la position est elle aussi un problème, [c'est] évident. En effet, [il ressort] nécessairement de ce que nous avons dit que sur la position la plupart sont en contestation ou bien avec les sages ou bien entre eux de quelque manière, puisque la position est une prétention paradoxale. **104b35** Actuellement, toutefois, presque tous les problèmes dialectiques sont appelés des positions. Peu importe, d'ailleurs, comment on les nomme. Car ce n'est pas dans la volonté de créer des noms que nous leur avons fait ces distinctions, mais pour que **105a1** ne nous échappent pas les différences réelles qui peuvent exister entre eux.

D'ailleurs, il ne faut pas examiner tout problème ni toute position, mais ce qui mettrait quelqu'un en impasse par manque de raison et non [par manque] **105a5** de correction ou de sens. Car ceux qui se trouvent dans une impasse devant le fait de savoir s'il faut ou non honorer les dieux et aimer ses parents ont besoin de correction; et ceux [qui le sont devant le fait de savoir] si la neige est blanche ou non [manquent] de sens. [Il ne faut pas] non plus [examiner] ce dont la démonstration est trop prochaine, ni ce dont elle est trop éloignée. Car le premier ne met pas dans une impasse et l'autre trop pour un exercice.

## CHAPITRE XII

**105a10** Ceci défini, il faut déterminer combien il y a d'espèces de raisons dialectiques. Or il y a d'abord l'induction, et puis le raisonnement. Pour le raisonnement, ce qu'il est, on l'a dit antérieurement. Quant à l'induction, c'est, partant des singuliers, l'irruption<sup>36</sup> à l'universel; par exemple, si c'est celui qui s'y connaît le meilleur pilote, **105a15** et de même [le meilleur] cocher, c'est aussi, de manière absolue, celui qui s'y connaît qui est le meilleur en chaque [matière]. Par ailleurs, l'induction est plus persuasive, plus claire, plus accessible au sens et commune à la plupart, tandis que le raisonnement est plus contraignant et plus efficace contre les spécialistes de la contradiction.

## CHAPITRE XIII

**105a20** Divisons comme on l'a dit auparavant les genres sur quoi [s'effectuent] les raisons et de quoi [elles sont issues]. Quant aux instruments grâce auxquels nous abonderons en raisonnements, il y en a quatre : l'un consiste à obtenir des propositions; le second, c'est de pouvoir distinguer en combien de manières chaque [chose] se dit; le troisième, c'est de découvrir les différences et le **105a25** quatrième, c'est l'investigation du semblable. D'ailleurs, d'une certaine manière, les trois [derniers consistent] aussi [à obtenir] des propositions, car

---

<sup>36</sup> ὄεφοδω. À cause du contexte dialectique, je préfère le sens plus violent : l'induction dialectique fait effectivement une certaine violence à la raison en la portant à l'universelle sans une énumération vraiment satisfaisante, sur le seul fait de ne pas rencontrer d'exception. Voir 14, 105b10-12; VIII, 8, 160b3-5.

il y a moyen de faire d'après chacun d'eux une proposition; par exemple, qu'est préférable le bon ou l'agréable ou l'utile; et que diffère la sensation de la science du fait que l'une, une fois perdue, peut s'obtenir de nouveau, **105a30** tandis que l'autre ne le peut pas; et qu'il en va semblablement du sain pour la santé comme du revigorant pour la vigueur. La première proposition est [issue] de ce qui est dit de plusieurs façons, la seconde des différences et la troisième des semblables.

## CHAPITRE XIV

Bien sûr, on doit [retenir] autant de critères pour le choix des propositions qu'on a effectué de distinctions **105a35** [en parlant] de [la] proposition et se mettre ainsi en mains les endoxes de tous, ceux de la plupart ou ceux des sages et, parmi les leurs, [ceux] de tous, de la plupart ou des plus connus, pour autant qu'ils ne soient pas<sup>37</sup> le contraire des **105b1** [endoxes] les plus courants<sup>38</sup>; tous les endoxes aussi qui sont conformes à des arts. Par ailleurs, il faut encore proposer ce qui contredit le contraire des endoxes les plus courants, comme on l'a dit auparavant<sup>39</sup>. Il est encore utile de forger soi-même des propositions, en faisant choix non seulement de celles qui sont déjà de fait endoxales, mais **105b5** aussi de celles qui leur sont semblables. Par exemple, c'est la même sensation qui porte sur les contraires, puisque c'est le cas aussi pour la science. Aussi : nous voyons par réception en nous et non par émission de quelque chose, car il en va ainsi pour les autres sens; nous entendons, en effet, par réception en nous et non par émission de quelque chose, et nous

<sup>37</sup> Je lis  $m\emptyset$   $t\dot{a}w$

$\S nant\alpha aw$  plutôt que  $\mu$   $t\dot{a}w$

$\S nant\alpha aw$  ou  $\mu$   $ka\langle$   $t\dot{a}w$

$\S nant\alpha aw$ . Je m'accorde assez avec les remarques de Brunschwig (voir p. 19, n. 5). Toutefois, je préfère garder  $t\dot{a}w$ ; sans doute, le parallèle avec le  $m\emptyset$   $par\dot{a}dojow$  du ch. 10 serait plus complet sans cet article; toutefois, garder l'article fait moins appel aux conjectures concernant les corruptions du texte par des copistes ou des éditeurs et permet un lien assez heureux avec la même expression revenant en 105b2 : ici, il s'agit de refuser directement le contraire des endoxes courants; là il s'agira d'admettre ce qui contredit le contraire des endoxes courants. Je ne vois pas de raison de refuser ce parallèle, d'autant plus qu'en 105a2 Aristote écrira explicitement le  $\bullet nd\grave{o}joiw$  qu'on a besoin de sous-entendre ici.

<sup>38</sup>  $Ta >w$   $fainom^{\circ}naiw$ . Comme je l'ai déjà fait remarquer (voir *La conception aristotélicienne du dialogue*, pp. 154-155),  $fa\alpha nesyai$  ne connote pas toujours, loin de là, la fausse apparence : *avoir l'air sans l'être*. Bien au contraire, c'est plutôt l'être manifeste qui habite son sens le plus normal : *non seulement être mais même en avoir tout l'air aussi*. Comme il s'agit ici de distinguer ce qui peut faire office de proposition dialectique, le  $fain\grave{o}menon$ , c'est ce qui est manifestement endoxal, ce qui en a tellement l'air, et aux yeux de tous, que cela ne peut pas ne pas l'être et qu'on ne peut pas même lui préférer une proposition contraire que quelque sage verrait comme endoxale. Dans ce contexte,  $fainom^{\circ}naiw$  est synonyme de  $doko\grave{e}saiw$ ; il sous-entend ici  $d\grave{o}jaiw$ , ce qui nous amène à traduire comme  $doko\grave{e}sin$

$\S nd\grave{o}joiw$  en 104a14. Il arrivera encore, par la suite, que  $fa\alpha nesyai$  signifie la même chose que  $doko >n$ , *tenir lieu d'endoxe*, avec une nuance de renforcement : *tenir manifestement lieu d'endoxe* (v.g. 105b10).

<sup>39</sup> Voir *supra*, 10, 104a13-14.

goûtons de la même manière. Et il en va semblablement aussi pour **105b10** autre [chose]. En outre, tout ce qui a l'air [tel<sup>40</sup>] pour tous [les sujets] ou la plupart, on doit [viser à] l'obtenir comme principe et position tenant lieu d'endoxe; car on les pose, quand on ne voit pas pour quel [sujet] il n'en serait pas ainsi. Par ailleurs, il faut aussi faire choix à partir des raisons écrites, et se faire des listes sur chaque genre, en titrant séparément, comme sur le bien ou sur **105b15** le vivant, et sur tout bien, en commençant par ce que [la chose] est. Aussi, signaler en outre les endoxes de chacun, par exemple : *Empédocle* a dit qu'il y a quatre éléments pour les corps. En effet, on pose ce qui est dit par quelqu'un d'endoxal.<sup>41</sup> À circonscrire [les choses] sommairement, il y a trois sections pour les propositions et les **105b20** problèmes. En effet, certaines propositions sont morales, d'autres naturelles, d'autres rationnelles. Les morales, bien sûr, ce sont celles de la nature de celle-ci, à savoir s'il faut, quand il y a discordance, obéir à ses parents plutôt qu'aux lois; [les] rationnelles, par exemple, si c'est ou non la même science qui porte sur les contraires; et [les] naturelles, par exemple, si **105b25** le monde est ou non éternel. De quelle qualité, parmi celles mentionnées est chaque [proposition ou problème], il n'est pas facile de le justifier pour chaque cas par une définition. On doit, [en prenant appui] sur la coutume [développée] grâce à l'induction, tenter de reconnaître [la qualité de] chaque [proposition ou problème] en en faisant l'examen d'après les exemples mentionnés. **105b30** Bien sûr, quand c'est à la philosophie qu'on vise, on doit traiter des choses en conformité avec la vérité; mais quand[, comme ici, on se propose d'en traiter] dialectiquement, c'est à l'endoxe qu'on vise.<sup>42</sup> Par ailleurs, on doit [viser à] obtenir toutes les propositions sous la forme la plus universelle possible, et d'une en faire plusieurs. Par exemple, [proposer] que c'est la même science qui porte sur les opposés; ensuite, qu'[il en va de même] pour les contraires, et [de même pour] les relatifs. **105b35** On doit aussi diviser celles-là à nouveau de la même façon, tant qu'il est possible de [les] diviser et, par exemple, [proposer] qu'[il en va de même pour] le bien et le mal, et le blanc et le noir, et le froid et le chaud. Et il en va semblablement pour autre chose.

---

<sup>40</sup> [Oĩtvw].

<sup>41</sup> Les actes du demandeur et du répondeur se chevauchent dans le texte. Aristote règle la conduite du demandeur (on doit proposer, [chercher à] obtenir, faire choix, signaler les autorités) sur l'attitude escomptée du répondeur : quand on, i.e. le demandeur, agit ainsi, on, i.e. le répondeur, [accepte de] poser.

<sup>42</sup> Remarque difficile à cause de son asymétrie. Mais assez manifestement, il faut opposer *prűw filosofan* à *prűw dōjan* et non à *dialektikw*. En somme, Aristote prévient une objection qui pourrait s'adresser au caractère grossier de la division (purement endoxale) qu'il vient de proposer. Cette objection vaudrait, concède-t-il, si on visait une connaissance philosophique; car alors on serait tenu de présenter la vérité la plus distincte et assurée. Mais ici, on se propose de procéder dialectiquement; aussi, pas besoin de viser à une division philosophique, qui se voudrait vraie dans le détail mais le serait sans profit, puisque de toute manière c'est à classer l'endoxe qu'elle servira. Viser ici à une division endoxale suffira.

## CHAPITRE XV

**106a1** En ce qui concerne [l'obtention] des propositions<sup>43</sup>, bien sûr, ce qu'on a dit est suffisant. Pour ce qui est maintenant de [distinguer] en combien de manières [chaque chose se dit]<sup>44</sup>, on doit non seulement relever tout ce qui se dit d'une façon différente, mais aussi tenter d'en donner les définitions. Par exemple, [on ne doit] pas seulement [relever] que **106a5** la justice et le courage, d'une part, et le revigorant et le sain, d'autre part, se disent bons d'une façon différente, mais aussi que les premiers c'est du fait d'être en eux-mêmes de quelque qualité, tandis que les autres c'est du fait de produire une chose [de quelque qualité] et non du fait d'être en eux-mêmes de [cette] qualité. Et il en va de la même manière aussi pour autre chose.

Toutefois, [le problème<sup>45</sup> de déterminer] si c'est de plusieurs manières, spécifiquement, ou d'une seule qu'[une chose]<sup>46</sup> se dit **106a10** doit être considéré à l'aide des [lieux] suivants. D'abord, regarder le contraire [de la chose] et investiguer s'il se dit de plusieurs manières et si la discordance éventuelle est seulement spécifique ou aussi nominale. Parfois, en effet, les [contraires d'une même chose] se trouvent tout de suite différents, déjà dans leurs noms. Par exemple, c'est le grave qui est le contraire de l'aigu en matière de son vocal, et c'est l'arrondi en matière de solide. Cela rend évident que le contraire de l'aigu se dit de plusieurs manières. **106a15** Et si c'est son cas, c'est aussi celui de l'aigu, car pour chaque chose ci-dessus le contraire sera différent. Ce n'est effectivement pas le même aigu qui sera le contraire de l'arrondi et du grave et pourtant pour chacun c'est l'aigu qui est le contraire. Inversement, c'est l'aigu qui est le contraire du grave en matière de son vocal, mais en

---

<sup>43</sup> Comme Brunschwig (p. 21, n. 2), je lis *protāsevn*, plutôt que *protāsevw*, le pluriel référant mieux au premier instrument dialectique.

<sup>44</sup> Les expressions par quoi je traduis en 13, 104a23 la description des deux premiers instruments ne sont pas assez consacrées en français pour que je puisse, comme Aristote ici, y référer de façon abrégée.

<sup>45</sup> Le paragraphe précédent a complété la description du second instrument comme tel. En effet, la fonction de l'instrument se limite à fournir *le critère immédiat* d'abondantes propositions endoxales. Dès que l'énoncé considéré fait figure de problème, il n'est plus du ressort de l'instrument, mais du lieu, qui va permettre de sélectionner, parmi les propositions immédiates issues de l'instrument, celles dont sa solution pourra s'inférer. Il n'en va pas différemment en matière de distinction de l'homonymie. Cependant, le problème de l'homonymie a quelque chose d'instrumental dans sa nature; c'est un problème à résoudre avant et en vue de la solution de tout autre; déjà comme problème rationnel, mais même avec une précedence spéciale parmi les problèmes rationnels : car sans le résoudre d'abord, on ne sera souvent même pas à même de comprendre sur quoi porte au juste le problème qu'on veut principalement soulever. Aussi Aristote va-t-il en fournir tout de suite les lieux. Le mot *pōteron*, par lequel Aristote débute ce paragraphe, nous indique expressément qu'on passe maintenant à la considération du problème de l'homonymie, qu'on n'en reste plus à la simple quête de propositions endoxales immédiates exprimant les différentes manières admises d'emblée d'attribuer les choses. En effet, Aristote a caractérisé par cette particule interrogative les problèmes, en 4, 101b32ss, et a été fidèle depuis lors à la garder pour l'expression de problèmes. La seule exception, en 14, 105b22, 23, 24, se comprend bien, puisqu'il s'agit d'exemples de propositions dont il dit tout de suite après (105b25) qu'ils pourraient tout autant exemplifier des problèmes.

<sup>46</sup> I.e. un attribut.

matière de solide, c'est le léger. En conséquence, le grave se dit de plusieurs manières, puisque c'est le cas aussi **106a20** de son contraire. Il en va semblablement aussi du beau : c'est le laid [le contraire] du [beau] en matière de vivant, mais du [beau] en matière de maison, c'est le désagréable. Par conséquent, le beau est homonyme.

D'autres fois, il n'y a, entre les [contraires d'une même chose], aucune discordance nominale, mais la différence spécifique, entre eux, est tout de suite évidente, comme **106a25** pour le clair et le sombre. En effet, un son vocal se dit clair et sombre, et semblablement aussi une couleur. Bien sûr, cela ne fait pas aucune discordance nominale, mais la différence spécifique entre eux est tout de suite évidente. Car ce n'est pas de semblable manière qu'on dit clairs la couleur et le son vocal. C'est évident aussi par le sens, car **106a30** c'est le même sens qui porte sur ce qui est la même [chose] spécifiquement; or ce n'est pas par le même sens que nous jugeons le clair en matière de son vocal et de couleur, mais c'est l'un par la vue et l'autre par l'ouïe. Il en va semblablement aussi du piquant et du doux<sup>47</sup> en matière de saveurs et de solides, où c'est l'un par le toucher, l'autre par le goût. Et là, il n'y a pas de discordance nominale, ni pour les [choses] mêmes en question, ni **106a35** pour leurs contraires, puisque c'est le doux le contraire de chacun.

[Investiguer] en outre, si tantôt il existe un contraire de la [chose] et tantôt absolument aucun. Par exemple, du plaisir qui vient de boire, le contraire c'est la peine qui vient de la soif, mais du plaisir qui vient de considérer que le diamètre n'est en rien commensurable au côté, **106b1** il n'en existe aucun. En conséquence, le plaisir se dit de plusieurs manières. De même, haïr est le contraire d'aimer de cœur, mais d'aimer de corps il n'en existe aucun. Il devient donc évident qu'aimer est homonyme. En outre, regarder les intermédiaires et [investiguer] si tantôt les [contraires] ont un **106b5** intermédiaire, tantôt pas. Ou s'ils en ont un les deux fois, mais pas le même; par exemple, entre clair et sombre, en matière de couleurs il y a le terne, mais en matière de son vocal, il n'y a rien, ou à la rigueur [l']âpre, comme on dit qu'un son vocal âpre est intermédiaire. Par conséquent, le clair est homonyme et le sombre semblablement. [Investiguer] encore si des [contraires] ont tantôt plusieurs intermédiaires, **106b10** tantôt un seul, comme [il en est] du clair et [du] sombre, puisqu'en matière de couleurs il existe plusieurs intermédiaires mais en matière de son vocal un seul, l'âpre.

Encore, regarder l'opposé [de la chose] par contradiction et investiguer s'il se dit de plusieurs manières; car s'il se dit de plusieurs manières, **106b15** son opposé se dira aussi de plusieurs manières. Par exemple, ne pas voir se dit de plusieurs manières, dont l'une est ne pas avoir la vue, l'autre ne pas se servir de la vue; or s'il se dit de plusieurs manières, nécessairement aussi voir se dit de plusieurs manières, car à chaque manière dont on ne voit pas va s'opposer quelque chose : à ne pas avoir la vue, **106b20** l'avoir, et à ne pas se servir de la vue, s'en servir. Tourner en outre l'examen vers ce qui s'oppose comme privation et habitus, car si l'un se dit de plusieurs manières, l'autre aussi. Par exemple, si sentir se dit de plusieurs manières, selon qu'il s'agit de l'âme et du corps, demeurer insensible **106b25** se dira aussi de plusieurs manières selon qu'il s'agira de l'âme et du corps. Maintenant, que ce que nous venons de mentionner s'oppose comme privation et habitus, c'est évident, puisque c'est par nature que les êtres vivants possèdent l'une et l'autre sensibilité, celle de l'âme et celle du corps.

---

<sup>47</sup> *Piquant et doux* traduisent ici *ÛjÊ* et *émb1Ê*, traduits plus haut par *aigu* et *arrondi*. Je n'aurais pu garder l'*aigu* et l'*arrondi* pour ce qui concerne les saveurs.

On doit aussi tourner l'examen vers les flexions. En effet, si ce [qu'on fait] justement **106b30** se dit de plusieurs manières, le juste se dira aussi de plusieurs manières. De fait, à chacune des [choses faites] justement correspond une [chose] juste. Par exemple, si [en attribuant] de juger justement, on dit tantôt qu'on le fait selon sa conscience, tantôt [qu'on le fait] comme il faut, il en va semblablement aussi pour le [jugement] juste. De même aussi, si le sain [se dit] de plusieurs manières, sainement aussi se dira de plusieurs manières. **106b35** Par exemple, si [le sain], c'est tantôt ce qui produit la santé, tantôt ce qui [la] garde, tantôt ce qui [en] est signe, on dira sainement aussi [à propos de ce qui se fera] de manière à produire [la santé], à [la] garder ou à [en] être signe. Et il en va semblablement pour autre chose : chaque fois que la [chose] même se dit de plusieurs manières, **107a1** la flexion qu'on en fait se dira de plusieurs manières, et si sa flexion [se dit de plusieurs manières], elle aussi.

Investiguer aussi les genres des attributions faites d'après le nom<sup>48</sup>, [pour voir] si ce sont les mêmes pour toutes; car si ce ne sont pas les mêmes, [il est] évident **107a5** que ce qu'on dit est homonyme. Par exemple, le bon, en matière de nourriture, c'est ce qui produit du plaisir; en matière de médecine, c'est ce qui produit la santé; appliqué à une âme, c'est qu'elle soit de quelque qualité, par exemple tempérante, courageuse ou juste; et appliqué à un homme il en va semblablement aussi. Parfois, par ailleurs, [c'est] d'être en quelque temps; par exemple, ce [qui vient] à propos [est] bon et de fait on dit bon **107a10** ce [qui vient] à propos. Souvent encore, [c'est] d'être en quelque quantité, par exemple selon la mesure; et de fait, on dit bon aussi ce qui est mesuré. Par conséquent, le bon est homonyme. De même aussi, le clair, appliqué à un solide, [c'est] une couleur; appliqué à un son vocal, [c'est] de bien s'entendre. Et c'est presque pareil pour l'aigu; là encore, la même chose ne se dit pas de la même manière en regard de tous [les sujets] : **107a15** en effet, le son vocal aigu, c'est le [son vocal] rapide, comme l'affirme la théorie mathématique de l'acoustique; l'angle aigu, [c'est] l'[angle] inférieur à un droit; la lame aiguë, [c'est] la [lame] taillée à angles aigus.

Investiguer aussi les genres des [choses qu'on trouve] sous le même nom<sup>49</sup>, [pour voir] s'ils ne sont pas différents et non subordonnés entre eux. Par exemple, le bélier<sup>50</sup>, c'est à la fois l'animal et **107a20** la machine de guerre et pour eux, effectivement, la définition qui correspond au nom est différente : l'animal sera dit chose de telle qualité et la machine de guerre, chose de telle qualité. Cependant, si les genres sont subordonnés entre eux, les définitions ne seront plus nécessairement différentes. Par exemple, tant l'animal que l'oiseau est genre du corbeau; or bien sûr, quand nous disons que le corbeau est un oiseau, nous disons aussi qu'il est un animal de telle qualité. **107a25** Par conséquent, l'un et l'autre lui sont attribués. Semblablement encore, quand nous disons [que] le corbeau [est] un animal ailé bipède, nous disons qu'il est un oiseau; de cette manière aussi, bien sûr, l'un et l'autre genres sont attribués au corbeau, et [avec eux] leur définition. Mais cela ne s'ensuit pas, quand les genres ne sont pas subordonnés entre eux. **107a30** De fait, quand nous disons machine de guerre, nous ne disons pas animal; ni non plus, quand [nous disons] animal, ne [disons-nous] machine de guerre.

---

<sup>48</sup> I.e. l'attribut dans le problème en vue duquel on doit d'abord déterminer s'il est ou non homonyme.

<sup>49</sup> Toujours le nom qui sert d'attribut (ou encore de sujet) dans le problème dont on se demande, avant de l'investiguer lui-même, si ce qu'il demande est un ou multiple, synonyme ou homonyme.

<sup>50</sup> ὄνομα, littéralement *âne*. Comme Brunschwig, je préfère transposer pour qu'on trouve dans l'exemple un nom qui désigne couramment à la fois un animal et une machine.

Par ailleurs, ne pas investiguer seulement pour le propos si ses genres sont différents et non subordonnés entre eux, mais aussi pour son contraire; car si le contraire se dit de plusieurs manières, il est évident que **107a35** le propos aussi.

Il peut être utile aussi d'observer la définition que l'on effectue de ce qui est composé, par exemple du solide clair et du son vocal clair; car une fois retranché ce qui leur est propre, il faut rester avec la même définition. Or cela ne s'ensuit pas pour les homonymes, par exemple **107b1** pour ceux qu'on vient de mentionner. Le premier, en effet, sera un solide de telle couleur et le second un son vocal qui s'entend bien. Ainsi donc, une fois retranchés le solide et le son vocal, ce qui reste ne sera pas la même chose dans chaque cas; or il le fallait, si précisément le clair était synonyme, **107b5** appliqué à chaque cas.

Souvent, toutefois, c'est jusque dans les définitions mêmes que se glisse l'homonyme, à notre insu; aussi doit-on investiguer même les définitions. Par exemple, si on dit que ce qui est signe de la santé et ce qui la produit, c'est ce qui entretient une relation convenable avec la santé, on ne doit pas abandonner là, mais **107b10** examiner ce qu'on dit convenable quant à chacun; [examiner] par exemple si l'un [est] ce [qui est] de nature à produire la santé et l'autre ce [qui est] de nature à être signe de celle qu'on a.

[Investiguer] en outre si ce n'est comparable ni de plus [à moins] ni de semblable à semblable; par exemple, un son vocal clair et un manteau clair, une saveur aigre<sup>51</sup> et **107b15** un son aigre. De fait, cela ne se dit ni semblablement clair ou aigre, ni plus clair ou plus aigre l'un que l'autre. Par conséquent, le clair et l'aigre sont homonymes. Tout synonyme, en effet, est comparable; de fait, on se dira [tel] semblablement ou plus l'un que l'autre.

Par ailleurs, pour les genres différents et non subordonnés entre eux, **107b20** les différences aussi sont spécifiquement différentes; pour animal et science, par exemple, les différences sont effectivement différentes. Aussi, investiguer si ce qui se retrouve sous le même nom constitue des différences pour des genres différents et non subordonnés entre eux; par exemple, l'aigu pour le son vocal et le corps; de fait, un son vocal est différent d'un son vocal par le fait d'être aigu et un corps [est différent] d'un corps de manière semblable. Par conséquent, **107b25** l'aigu est homonyme, car il constitue des différences pour des genres différents et non subordonnés entre eux.

[Investiguer] à l'inverse si, pour cela même [qui se retrouve] sous le même nom, les différences [sont] différentes; par exemple, pour la couleur, en ce qui concerne les solides et en ce qui concerne la musique. De fait, en ce qui concerne les solides, [ses différences sont] dissociateur **107b30** et compresseur de la vision; en musique, ce ne sont pas les mêmes différences. La couleur est par conséquent homonyme : pour les mêmes choses, ce doivent être les mêmes différences.

En outre, puisque l'espèce n'est jamais la différence de quoi que ce soit, investiguer si pour ce qui se retrouve sous le même nom l'un est espèce et l'autre différence. **107b35** Le clair, par exemple, en matière de solides est une espèce de couleur; mais en matière de son vocal, c'est une différence : de fait, un son vocal se différencie d'un autre son vocal du fait d'être clair.

---

<sup>51</sup> ÉΟjÊw. Il est difficile en français de parler de saveur aigüe.

## CHAPITRE XVI

Pour ce qui est, donc, de [distinguer qu'une chose se dit] de plusieurs manières, on doit investiguer avec ces [lieux] et d'[autres] de cette nature. **108a1** Quant aux différences<sup>52</sup>, on doit comparer [les choses] entre elles dans les mêmes genres; par exemple, [examiner] en quoi la justice diffère du courage et la prudence de la tempérance, car tout cela est issu du même genre. [Les comparer] aussi d'un [genre] à l'autre, tant que ce ne soit pas trop éloigné; par exemple, [examiner] en quoi [la] sensation [diffère] de [la] science. **108a5** Car pour ce qui est trop éloigné les différences [sont] tout à fait évidentes.

## CHAPITRE XVII

La similitude, par ailleurs, on doit l'investiguer pour ce qui appartient à des genres différents, sur ce modèle : la relation qu'une [chose entretient] avec une autre, une autre l'[entretient] de même avec une autre. Par exemple, la relation que la science entretient avec ce qui est su, la sensation l'[entretient] de même avec ce qui est senti. **108a10** Et sur ce modèle : la situation qu'une [chose occupe] dans une autre, une autre l'[occupe] de même dans une autre. Par exemple, la situation qu'[occupe] la vue dans l'œil, l'intellect [l'occupe] dans l'âme, et celle de la sérénité dans la mer, la tranquillité [l'occupe] dans l'air. D'ailleurs, c'est surtout dans ce qu'il y a de plus distant qu'il faut s'exercer. Quant au reste, en effet, nous pourrions plus facilement apercevoir ce qu'il y a de semblable. Toutefois, on doit investiguer aussi ce qui appartient au même **108a15** genre, [et voir] si tous [ses éléments] sont la même [chose sous] quelque [rapport], par exemple l'homme, le cheval et le chien. En effet, c'est dans la mesure où on est la même [chose sous] quelque [rapport] qu'on est semblable.

## CHAPITRE XVIII

C'est pour la clarté qu'il est utile d'examiner de combien de manières [une chose] se dit; car on pourra voir davantage ce qu'on pose, **108a20** une fois manifesté de combien de manières cela se dit. [C'est] aussi pour que les raisonnements soient effectués d'après la chose même et non d'après son nom, car, tant que ne devient pas évident de combien de manières [ce dont on parle]<sup>53</sup> se dit, il reste possible au répondant et au demandeur de ne pas faire porter leur pensée sur la même [chose]; tandis que, dès que devient manifeste de combien de manières [cela] se dit et **108a25** se portant sur quoi on prend position, le demandeur aura tout l'air ridicule, s'il n'effectue pas son raisonnement en relation à cela. C'est utile encore pour ne pas se faire paralogiser et pour paralogiser, car sachant, en effet, de combien de manières [ce dont on parle] se dit, nous ne serons pas paralogisés; nous saurons au contraire si ce n'est pas en relation à la même [chose] que le demandeur effectue son raisonnement. Et nous-mêmes, **108a30** en demandant, nous pourrions paralogiser, s'il se trouve que le répondant ne sache pas de combien de manières [cela] se dit. Toutefois, cela n'est pas

<sup>52</sup> Tâw diaforâw, abréviation de tâw diaforâw eîre >n, nom et description du troisième instrument en 13, 105a24.

<sup>53</sup> Attribut ou sujet.

possible à tout propos, mais [seulement] quand ce qui se dit de plusieurs manières est vrai d'une manière, faux de l'autre. Cette façon, cependant, n'est pas appropriée à la dialectique. C'est pourquoi les dialecticiens doivent éviter de toute manière **108a35** un [procédé] de cette nature, discuter contre le nom, à moins qu'on soit incapable de discuter autrement sur le propos.

Quant à découvrir les différences, c'est utile pour les raisonnements qui concluent que [c'est] la même [chose] et [que c'en est une] autre, et pour connaître **108b1** ce que chaque [chose] est. Que cela soit utile pour les raisonnements qui concluent que [c'est] la même [chose] et [que c'en est] une autre, c'est bien sûr évident, car dès que nous découvrirons une différence quelconque entre les propos, nous nous trouverons à avoir montré que ce n'est pas la même chose. Mais [c'est utile aussi] pour connaître ce que [chaque chose] est, parce que **108b5** nous avons coutume de distinguer la raison propre de l'essence de chaque [chose] au moyen des différences appropriées à chacune.

La considération du semblable, quant à elle, est utile en vue des raisons inductives, des raisonnements [procédant] par supposition et de la production des définitions. En vue des raisons inductives, bien sûr, **108b10** parce que c'est à force d'induction de singuliers semblables que nous venons à réclamer d'induire l'universelle. Effectivement, il n'est pas facile d'induire sans savoir ce qu'il y a de semblable. En vue, aussi, des raisonnements [procédant] par supposition, parce qu'il est endoxal que comme il en va, éventuellement, de l'un de [cas] semblables, ainsi [en va-t-il aussi] du reste. En conséquence, dès que nous aurons en abondance de quoi **108b15** discuter contre l'un d'eux, nous nous ferons concéder que comme il en va, éventuellement, de ce<sup>54</sup> [cas semblable] ainsi en va-t-il du propos; aussi, en ayant montré celui-là, nous nous trouverons à avoir montré le propos par supposition. Puisque nous aurons supposé, en effet, que comme il en va, éventuellement, de ce<sup>54</sup> [cas semblable], ainsi en va-t-il aussi du propos, nous aurons fait la démonstration. En vue, enfin, de la **108b20** production des définitions, parce que du fait de pouvoir apercevoir ce qui en chaque [matière] est la même [chose], cela ne nous mettra pas en impasse, au moment de définir, [de devoir déterminer] en quel genre poser le propos. C'est en effet parmi les [attributs] communs celui qui s'attribue le plus en ce que [la chose] est qui pourra être son genre. C'est semblablement aussi en ce qui est très éloigné que la considération du semblable [est] utile pour les définitions. Par exemple, que c'est la même [chose] **108b25** la sérénité dans la mer et la tranquillité dans l'air, car chacune est un calme; de même le point dans la ligne et l'unité dans le nombre, car chacun est principe. Par conséquent, c'est en produisant à titre de genre ce qu'il y a de commun à tous [les cas semblables] qu'il fera figure d'endoxe que nous ne définissons pas étrangement. C'est à peu près ainsi, d'ailleurs, que ceux qui définissent ont coutume de produire [leurs définitions]. On dit en effet que l'unité **108b30** est principe du nombre et que le point est principe de la ligne. Il est donc évident qu'on pose le genre dans ce qu'il y a de commun aux deux.

Voilà donc les instruments grâce auxquels les raisonnements [sont effectués]. Quant aux lieux en relation auxquels ce qu'on a dit sera utile, les voici.

---

<sup>54</sup> ToÊtvñ. Je ne m'explique pas le pluriel. D'ailleurs, le texte donne §ke >no à la ligne suivante. Mais toÊtvñ revient en 108a18!!!

## LIVRE 2 (non traduit)

## LIVRE 3 (non traduit)

## LIVRE 4 : LIEUX COMMUNS DU GENRE

### **CHAPITRE I : Importance des lieux du genre. - Dix lieux.**

[121a]

§ 1. Après les lieux de l'accident, il faut étudier ceux qui sont relatifs au genre et au propre : ce sont en ces questions les éléments des définitions, bien que ce soient là des choses qu'examinent rarement ceux qui discutent.

§ 2. [15] Si l'adversaire a posé le genre de quelque objet, il faut d'abord regarder à toutes les choses qui sont de même genre que la chose mentionnée et voir si le genre suggéré n'est pas attribué à l'un d'entre eux, comme cela se produit dans le cas d'un accident. Par exemple si le bon est un genre du plaisir, il faut voir si quelque plaisir n'est pas bon ; car si cela est, il est clair que le bien n'est pas le genre du plaisir, le genre devant être attribué [20] à toutes les espèces qui sont au-dessous de lui.

§ 3. Ensuite, il faut voir si le genre prétendu, au lieu d'être attribué essentiellement, n'est pas un simple accident : par exemple, le blanc attribué à la neige; ou à l'âme, ce qui se meut par soi-même; car da neige n'est pas ce qui est le blanc, puisque le blanc n'est pas le genre de la neige, et l'âme n'est pas non plus ce qui se meut soi-même : mais c'est un accident [25] pour elle de se mouvoir, comme c'en est un souvent à l'animal de marcher ou d'être ce qui marche. On peut ajouter que ce prétendu genre, ce qui se meut soi-même, n'est pas une substance, mais qu'il paraît exprimer plutôt un sujet qui agit ou qui souffre: et de même pour le blanc; car cet attribut ne dit pas ce qu'est la neige substantiellement, mais il exprime sa qualité. Par conséquent, aucun de ces deux termes ne peut être attribué essentiellement au sujet.

§ 4. Il faut surtout regarder à la définition de l'accident, si elle convient bien au genre indiqué, comme pour les exemples cités plus haut; car une chose peut ou non se mouvoir soi-même, et de même être blanche ou ne pas l'être. Ainsi donc, aucun de ces attributs n'est genre, mais ils sont accidents, puisque nous avons appelé accident ce qui peut être ou n'être pas [35] à une chose.

§ 5. Il faut voir encore si le genre et l'espèce ne sont pas dans la même division, tandis que l'un est substance et l'autre simple qualité, ou l'un relatif, et l'autre qualité: par exemple, la

neige et le cygne sont des substances, mais le blanc n'est pas une substance, ce n'est qu'une qualité; de sorte que de blanc n'est le genre ni de la neige, ni du cygne.

[121b] Autre exemple : la science fait partie des relatifs; le beau et le bon sont des qualités, de sorte que ni le beau ni le bon ne sont le genre de la science; car il faut que les genres des relatifs soient eux-mêmes des relatifs : par exemple, pour le double, le multiple étant le genre [5] du double est lui-même un relatif. En un mot, il faut que le genre soit compris sous la même division que l'espèce: si l'espèce est substance, le genre le sera aussi ; et si l'espèce est In qualitatif, le genre sera aussi qualitatif; et, par exemple, si le blanc est qualitatif, la couleur le sera aussi; et ainsi du reste.

§ 6. [10] En outre, il faut voir s'il y a nécessité ou simple possibilité que le genre participe à ce qui est supposé dans le genre. Le mot participation doit s'entendre dans le sens de recevoir la définition de ce qui est partagé. Il est donc évident que les espèces participent aux genres, mais que les genres ne participent point aux espèces; car l'espèce reçoit la définition du genre, mais le genre ne reçoit pas la définition de l'espèce. Il faut donc examiner [15] si le genre indiqué participe ou peut participer à l'espèce: par exemple, si l'on donne quelque chose comme genre de l'être ou de l'un, il en résultera que le genre participera à d'espèce; car l'être et l'un sont des attributs de toute chose, de sorte que leur définition l'est aussi.

§ 7. [20] De plus, il faut voir si d'espèce donnée pour une certaine chose est vraie, tandis que le genre ne l'est pas : par exemple, si l'on suppose que d'être ou la science soit le genre du probable ; car le probable pourra être attribué à ce qui n'est pas. Beaucoup de choses qui ne sont pas pourront être probables, mais il est évident que l'être et la science ne peuvent être attribués à ce qui n'est pas. Donc l'être, [25] non plus que la science, ne sont le genre du probable; car pour les choses auxquelles l'espèce est attribuée, il faut que le genre le leur soit aussi.

§ 8. A l'inverse, il faut voir si ce qui est posé dans le genre ne peut participer à aucune des espèces; car il est impossible que ce qui ne participe à aucune espèce participe au genre, à moins qu'il ne soit une des espèces de la première division [30] ; car ce sont celles-là seulement qui participent au genre. Si donc l'on a supposé que le mouvement est le genre du plaisir, il faut regarder si le plaisir n'est ni destruction, ni altération, ni aucun autre des mouvements connus; car alors il est évident qu'il ne participe à aucune des espèces et qu'il ne participe pas non plus du genre, parce qu'il y a nécessité que ce qui participe du genre doit participer [35] aussi de l'une des espèces. Donc, le plaisir ne peut être une espèce de mouvement, puisqu'il n'est pas un des mouvements individuels, c'est-à-dire, l'un des individus qui sont sous l'espèce du mouvement. C'est qu'en effet les individus participent à la fois au genre et à d'espèce; par exemple, un individu homme participe de d'homme et de l'animal.

§ 9. [122a] Il faut voir de plus si ce qui est placé dans le genre n'est pas plus étendu que le genre, comme par exemple, le probable est plus étendu que l'être; car ce qui est et ce qui n'est pas sont des probables. Donc, le probable n'est pas une espèce de l'être; car toujours le genre est plus étendu que l'espèce.

[§ 10](#). Il faut regarder de plus, si le genre [5] et d'espèce sont faits d'étendue égale et par exemple, si d'attributs qui sont à tout, l'un n'est pas fait genre et l'autre espèce, comme l'être et l'unité et l'un sont attributs de tout. Donc, celui-ci n'a pas le genre de celui-là, puisqu'ils sont d'extension parfaitement égale. Et de même si l'on a supposé subordonnés entre eux le primitif et le principe; car le principe est le primitif et le primitif [10] est le principe: donc ces deux choses sont identiques, et l'une n'est pas du tout le genre de l'autre. Le point essentiel à bien savoir dans tout ceci est que le genre est plus large que l'espèce et que la différence; car la différence aussi est moins large que le genre.

[§ 11](#). [15] Il faut voir encore si le genre énoncé n'est pas ou peut ne pas paraître le genre d'une des choses non différentes en espèce; et quand on établit la thèse, il faut voir s'il est le genre de l'une de ces choses; car le genre est le même pour toutes les choses non différentes en espèces. Si donc on montre qu'il est de genre de l'une, on aura montré qu'il l'est de toutes; et si l'on montre pour une seule qu'il n'en est pas le genre, on aura montré qu'il ne l'est d'aucune. Par exemple, si après avoir posé les lignes indivisibles, on dit que l'insécable est leur genre, [20] on se trompe; car ce genre n'est pas celui des lignes qui sont divisibles, bien quelle soient sans différences quant à l'espèce, puisque toutes les lignes droites n'ont entre elles aucune différence spécifique.

## **CHAPITRE II : Treize autres lieux du genre.**

§ 1. Il faut voir encore s'il n'y a pas quelque autre genre de l'espèce [25] donnée que n'embrasse pas le genre indiqué, et qui ne soit pas sous lui : par exemple, si l'on a posé que la science soit le genre de la justice; car la vertu est aussi le genre de la justice, et aucun de ces genres ne comprend l'autre. Donc, la science n'est pas le genre de la justice; car il semble que quand une espèce est sous deux genres, l'un doit être compris dans [30] l'autre. Toutefois, ceci offre quelque difficulté dans certains cas: par exemple, quelques-uns croient que la prudence est à la fois une vertu et une science, et pourtant aucun de ces genres n'est compris dans l'autre. Il est vrai que tout le monde n'accorde pas que la prudence soit une science ; mais si l'on accorde que cette assertion soit exacte, il semble nécessaire [35] que les genres d'une même chose soient subordonnés entre eux, ou que tous deux soient compris sous un même genre, comme c'est le cas pour la vertu et pour la science; car toutes deux sont sous le même genre, puisque l'une et l'autre sont possession et disposition. Il faut donc voir si aucune des deux n'appartient au genre indiqué; car [\[122b\]](#) si les genres de toutes deux ne sont pas subordonnés entre eux, ou si toutes les deux ne sont pas comprises sous un même genre, le genre indiqué n'appartient pas au sujet.

[§ 2](#). Il faut regarder aussi le genre du genre donné, et ainsi pour tous les genres supérieurs et s'assurer qu'ils sont tous attribués à l'espèce [5] et qu'ils lui sont attribués essentiellement; car il faut que le genre supérieur puisse être attribué essentiellement à l'espèce. S'il y a quelque part discordance, c'est évidemment que le genre indiqué n'est pas genre véritablement. A l'inverse, il faut voir si le genre participe à l'espèce, soit ce genre même, soit quelqu'un des genres supérieurs; car le terme supérieur ne peut participer à aucun des inférieurs. Il faut donc, quand on réfute [10] une proposition, s'y prendre comme on l'a déjà dit. Quand on l'établit, et qu'il est reconnu que le genre indiqué est bien à l'espèce, mais qu'il y a doute s'il y est comme genre, il suffit de montrer que l'un des genres supérieurs est

attribué essentiellement à l'espèce : car du moment qu'un seul est attribué essentiellement, tous les autres, soit au dessus soit [15] au dessous de lui, s'ils sont attribués à l'espèce, le seront essentiellement. Donc, le genre donné est attribué essentiellement aussi. Pour se convaincre que l'un des genres étant attribués essentiellement, tous les autres, pourvu qu'ils soient attribués, le sont essentiellement aussi, il faut recourir à l'induction. Mais si l'on doute absolument que le genre indiqué [20] soit bien au sujet, il ne suffirait plus de montrer qu'un des genres supérieurs est attribué à l'espèce essentiellement: par exemple, si l'on a soutenu que la translation soit le genre de la marche, il ne suffit pas de montrer que la marche est un mouvement pour montrer aussi que c'est une translation, puisqu'il y a encore d'autres mouvements qu'elle; mais il faut montrer [25], en outre, que la marche ne participe d'aucun des mouvements placés sous la même catégorie, si ce n'est de la translation. En effet il y a nécessité que ce qui participe du genre participe aussi de quelqu'une des espèces placées sous la première division. Si donc la marche ne participe ni de d'accroissement, ni de la diminution, ni d'aucun des autres mouvements; il est évident qu'elle participe à la translation, et [30] par conséquent que la translation est le genre de la marche.

§ 3. A l'inverse, pour les choses où l'espèce indiquée est réellement attribuée comme genre, il faut voir si le genre donné est attribué essentiellement à toutes les choses auxquelles l'est aussi l'espèce; et de même pour tous les termes supérieurs au genre. S'il y a quelque discordance, il est évident que ce [35] n'est pas le genre vrai qui a été donné; car si c'était le genre, tout ce qui est au dessus et lui-même, seraient attribués essentiellement à toutes les choses auxquelles l'espèce est attribuée essentiellement aussi. On pourra donc, quand on renverse la proposition, se servir de cette considération, que le genre n'est pas attribué essentiellement aux choses mêmes dont l'espèce est un attribut essentiel. Mais quand on établit la proposition, on ne peut se servir que du cas où le [123a] genre est attribué essentiellement; car alors et le genre et l'espèce seront attribués essentiellement au même sujet : de sorte que le même sujet est sous deux genres. Donc nécessairement ces deux genres sont subordonnés entre eux. Si donc, on a montré que ce qu'on veut établir [5] comme genre n'est pas sous d'espèce, il est évident que l'espèce sera sous lui, et l'on aura prouvé que ce terme est bien le genre.

§ 4. Il faut regarder aussi aux définitions des genre et voir si elles s'accordent avec l'espèce donnée, et avec tout ce qui participe de cette espèce; car il faut nécessairement que les définitions des genres soient attribuées à l'espèce et à tout ce qui participe [10] de l'espèce. Si donc il y a quelque part discordance, il est évident que ce n'est pas le genre véritable qui a été donné.

§ 5. Il faut voir encore si l'on a donné la différence comme genre; par exemple, si l'on dit que l'immortel est genre de la divinité : l'immortel n'est que la différence de l'animal, puisque parmi les animaux les uns sont mortels et les autres immortels. Il est donc clair [15] qu'on s'est mépris; car la différence ne peut être genre de quoi que ce soit. Et ce qui fait bien voir que cela est vrai c'est que toute différence exprime non pas la substance mais bien plutôt la qualité, comme le terrestre et le bipède.

§ 6. On s'est également mépris si on a placé la différence dans le genre comme espèce : par exemple, si l'on dit que l'impair est ce qu'est le nombre; car c'est une différence des nombres que l'impair, ce n'en est pas [20] une d'espèce.

Bien plus, la différence ne paraît même pas participer au genre; car tout ce qui participe au genre est toujours espèce ou individu; et la différence n'est ni espèce ni individu. Il est donc évident que la différence ne participe pas au genre. Donc aussi l'impair est non une espèce, mais une différence, puisqu'il ne participe point au genre.

[§ 7.](#) [25] Il faut voir également si l'on a placé le genre dans l'espèce : et, par exemple, si l'on a appelé la contiguïté continuité, et le mélange combinaison, ou comme fait Platon qui définit la translation le mouvement dans l'espace. Ce sont autant d'erreurs; car la contiguïté n'est pas continuité : tout au contraire, c'est la continuité qui [30] est continuité. En effet tout contigu n'est pas continu, tandis que tout continu est contigu. Et de même pour le reste; car tout mélange n'est pas combinaison ; ainsi le mélange de choses sèches n'est pas une combinaison, pas plus que changement dans respect n'est une translation : et par exemple, la marche ne paraît pas être une translation : la translation ne peut guère se dire que des objets qui passent involontairement d'un lieu à un autre, comme cela arrive pour les choses [35] inanimées. Il est donc évident que, dans tous les cas qu'on vient de citer, l'espèce est plus large que le genre, tandis qu'il en doit être tout à l'opposé.

[§ 8.](#) On peut encore s'être trompé à l'inverse, si l'on a placé les différences dans l'espèce : par exemple, si l'on a dit que l'immortel est dieu; car alors l'espèce sera aussi large et même [123b] plus large que la différence; or la différence est toujours aussi large ou plus large que l'espèce.

[§ 9.](#) L'on peut aussi avoir placé le genre dans la différence : et, par exemple, avoir dit que la couleur est ce qui fait distinguer les choses, et que le nombre est ce qui est impair.

[§ 10.](#) On peut même encore avoir posé le genre comme différence, et l'on peut avoir fait une proposition comme celle-ci, par exemple : que le mélange est une différence de la combinaison, ou [5] le changement dans l'espace une différence de la translation. Il faut appliquer à tous les cas analogues le même procédé; car les lieux sont communs à tous. Il faut toujours que le genre soit plus large que la différence, et qu'il ne participe pas de la différence; mais en le donnant ainsi qu'on l'a fait dans les exemples indiqués plus haut, ces deux règles cessent d'être possibles; car le genre alors sera moins large [10], et il participera de la différence.

[§ 11.](#) De plus, si aucune des différences du genre n'est attribuable à l'espèce donnée, le genre non plus n'y sera point attribué : par exemple, ni le pair ni l'impair ne sont attribués à l'âme, non plus que le nombre, par conséquent.

[§ 12.](#) Il faut voir encore si l'espèce donnée est naturellement [15] antérieure au genre, et si elle détruit le genre, quand elle est elle-même détruite; car il en devrait être tout le contraire: c'est qu'alors on n'a pas donné le vrai genre.

[§ 13.](#) Il faut voir de plus si l'on peut laisser de côté le genre ou la différence pour l'espèce : par exemple, pour l'âme, le mouvement; et pour l'opinion, le vrai et le faux; car alors aucun des deux termes indiqués ne serait ni genre, ni différence, puisque le genre et la différence suivent toujours l'espèce tant que l'espèce elle-même subsiste.

### **CHAPITRE III : Quinze autres lieux du genre. - Douze pour renverser la thèse, et trois pour l'établir.**

§ 1. Il faut encore examiner si ce qui est dans le genre participe ou peut participer de l'un des contraires du genre; car alors une même chose pourrait avoir les contraires, puisque le genre ne défailit jamais, et qu'ainsi il participe ou peut participer au contraire.

§ 2. Il faut voir, en outre, si l'espèce n'est pas doué de quelque qualité qui ne peut absolument point être a ce qui est sous [25] le genre : par exemple, l'âme est douée de la vie, mais aucun nombre ne peut vivre; aussi l'âme n'est pas une espèce de nombre.

§ 3. Il faut examiner encore si l'espèce est homonyme au genre, en se servant pour découvrir l'homonymie des procédés indiqués plus haut; car le genre et l'espèce sont synonymes.

§ 4. [30] Comme il y a toujours plusieurs espèces dans un genre, il faut voir s'il n'est pas impossible qu'il y ait une seconde espèce du genre dénommé; car s'il n'y en a pas, il est clair que le terme indiqué ne peut pas du tout être genre.

§ 5. Il faut voir encore si ce n'est pas un terme purement métaphorique qui a été donné comme genre, comme lorsqu'on dit, par exemple que la prudence est une harmonie; car tout genre [35] est attribué proprement à ses espèces: or, l'harmonie est attribuée non point proprement, mais seulement par métaphore, à la prudence; en effet toute harmonie n'est que dans les sons.

§ 6. Il faut voir encore s'il n'y a pas quelque contraire à l'espèce : et cet examen petit se faire de plusieurs façons.

§ 7. D'abord, on doit voir si le contraire est dans le même genre, quand il n'y a pas de contraire au genre; car il faut que les contraires soient dans le même genre, s'il n'y a pas de contraire au genre. S'il y a un contraire au genre, il faut voir si le contraire est dans le genre contraire ; car il faut que le contraire soit dans le genre contraire, s'il y a quelque contraire au genre; et c'est par l'induction qu'on pourra s'en assurer dans chaque cas.

§ 8. De plus, il faut voir si le contraire de l'espèce n'est dans aucun genre, attendu qu'il est genre lui-même, comme le bien ; car, si ce terme n'est pas dans un genre, le contraire de ce terme n'y sera pas non plus : mais il sera genre lui-même, et c'est ce qui a lieu pour le bien et le mal; car aucun de ces deux termes n'est dans un genre, mais tous les deux sont genres.

§ 9. On peut examiner encore si le genre et l'espèce ne sont pas l'un et l'autre contraires à quelque terme : et si pour les uns il y a intermédiaire et si pour les autres il n'y en a pas; car s'il y a quelque intermédiaire pour les genres, il y en a pour les espèces: et si pour les espèces, il y en a pour les genres, comme pour la vertu et le vice, la justice et l'injustice ; car il y a des intermédiaires pour les deux. On objecte à cela qu'il n'y a pas d'intermédiaire entre la maladie et la santé, bien qu'il y en ait entre le mal et le bien.

§ 10. On peut rechercher s'il y a quelque intermédiaire à la fois et pour les genres et pour les espèces, sans que ce soit de la même manière : pour les uns comme négation, et pour les autres comme sujet; car il est probable à première vue que les intermédiaires seront de la même manière pour les deux, comme pour la vertu et le vice, la justice et l'injustice. En effet pour tous les deux les intermédiaires sont négatifs.

§ 11. Quand il n'y a pas de contraire au genre, il ne faut pas regarder seulement si le contraire est dans le même genre, il faut regarder encore si l'intermédiaire y est; car là où sont les extrêmes, là aussi sont les moyens, comme pour le beau et le noir, puisque la couleur est le genre des deux extrêmes et de toutes les couleurs intermédiaires. On objecte que le défaut et l'excès sont dans le même genre; car tous les deux sont dans le mal: et que la modération qui en est l'intermédiaire est non dans le mal, mais dans le bien.

§ 12. Il faut voir en outre si le genre est contraire à quelque terme, tandis que l'espèce ne l'est à aucun; car si le genre est contraire à quelque terme, l'espèce l'est aussi, comme la vertu et le vice, la justice et l'injustice. Et si l'on examine d'autres cas, on verra qu'il en est bien de même. Une objection peut se tirer de la santé et de la maladie; car, absolument parlant, la santé est contraire à la maladie : mais telle maladie particulière, qui est une espèce de la maladie, n'est contraire à rien; par exemple, la fièvre, l'ophthalmie, ou telle autre maladie.

§ 13. Quand on réfute, voilà tout ce qu'il faut examiner; car si les conditions qu'on a dites n'ont pas été remplies, il est clair que ce n'est pas le genre qui a été donné.

§ 14. Quand on établit la proposition, il y a trois manières de procéder :

§ 15. D'abord il faut voir si le contraire de l'espèce est bien dans le genre indiqué, quand il n'y a pas de contraire à ce genre; car si le contraire est dans ce genre, il est clair que l'objet en discussion y est aussi.

§ 16. Et il faut voir encore si le terme intermédiaire est dans le genre indiqué; car là où est le terme moyen, là aussi sont les extrêmes.

§ 17. Et de plus, s'il y a quelque contraire au genre, il faut examiner si le contraire est dans le genre contraire; car, s'il y est, il est clair que l'objet proposé est aussi dans le genre proposé.

#### **CHAPITRE IV : Quatorze autres lieux du genre.**

§ 1. Il faut regarder aussi aux cas et aux conjugués, s'ils se suivent pareillement, soit qu'on réfute la thèse, soit qu'on l'établisse; car c'est à la fois que l'attribut est ou n'est pas à un seul ou à tous : par exemple, si la justice est une science, justement sera savamment et le juste sera savant; mais si l'une de ces choses n'est pas, il n'en saurait être non plus une seule des autres.

§ 2. Il faut regarder, en outre, aux choses qui sont entre elles dans un rapport semblable : par exemple, le rapport de l'agréable au plaisir est tout à fait pareil à celui de l'utile au bien; car des deux côtés l'un est ce qui produit l'autre. Si donc le plaisir se confond avec le bien, l'agréable se confondra avec l'utile. Il est donc clair que le plaisir produit le bien puisque le plaisir est un bien.

§ 3. Même remarque pour les générations et destructions des choses : par exemple, si bâtir c'est agir, avoir bâti ce sera avoir agi; et si apprendre c'est se souvenir, avoir appris ce sera s'être souvenu; et si être dissous c'est être détruit, avoir été dissous ce sera avoir été détruit; et la dissolution sera une sorte de démolition.

§ 4. Même remarque encore pour les choses qui produisent et qui détruisent. De même aussi pour ressemblances des choses et les usages; et, en général, soit qu'on réfute, soit qu'on établisse, il faut regarder à la lumière des ressemblances, quelles qu'elles soient, comme nous venons de le dire pour la génération et la destruction des choses. Si ce qui détruit est dissolvant, être détruit sera aussi être dissous; et si générateur est produire, être engendré ce sera être produit, et la génération sera une production. Et de même pour les puissances et les usages des choses; car si la puissance est disposition, pouvoir sera aussi être disposé; et si se servir de quelque chose est une action, se servir ce sera agir, et s'être servi, avoir agi.

§ 5. Si l'opposé de l'espèce est privation, on peut réfuter la thèse de deux manières : d'abord, si l'opposé est dans le genre indiqué; car, ou la privation n'est jamais absolument dans le même genre, ou du moins n'est pas dans le dernier genre : par exemple, si la vue est dans le dernier genre, dans la sensation, l'aveuglement ne sera pas sensation. En second lieu, si la privation est à la fois l'opposé du genre et de l'espèce, et que l'opposé ne soit pas dans le genre opposé, le genre indiqué n'est pas non plus dans le genre indiqué. Il faut donc, quand on réfute la thèse, se servir de ces moyens. Mais, quand on l'établit, il n'y en a qu'un seul; car si l'opposé est dans l'opposé, l'objet en question sera aussi dans l'objet en question : par exemple, si l'aveuglement est une sorte d'insensibilité, la vue sera une sorte de sensation.

§ 6. Il faut examiner dans un sens contraire les négations, comme on l'a dit pour l'accident : par exemple si l'agréable se confond avec le bien, ce qui n'est pas bien n'est pas agréable; car s'il n'en était pas ainsi, il y aurait quelque chose qui ne serait pas bon et qui serait cependant agréable. Mais il est impossible qu'il y ait quelque chose de non bon qui soit agréable, puisque le bien est le genre de l'agréable. En effet toutes les fois que le genre n'est pas attribué, aucune des espèces ne l'est davantage. Il faut faire le même examen quand on établit la thèse; car, si ce qui n'est pas bon, n'est pas agréable, l'agréable est bon ; et par conséquent, le bon est le genre de l'agréable.

§ 7 Si l'espèce est un relatif, il faut regarder si le genre aussi en est un; car si l'espèce est un relatif, le genre aussi en sera un, comme pour le double et le multiple, qui tous deux sont des relatifs. Mais le genre doit être un relatif, sans que l'espèce en soit nécessairement un; car la science est un relatif, et la grammaire n'en est pas un. Ou bien la règle posée plus haut n'est-elle pas fautive? La vertu, en effet, est ce qu'est le bon, ce qu'est le beau, et la vertu est un relatif, tandis que le beau et le bon ne sont pas des relatifs, mais des qualités.

§ 8. Il faut aussi regarder si l'espèce n'est pas dite pour elle-même et pour le genre, relativement à la même chose: par exemple, si le double est dit le double de la moitié, il faut aussi que le multiple soit dit de la moitié : sinon, le multiple ne serait plus le genre du double.

§ 9. Il faut voir encore si l'espèce n'est pas dite relativement à la même chose et pour le genre et pour tous les genres du genre : car si le double est relatif à la moitié, le multiple l'est aussi, le surpassant sera relatif à la moitié; et d'une manière générale tous les genres supérieurs seront relatifs à la moitié. On objecte qu'il n'est pas nécessaire que l'espèce soit relative à une même chose, en soi et pour le genre; car la science est dite la science de ce qui est su, mais la possession et la disposition sont dites possession et disposition, non de ce qui est su, mais de l'âme.

§ 10. De plus, il faut voir si le genre et l'espèce sont exprimés d'une façon égale dans les cas des mots: par exemple, s'ils sont dits à quelqu'un, de quelqu'un ou de toute autre façon; car le genre doit suivre l'espèce. Ainsi ce qui est pour le double est aussi pour les genres supérieurs : de même que le double est le double de quelque chose. Et pour la science, elle est aussi la science de quelque chose, ainsi que ses genres, comme la disposition et la possession. On peut objecter qu'il n'en est pas toujours de cette façon; car l'opposé et le contraire sont opposés et contraires à quelque chose, tandis que l'autre, qui en est le genre, est non pas autre à quelque chose, mais autre que quelque chose : en effet on dit que telle chose est autre que telle chose.

§ 11. De plus, il faut voir si les relatifs exprimés d'une façon égale dans les cas des mots, ne sont pas également réciproques comme pour le double et le multiple; car chacun d'eux est dit le double, le multiple de quelque chose, soit en eux-mêmes, dans leurs termes réciproques. Ainsi la moitié et le sous-multiple sont dits la moitié et le sous-multiple de quelque chose; et de même pour la science et pour la perception; car elles sont la science et la perception de quelque chose, et sont exprimées également dans leurs termes réciproques; ainsi ce qui est su, ce qui est perçu, est su, est perçu par quelqu'un. Si donc, il n'y a pas pour l'un des termes une égale réciprocité, il est clair que l'un n'est pas le genre de l'autre.

§ 12. De plus, il faut voir si le genre et l'espèce sont relatifs à un nombre égal de choses; car l'un et l'autre semblent devoir se dire également, et pour un même nombre de choses, comme pour la donation et le don; ainsi la donation est dite donation de quelqu'un ou à quelqu'un, et le don est le don de quelqu'un et à quelqu'un; le don est le genre de la donation, la donation étant un don irrévocable. Mais pour certaines choses le genre et l'espèce ne sont pas également étendus; car le double est le double de quelque chose, mais le surpassant et le plus grand sont surpassant quelque chose et de quelque chose, plus grand est plus grand que quelque chose et de quelque chose ; car tout ce qui surpasse et est plus grand surpasse quelque chose et de quelque chose, et est plus grand que quelque chose et de quelque chose. Donc, ces termes ne sont pas les genres du double, puisqu'ils ne sont pas relatif à autant de choses que l'est l'espèce. Ou bien il n'est pas vrai généralement de dire que le genre et l'espèce sont relatifs dans une étendue égale.

§ 13. Il faut voir encore si l'opposé est bien le genre de l'opposé : par exemple, si le multiple est le genre du double, et si le sous-multiple l'est de la moitié; car il faut que l'opposé soit le genre de l'opposé. Si donc on avance que la science est la sensation, il faudra aussi que ce qui est su soit sensible, mais cela n'est pas; car tout ce qui est su n'est pas sensible, et il y a certaines choses purement intellectuelles que l'on sait. Donc le sensible n'est pas le genre de ce qui est su, et s'il ne l'est pas, la sensation n'est pas non plus le genre de la science.

§ 14. Puisque, parmi les relatifs, les uns sont nécessairement dans les choses ou du moins près des choses relativement auxquelles ils sont dits : par exemple, la disposition, la possession et la commensurabilité; car il n'est pas possible que ces trois relatifs soient dans d'autres choses que dans celles dont ils sont les relatifs; et comme d'autres relatifs au contraire ne sont pas nécessairement dans les choses dont ils sont les relatifs? mais y peuvent seulement être: par exemple, si l'âme est une chose qu'on peut savoir, car il n'y a aucun obstacle à ce que l'âme ait la connaissance d'elle-même: mais cela n'est en rien nécessaire, puisque cette même science peut fort bien être aussi dans une autre chose : comme enfin d'autres relatifs ne peuvent absolument point être dans les choses dont ils sont les relatifs; par exemple, le contraire n'est jamais dans le contraire, non plus que la science dans ce qui est su, à moins que ce qui est su ne soit l'âme même de l'homme: il s'ensuit qu'il faut examiner si l'adversaire a placé une chose qui a cette qualité de relatif dans un genre qui n'a pas cette qualité. Par exemple, si l'on a dit que la mémoire est la permanence de la science; car toute permanence est dans l'objet permanent et dans ce qui le concerne, de sorte que la permanence de la science est dans la science, et que la mémoire est dans la science, puisque c'est la permanence de la science; mais cela n'est pas possible; car toute mémoire est dans l'âme.

Du reste, ce lieu qu'on vient de dire est commun aussi à l'accident : il n'y a pas de différence à dire que la permanence est le genre de la mémoire, ou de dire que la permanence est un accident pour elle; car de quelque façon que la mémoire soit la permanence de la science, cette même définition lui conviendra toujours.

## **CHAPITRE V : Douze autres lieux du genre.**

§ 1. De plus, si l'on a placé la faculté dans l'acte ou l'acte dans la faculté, ce qu'on a pris pour genre s'est pas véritablement genre : par exemple, si l'on a dit que la sensation était un mouvement dans le corps; car la sensation est une faculté : mais le mouvement est un acte. Et de même, si l'on a dit que la mémoire est une faculté susceptible de recevoir la perception; car aucune mémoire n'est faculté, elle est bien plutôt un acte.

§ 2. On se trompe encore en plaçant la faculté dans la puissance qui en est la suite : par exemple, si l'on dit que la douleur est une réfrénation de la colère, et que la justice et le courage sont la réfrénation de sentiments cupides et craintifs; car il suffit alors d'être impassible pour être courageux et doux : tandis que l'homme qui se modère est celui qui est ému et ne se laisse pas entraîner. Peut-être, du reste, cette puissance est-elle la suite de l'un et de l'autre état, de sorte que l'homme maître de soi, souffre, n'est pas entraîné, et sait résister. Mais même n'est pas l'essence ici du courage et là de la douleur; l'essence de l'un et de l'autre, c'est de ne pas se laisser émouvoir par de telles passions.

§ 3. Parfois on prend la conséquence, quelle qu'elle soit pour le genre : par exemple, la douleur pour le genre de la colère, et la perception pour celui de la certitude. Il est bien vrai que toutes deux suivent d'une certaine manière les espèces indiquées : mais aucune d'elles cependant n'en est le genre. En effet l'homme en colère ne s'est mis en colère qu'après que la douleur est venue l'atteindre; et ce n'est pas la colère qui est cause de la douleur, mais bien la douleur qui l'est de la colère; donc, absolument parlant, la colère n'est pas la douleur. Et par le même motif la certitude n'est pas la perception ; car on peut bien avoir la même perception sans avoir de certitude: mais cela ne se pourrait pas si la certitude était une espèce de la perception. En effet il n'est pas possible qu'une chose demeure la même si on la change tout à fait d'espèce. Ainsi, ce même animal ne saurait être tantôt homme et tantôt ne l'être pas.

Mais si l'on prétend que nécessairement celui qui perçoit a une certitude aussi, la perception et la certitude sont prises comme égales, de sorte que de cette façon encore il n'y aurait plus de genre; car il faut que le genre soit toujours plus large que l'espèce.

§ 4. Il faut voir encore si les deux ne peuvent pas être naturellement dans un seul et même objet; car là où est l'espèce là est le genre : par exemple, là où est le blanc, là aussi est la couleur; et là où est la grammaire, là aussi est la science. Si donc on appelle la honte crainte, et la colère douleur, il en résultera que l'espèce et le genre ne sont pas dans le même objet; car la honte est dans l'âme raisonnable, la crainte dans l'âme passionnée, et la douleur dans l'âme concupiscible; car c'est là aussi qu'est le plaisir, tandis que la colère est dans la partie passionnée. Donc, ce ne sont pas les vrais genres qui ont été indiqués, puisqu'ils ne peuvent être naturellement dans les mêmes objets que les espèces. Et de même pour l'amitié, si on la place dans la partie concupiscible, elle cessera d'être un acte volontaire, tandis que toute volonté est dans la partie raisonnable. Ce lieu, du reste, est utile même aussi pour l'accident; car l'accident et la chose à laquelle il appartient sont dans le même objet, de sorte que s'ils ne paraissent pas y être, il est évident que l'accident a été mal indiqué.

§ 5. On s'est encore trompé si l'espèce ne participe qu'en partie au genre indiqué; car le genre ne paraît pas pouvoir être possédé en partie par l'espèce. Ainsi, l'homme n'est pas animal en partie, la grammaire n'est science en partie: et de même pour le reste. Il faut donc examiner si le genre n'est pas possédé seulement en partie par quelques termes. Et, par exemple, si l'on dit qu'un animal est ce qui est senti ou ce qui est vu; l'animal est bien en partie sensible et visible, et c'est par son corps qu'il est sensible et visible; mais non par son âme. Donc, le sensible et le visible ne peuvent être les genres de l'animal.

§ 6. On ne s'aperçoit pas non plus quelquefois qu'on met le tout dans la partie, comme lorsqu'on appelle animal un corps animé; mais la partie ne peut point être attribuée au tout. Donc le corps ne saurait être le genre de l'animal, puisqu'il en est une partie.

§ 6. Il faut voir encore si l'adversaire n'a point dans la connaissance et dans le possible, quelque chose qui soit à reprendre ou à fuir ; par exemple, s'il a appelé sophiste celui qui peut tirer un lucre de sa sagesse apparente, ou calomniateur celui qui peut calomnier en secret et semer la haine entre les amis, ou voleur celui qui peut voler les choses d'autrui. En effet, aucun de ces gens n'est qualifié de ce nom uniquement parce qu'il peut être tel. Dieu

et l'homme vertueux peuvent aussi malfaire, mais ne sont pas tels cependant; car on n'appelle méchants que ceux qui le sont volontairement. C'est que toute puissance est chose à désirer: les puissances même du mal sont désirables aussi, et voilà pourquoi nous disons que Dieu et l'homme vertueux les possèdent; car ils peuvent faire le mal. Ainsi donc, la puissance ne saurait être le genre de rien de blâmable; sinon, il en résulterait que quelque chose de blâmable serait à désirer, et que certaine puissance serait blâmable.

§ 8. Il faut aussi voir si l'adversaire n'a pas donné comme puissance ou possible, ou simplement comme pouvant produire quelque chose, une des choses précieuses ou désirables en soi; car toute puissance, tout possible, toute chose qui agit, n'est désirable qu'en vue d'une autre chose.

§ 9. Ou bien si l'adversaire a placé dans un seul genre une chose qui est dans deux ou plusieurs genres; car il y a certaines choses qu'on ne saurait place dans un seul genre; par exemple, le menteur et le calomniateur. En effet, l'intention avec la puissance ou la puissance sans l'intention ne suffisent point pour faire ni le menteur ni le calomniateur; il n'y a de menteur et de calomniateur que celui qui réunit les deux choses. Donc, il ne faut pas placer les deux choses indiquées ici dans un seul genre, il faut les mettre dans deux genres.

§ 10. Quelquefois aussi on donne réciproquement le genre pour la différence et la différence pour le genre ; par exemple, la stupéfaction pour un excès d'admiration, et la certitude pour une violence de conception. Mais ni l'excès ni la violence ne sont le genre : ce n'est que la différence; car la stupéfaction paraît être une admiration excessive, et la certitude une conception violente. Donc, l'admiration et la conception sont le genre, comme l'excès et la violence sont la différence. De plus, si l'on prenait l'excès ou la violence pour genres, les choses inanimées elles-mêmes éprouveraient certitude et stupéfaction. En effet, la violence de chaque chose et l'excès sont à ce dont ils sont l'excès et la violence. Si donc la stupéfaction est un excès d'admiration, la stupéfaction sera à l'admiration, de sorte que l'admiration sera stupéfaite : et de même la certitude sera à la conception, s'il y a une violence de conception, de sorte que la conception aura la certitude. Il arrivera encore, si l'on prétend qu'il en est ainsi, que la violence est violente, que l'excès est excessif; car il y a une attitude violente. Si donc la certitude est violence, la violence sera violente. Et de même aussi il y a une stupéfaction excessive: si donc la stupéfaction est excès, il y aurait un excès excessif. Mais ni l'une ni l'autre de ces choses ne semble vraie, de même que le mouvement n'est pas le mobile, non plus que la science n'est ce qui est su.

§ 11. On se trompe encore en plaçant la modification dans le genre même qui est modifié : par exemple, quand on dit que l'immortalité est une existence éternelle ; car l'immortalité paraît être une modification ou une circonstance de l'existence. Mais évidemment l'assertion précédente ne deviendrait vraie que si l'on accordait que de mortel on peut devenir immortel; car personne ne dirait alors qu'il prend une autre existence, mais seulement qu'à cette même existence il arrive quelque modification ou quelque circonstance nouvelle. Donc l'existence n'est pas le genre de l'immortalité.

§ 12. En outre, on se trompe si l'on dit que le genre de la modification est l'objet même dont il y a modification : par exemple, si l'on dit que le vent c'est l'air agité; car le vent est plutôt

l'agitation de l'air. C'est en effet toujours le même air, soit qu'il soit agité, soit qu'il reste en repos. Donc, absolument parlant, le vent n'est pas l'air; car alors il y aurait vent même quand l'air ne serait pas agité, puisque le même air subsiste qui tout à l'heure était le vent. Et de même pour toutes les autres erreurs de ce genre. Mais si, dans l'exemple précédent, on peut accorder que le vent soit de l'air agité, il ne faudrait pas admettre des assertions de ce genre pour toutes les choses dans lesquelles le genre indiqué n'est pas le véritable; on ne pourrait les admettre que pour le cas où le genre donné est attribué avec vérité.

En effet, dans quelques cas, ce genre ne semble pas être vrai; par exemple, pour la boue et la neige : on peut dire que la neige est de l'eau coagulée, et que la boue est de la terre mêlée à l'humide; mais la neige n'est pas de l'eau et la boue n'est pas de la terre; donc, ni l'un ni l'autre des genres indiqués ne sont vraiment genres; car il faut que le genre soit toujours vrai pour toutes les espèces. Et de même on ne peut dire que le vin soit de l'eau tournée, comme Empédocle prétendait que c'était « de l'eau tournée dans le bois: » c'est qu'absolument parlant, le vin n'est pas de l'eau.

## **CHAPITRE VI : Dix-sept autres lieux du genre, neuf pour réfuter, et huit pour établir la thèse. - Fin des lieux du genre.**

§ 1. De plus, il faut voir si ce qui est donné comme genre n'est absolument le genre de rien; car il est clair alors qu'il n'est point non plus le genre de ce dont il s'agit. Il faut remarquer aussi que les choses participant au genre donné ne doivent différer en rien spécifiquement ; par exemple, les choses blanches : entre elles il ne peut y en avoir une qui diffère en espèce; or les espèces de tout genre sont différentes; donc le blanc ne serait le genre de rien.

§ 2. En outre, l'adversaire s'est trompé s'il a pris pour genre ou différence un attribut commun à tout; car il y a plusieurs attributs qui appartiennent à tout ainsi l'être et l'unité sont des attributs qui suivent toutes choses. Si donc on a donné l'être comme genre, il est clair que ce serait le genre de tout, puisqu'il est attribué à tout; mais le genre n'est attribué uniquement qu'aux espèces; donc, l'un lui-même serait une espèce de l'être. Il en résulterait alors que l'espèce serait attribuée à toutes les choses auxquelles le genre est attribué, l'être et l'unité étant absolument attribués à tout, tandis qu'il faut toujours que l'espèce soit attribuée moins largement que le genre. Si l'on a pris pour différence un attribut qui appartient à tout, il est évident que la différence sera ou égale ou plus large que le genre; car si le genre est un des attributs qui appartiennent à tout, la différence lui est égale; et si le genre n'est pas un attribut applicable à tout, la différence est prise plus largement que lui.

§ 3. En outre, il faut voir si le genre indiqué est placé dans l'espèce subordonnée, comme le blanc pour la neige; car alors il est clair que ce n'est pas le genre véritable, le genre ne pouvant être que l'attribut de l'espèce subordonnée.

§ 4. Il faut voir encore si le genre n'est pas synonyme à l'espèce ; car le genre est attribué synonymiquement à toutes les espèces.

§ 5. Il faut voir si lorsqu'il y a un contraire au genre et à l'espèce, on n'a point placé le meilleur des contraires dans le genre pire; car il faudra que le terme restant soit dans le

genre restant, puisque les contraires sont dans des genres contraires: et ainsi le meilleur sera dans le pire, et le pire dans le meilleur, tandis que le genre meilleur paraît devoir appartenir aussi au meilleur.

§ 6. L'adversaire s'est trompé si un même objet, étant dans un rapport pareil avec deux autres, il l'a placé dans le pire et non dans le meilleur: si, par exemple, il a dit que l'âme est essentiellement un mouvement ou un mobile; l'âme est en effet également susceptible de repos et de mouvement : et si le repos est meilleur, il fallait placer le genre de l'âme dans le repos.

§ 7. Puis aussi, on peut tirer des arguments du plus et du moins, quand on réfute, si le genre reçoit le plus et que l'espèce ne le reçoive pas, soit elle-même, soit ce qui s'y rapporte; par exemple, si la vertu reçoit le plus, la justice et le juste le recevront aussi ; car tel homme est dit plus juste que tel autre. Si donc le genre donné reçoit le plus et que l'espèce ne le reçoive, ni elle-même ni ce qui s'y rapporte, c'est que le terme désigné n'est pas le genre véritable.

§ 8. En outre, si ce qui paraît être plus on également n'est pas le genre, il est clair que le terme qui a été indiqué ne l'est pas non plus. Ce lieu est utile surtout dans les cas où les attributs essentiels de l'espèce sont plusieurs, et qu'on n'a pas déterminé nettement et qu'on ne peut pas dire quel est le genre véritable: par exemple, la douleur et le sentiment du mépris paraissent être essentiellement attribuées à la colère ; car l'homme courroucé a de la douleur et croit être méprisé.

§ 9. La même considération est applicable si l'on compare quelqu'autre espèce à l'espèce; car si ce qui paraît être plus ou également dans le genre donné n'est pas dans le genre, il est clair que l'espèce donnée n'est absolument pas non plus dans le genre.

§ 10. Il faut donc, quand on réfute, procéder comme on vient de le dire.

§ 11. Mais quand on établit la proposition, si le genre et l'espèce donnés admettent le plus, ce lieu n'est pas applicable; car si tous deux le reçoivent, rien n'empêche que l'un ne soit pas le genre de l'autre. Ainsi, le beau et le blanc reçoivent le plus, et cependant l'un n'est pas le genre de l'autre.

§ 12. Mais la comparaison des genres et des espèces entre elles est utile; ainsi, du moment que telle chose et telle autre sont également genres, si l'une est genre, l'autre le sera aussi. Et de même s'il s'agit de plus et de moins : par exemple, si la force est plus le genre de la modération que la vertu, et que la vertu soit genre, la force le sera aussi.

§ 13. On pourra dire encore la même chose pour l'espèce; car si telle chose et telle autre chose sont également l'espèce de la chose proposée, du moment que l'une est espèce, l'autre aussi le sera : et si ce qui paraît être moins, est espèce, le plus le sera aussi.

§ 14. Il faut voir encore, quand on établit la proposition, si le genre est attribué essentiellement aux choses pour lesquelles il est indiqué, quand l'espèce indiquée n'est pas seule, mais qu'il y en a plusieurs et des différentes : il est clair alors que c'est bien le genre

qui a été indiqué. Mais s'il n'y a qu'une seule espèce et donnée, il faut voir si pour les autres espèces le genre est attribué essentiellement; car alors il arrivera qu'il sera attribué et à plusieurs choses et à des choses différentes, et que par conséquent on devra le reconnaître pour genre.

§ 15. Puisque quelques-uns croient aussi que la différence est attribuée aux espèces essentiellement, il faut séparer le genre de la différence en se servant des procédés indiqués plus haut; d'abord parce que le genre est toujours plus large que la différence, ensuite parce qu'il vaut mieux prendre le genre que la différence dans la définition essentielle ; car si l'on dit que l'homme est animal, on montre par là plus ce qu'est l'homme qu'en disant qu'il est terrestre; et enfin parce que la différence exprime toujours la qualité du genre, et que le genre n'exprime pas celle de la différence: car lorsqu'on dit terrestre, on désigne un animal qui a telle qualité, tandis que quand on dit animal, on ne désigne pas un certain être terrestre. C'est donc ainsi qu'il faut séparer la différence du genre.

§ 16. Puis donc que le musicien, en tant que musicien, paraît être savant, et que la musique paraît être une science; et puisque, si ce qui marche se meut parle marcher, la marche est une sorte de mouvement, il faut voir dans quel genre on veut établir la proposition, de la manière suivante : par exemple, si l'on veut prouver que la science est ce qu'est la certitude, il faut voir si celui qui sait, en tant qu'il sait, est certain; car il est clair alors que la science est une sorte de certitude. Et il en est de même pour tous les cas analogues.

§ 17. Et en outre, comme il est bien difficile quand une chose en suit toujours une autre sans lui être réciproque, de ne pas la considérer comme son genre, il faut, lorsque telle chose suit telle autre toute entière, sans que cette autre suive la première toute entière; comme par exemple, le repos suit le calme de l'air, et le divisible suit le nombre, sans que l'inverse soit vrai, puisque tout divisible n'est pas nombre, et que tout repos n'est pas le calme dans l'air; il faut, dis-je, quand on argumente soi-même, admettre que le terme qui suit toujours est genre, quand l'autre ne lui est pas réciproque.

§ 18. Mais lorsqu'un adversaire veut procéder ainsi, on ne doit pas y acquiescer dans tous les cas; et l'objection qu'on peut lui faire, c'est que le non-être suit tout ce qui naît, car ce qui naît n'est pas, mais ne lui n'est pas réciproque, puisque tout non-être ne naît pas : et que par conséquent le non-être n'est pas le genre de ce qui naît; car, absolument parlant, le non-être n'a pas d'espèces.

§ 17. Sans lui être réciproque, sans avoir une étendue égale, c'est-à-dire, en ayant une étendue plus grande ou plus petite suivant les divers cas.

§ 19. Il faut donc traiter le genre ainsi qu'on vient de le dire.

§ 19. Ainsi qu'on vient de le dire, dans tout ce 4e livre.

## **LIVRE 5 (non traduit)**

## LIVRE 6 : LIEUX COMMUNS DE LA DÉFINITION

### **CHAPITRE I : Division de l'étude des lieux de la définition en cinq parties ; énumération de ces parties.**

§ 1. L'étude des définitions a cinq parties; ou bien il n'est pas du tout vrai d'appliquer la définition à la chose qui reçoit le nom; et, par exemple, il faut que la définition de l'homme aille à tout homme sans exception; ou bien quoiqu'il y ait un genre, on n'a point placé la chose dans le genre, ou du moins on ne l'a point placée dans le genre convenable; car il faut, quand on définit, placer la chose dans le genre, et n'y ajouter qu'ensuite les différences qui s'y rapportent; et de tous les éléments qui entrent dans la définition, c'est surtout le genre qui pourrait indiquer l'essence de la chose définie; ou bien la définition n'est pas spéciale au défini; car il faut que la définition soit spéciale au défini, ainsi qu'on l'a dit auparavant; ou bien, si ayant rempli toutes les conditions indiquées, on n'a point dit ni déterminé l'essence de la chose définie; ou bien enfin, outre tous ces défauts, on peut, tout en ayant défini la chose, l'avoir cependant mal définie.

§ 2. Si donc, pour la chose à laquelle on applique le nom, la définition n'est pas vraie, il faut regarder aux lieux donnés pour l'accident; car, sur ce sujet, toute recherche consiste à savoir si l'accident est vrai ou s'il ne l'est pas. En effet, lorsque nous prouvons que l'accident est à la chose, nous disons qu'il est vrai, et quand nous prouvons qu'il n'y est pas, nous disons qu'il n'est pu vrai.

§ 3. Si on n'a pas placé le défini dans le genre spécial, ou bien si la définition donnée n'est pas la définition spéciale, il faut regarder aux lieux expliqués pour le genre et pour le propre.

§ 4. Il nous reste donc à dire comment on peut reconnaître si l'on a bien ou mal défini.

§ 5. Il faut voir d'abord si l'on n'a pas bien défini; car il est plus facile de faire d'une façon quelconque que de faire bien. Il est donc évident qu'en cela l'erreur est plus fréquente, puisque la chose est plus difficile, en sorte que l'argumentation pour le second point est plus facile que pour le premier.

§ 6. La définition n'a pas été bien donnée pour deux motifs : l'un, parce qu'on a employé une expression obscure; or, il faut, quand on définit, prendre l'expression la plus claire possible, puisque la définition n'est donnée que pour faire comprendre les choses. En second lieu, la définition peut être mauvaise, parce qu'on a donné plus qu'il ne fallait; car tout ce qui est en trop dans la définition est inutile.

§ 7. Et, de plus, chacun des défauts que nous venons de dire peut se diviser en plusieurs espèces.

## CHAPITRE II: Causes diverses de l'obscurité de la définition.

§ 1. Il y a donc un premier lieu sur l'obscurité de la définition, si le mot employé est homonyme à quelque autre. Par exemple, si l'on dit que la génération est un acheminement à la substance, ou bien que la santé est un juste équilibre des éléments chauds et froids; car l'acheminement et le juste équilibre sont des mots homonymes : on ne sait donc pas clairement lequel des sens exprimés par le mot à significations multiples on prétend désigner.

§ 2. Et de même, si l'on n'a point fait de division dans le cas où le défini a plusieurs sens; car alors on ne sait duquel de ces sens on a donné la définition, et l'adversaire peut alors chicaner en disant que l'explication ne s'applique pas à tout ce dont on a donné la définition.

§ 3. C'est là surtout ce que l'adversaire peut faire quand l'homonymie est cachée. Mais d'un autre côté, on peut faire soi-même le syllogisme en avant soin d'indiquer en combien de sens est prise la chose dont on donne la définition; car si l'on n'a rien donné de suffisant pour aucun des sens divers, il est évident qu'on n'aura point non plus défini d'une manière convenable.

§ 4. Un autre lieu, c'est quand on s'est servi de la métaphore: par exemple, quand on a dit que la science était inébranlable, que la terre était nourrice, que la sagesse était une harmonie. En effet, tout ce qui est dit par métaphore est obscur; et l'on peut, quand l'adversaire emploie une métaphore, le chicaner, et prétendre qu'il ne s'est pas servi des mots au propre; car la définition donnée ne conviendra pas. Et, par exemple, celle de la sagesse : ainsi, toute harmonie est dans les sons; de plus, si l'harmonie est le genre de la sagesse, la même chose sera tout à la fois dans deux genres qui ne se comprennent pas l'un l'autre; car l'harmonie ne contient pas la vertu, pas plus que la vertu ne contient l'harmonie.

§ 5. Il faut voir encore si l'adversaire fait usage de mots inusités: par exemple, Platon disant de l'œil qu'il est ophryosque, ou de la tarentule qu'elle est sepsidace, ou de la moelle qu'elle est ostéogène. Tout mot qui n'est pas habituel est obscur.

§ 6. Il y a d'autres expressions qui ne sont prises ni par homonymie, ni par métaphore, ni au propre : par exemple, quand on dit de la loi qu'elle est l'image ou la mesure des choses justes par nature. Tout ceci, du reste, est plus défectueux que la métaphore. La métaphore, du moins, rend un peu notoire la chose qu'elle désigne par la ressemblance quelle établit; car toutes les fois qu'on se sert de la métaphore, on la fait toujours en vue de quelque ressemblance. Mais cette autre forme d'expression ne fait rien connaître : car il n'y a point ici de ressemblance d'après laquelle la loi est mesure ou image, pas plus qu'elle n'est prise proprement et ordinairement en ce sens, de sorte que si l'on dit absolument que la loi est mesure ou image, l'on se trompe : l'image, en effet, est ce dont la production a lieu par imitation; et cela n'est pas du tout le cas de la loi. Si on ne prend pas cette expression absolument, il est évident qu'on s'est expliqué obscurément, et qu'on emploie une expression moins bonne que toutes les métaphores.

§ 7. Il faut voir en outre si la définition du contraire n'est pas parfaitement claire d'après ce qui est dit; car les définitions bien données expliquent aussi les contraires.

§ 8. Il faut voir enfin si la définition donnée n'indique pas avec évidence de quel objet elle est la définition; mais si comme pour les peintures des anciens artistes, il est impossible d'y rien connaître si l'on n'a le soin d'écrire au-dessous ce que ce peut être.

§ 9. Si donc on n'a pas défini clairement, voilà comment on peut le reconnaître.

### **CHAPITRE III: La définition peut être trop étendue pour diverses causes : énumération de ces causes.**

§ 1. Si l'on a donné une définition trop étendue, il faut voir, d'abord, si l'on s'est servi d'un terme qui s'applique à tout, soit à tous les êtres absolument, soit à des choses qui sont comprises sous le même genre que le défini; car nécessairement ce terme sera trop étendu. C'est, qu'en effet, il faut que le genre sépare le défini des autres choses, et que la différence le sépare de l'une des autres choses comprises dans le même genre. Mais l'attribut qui est à tout ce qui est simplement ne sépare de rien; et celui qui s'applique à tout ce qui est du même genre, ne sépare pas de ce qui est dans le genre, de sorte que l'addition de cet attribut est tout à fait inutile.

§ 2. Ou bien, il faut voir si l'attribut ajouté est propre au défini, de telle façon que si on l'enlève, la définition n'en reste pas moins propre, et n'exprime pas moins l'essence de la chose. Par exemple, dans la définition de 'homme, la qualité ajoutée : susceptible de science, est inutile; car en l'enlevant, le reste de la définition est encore propre à l'homme et exprime son essence. En un mot, on doit regarder comme inutile tout ce qui, étant enlevé, n'en laisse pas moins le défini parfaitement clair. Telle est la définition de l'âme, si l'on dit qu'elle est un nombre se mouvant de lui-même; car ce qui se meut soi-même est précisément la même chose que l'âme, comme l'a défini Platon. Est-ce que le terme indiqué ici est tellement propre que la définition cesse d'exprimer l'essence si le mot de nombre est enlevé? Il est difficile d'expliquer nettement ce qui en est. Il faut, du reste, se servir de ce lieu dans tous les cas analogues, selon que cela est utile. Par exemple, supposons que la définition du phlegme soit l'humide primitif, venant de la nourriture sans coction. Or, le primitif est unique et ne peut être plusieurs, ainsi cette addition de mot: sans coction, est inutile; et en l'ôtant, le reste de la définition n'en sera pas moins propre au défini. En effet, il ne peut pas provenir de la nourriture primitivement ce produit et un autre encore. Ou bien, est-ce que le phlegme n'est pas absolument le primitif provenant de la nourriture? nt-ce qu'il est seulement le primitif des produits sans coction, de telle sorte qu'il faille ajouter sans coction? En s'exprimant de cette façon, la définition n'est pas vraie; car le phlegme n'est pas le primitif le tous les produits venus de la nourriture.

§ 3. Il faut voir de plus si l'un des éléments mis dans la définition cesse d'être à tous les objets compris sous la même espèce; car alors on définit encore plus mal qu'en prenant un attribut applicable à tous les êtres existants. En effet, de cette façon, si le reste de la définition est propre au défini, la définition tout entière lui sera propre aussi, parce qu'en ajoutant au propre un attribut vrai, quel qu'il soit, la totalité de la définition n'en reste pas moins propre. Mais du moment que l'un des éléments admis dans la définition n'est pas applicable à tout ce qui est sous la même espèce, il est impossible que la définition tout

entière soit propre au défini; car elle ne pourra pas être prise réciproquement pour la chose. Par exemple, si la définition de l'homme est animal terrestre bipède haut de quatre coudées, cette définition ne peut être prise réciproquement pour la chose, parce que cet attribut : haut de quatre coudées, n'est pas à tous les êtres placées sous la même espèce.

§ 4. Il faut voir, en outre, si l'on n'a point répété la même chose plusieurs fois: par exemple, en disant que le désir est l'appétit de ce qui est agréable; car tout désir s'applique à ce qui est agréable. Il s'ensuit que ce qui est identique au désir s'applique aussi à l'agréable, et par là, la définition du désir devient l'appétit de l'agréable de l'agréable ; car il n'y a pas de différence à dire le désir ou l'appétit de l'agréable; et chacune de ces expressions s'applique également à l'agréable. Mais peut-être n'y a-t-il rien là d'absurde. L'homme, en effet, est bipède, et ce qui est identique à l'homme est bipède : or, animal terrestre bipède est identique à l'homme: donc l'animal terrestre bipède est bipède. Mais il n'y a rien là d'absurde; et le bipède n'est pas attribué deux fois à l'animal terrestre; car alors bipède serait attribué deux fois à la même chose; mais le bipède est dit de l'animal terrestre bipède, de sorte que le bipède n'est attribué qu'une seule fois. Et de même pour le désir; car s'appliquer à l'agréable n'est pas attribué à l'appétit, mais à la totalité; de sorte que l'attribution ne vient ici qu'une seule fois. Ce n'est pas une absurdité du reste de répéter deux fois le même mot; mais seulement il est absurde d'attribuer la même chose plusieurs fois à une même chose. C'est ainsi que Xénocrate prétend que la réflexion est la faculté qui définit et qui observe les êtres. La définition ici est déjà une sorte d'observation, de sorte qu'en ajoutant : Et qui observe, il dit deux fois la même chose. Et de même encore, ceux qui prétendent que le refroidissement est la privation de la chaleur naturelle ; car toute privation s'applique à ce qui est naturel, donc il est inutile d'ajouter: naturelle; mais il suffit de dire privation de la chaleur, puisque la privation elle-même indique assez qu'il s'agit d'une chose naturelle.

§ 5. Il faut voir, d'autre part, si, le terme étant universel, on n'y ajoute point aussi un terme particulier : et, par exemple, si on appelle la modération une concession sur des choses utiles et justes; car le juste est quelque chose d'utile, de sorte qu'il est compris dans l'utile. Ainsi le juste est ici superflu, parce qu'on a ajouté un terme particulier tout en employant le terme universel. Par exemple encore, si l'on a dit que la science médicale est la science de ce qui est sain pour l'animal et pour l'homme, ou bien que la loi est l'image des choses belles et justes par nature; car le juste déjà est quelque chose de beau; de sorte que la même chose est ici répétée plusieurs fois.

§ 6. C'est donc par ces moyens ou des moyens analogues qu'on verra si l'on a bien ou mal défini.

#### **CHAPITRE IV: Deux lieux pour savoir si l'on a réellement défini.**

§ 1. Voici maintenant comment l'on verra si l'on a ou si l'on n'a pas indiqué et défini l'essence de la chose:

§ 2. D'abord, il faut voir si l'on a fait la définition par les choses antérieures et plus connues. En effet, puisque la définition n'est donnée que pour faire connaître le défini, et que nous le connaissons, non par des choses quelconques, mais par des choses antérieures et plus

connues, de même que dans les démonstrations, car c'est ainsi que procède tout enseignement, toute science, il est évident que quand on n'a point défini avec des éléments de ce genre on n'a point défini: sinon, il y aura plusieurs définitions d'une même chose.

Il est évident aussi qu'on définit mieux par les choses antérieures et plus connues; de sorte que les deux définitions s'appliqueraient à la même chose. Mais cela ne saurait être; car chaque chose n'est uniquement que ce qu'elle est; or, s'il y a plusieurs définitions d'une même chose, il faudra que l'essence donnée dans chacune des définitions soit identique à l'essence de la chose définie. Mais ces essences ne sont pas identiques, puisque les définitions sont diverses; donc il est évident qu'on n'a point défini, quand on n'a point défini par des choses antérieures au défini et plus connues que lui.

§ 3. On peut comprendre de deux manières qu'on n'ait pas donné la définition par les choses plus connues; car c'est, ou par des choses plus inconnues en soi, ou plus inconnues pour nous; et ces deux cas pourront se présenter. L'antérieur est absolument plus connu que le postérieur; et, par exemple, le point est plus connu que la ligne, la ligne que la surface, la surface que le solide; de même que l'unité, est plus connue que le nombre; car elle est le principe de tout nombre et avant tout nombre. Et de même la lettre est plus connue que la syllabe. Mais, par rapport à nous, il arrive quelquefois tout le contraire; car le solide tombe davantage sous la sensation, la surface plus que la ligne, et la ligne plus que le point. Ce sont ces choses là même que le vulgaire connaît mieux; car on peut apprendre les unes avec une intelligence ordinaire, les autres en demandent une qui soit exacte et distinguée.

§ 4. En général donc, il vaut mieux essayer de connaître les choses postérieures par celles qui précèdent; car cela fait plus apprendre. Toutefois, quand les gens ne peuvent connaître par ces moyens, il faut essayer de donner la définition par les choses mimes qui leur sont connues. Telles sont, par exemple, les définitions du point, de la ligne, de la surface; car toutes expliquent les choses antérieures par les postérieures, et le point est, dit-on, la limite de la ligne, celle-ci de la surface, et celle-ci du solide.

§ 5. Il ne faut pas perdre de vue que quand on définit de la sorte, on ne peut montrer pour la chose définie ce qu'est son essence, qu'à la condition que la même chose soit à la fois, et plus connue de nous, et plus connue en soi, puisqu'il faut, pour bien définir, définir par le genre et les différences. Or, ce sont là des éléments plus connus que l'espèce et antérieurs à l'espèce; car le genre détruit avec lui l'espèce; la différence en fait autant, de sorte que ces deux choses sont antérieures à l'espèce. En outre, elles sont plus connues qu'elle; car lorsqu'on connaît l'espèce, il y a nécessité de connaître aussi le genre et la différence. Ainsi, lorsqu'on connaît l'homme, on connaît aussi l'animal et le terrestre; mais quand on connaît le genre et la différence, il n'y a pas nécessité de connaître l'espèce, de sorte que l'espèce est plus inconnue.

§ 6. De plus, quand on prétend que les véritables définitions sont les définitions composées d'éléments connus de chacun, on se trouve exposé à faire plusieurs définitions d'une même chose; car telles choses sont plus connues à telles personnes, et ce ne sont pas les mêmes qui sont plus connues pour tout le monde. Ainsi donc, il faudrait donner une définition autre pour chacun, si l'on devait faire la définition par les choses plus connues à chacun. Il y a plus: pour les mêmes individus, ce sont, à diverses époques, d'autres choses qui leur sont plus connues. Ainsi, d'abord ce sont les choses sensibles qui leur sont plus connues;

mais devenant ensuite plus instruits, c'est le contraire; de sorte qu'il ne faudra pas toujours, pour la même personne, donner la même définition, si l'on prétend qu'elle doit être donnée par les choses plus connues à chacun. Il est donc évident qu'il ne faut pas définir par ces choses, mais par les choses plus connues absolument parlant; car c'est ainsi seulement qu'on donne une définition une et toujours la même.

§ 7. Mais peut-être aussi l'on peut dire que ce qui est absolument connu n'est pas ce qui l'est de tous, mais ce qui est connu seulement de ceux qui sont bien disposés d'intelligence; de même que le sain, pris absolument, se rapporte à ceux qui ont une bonne organisation corporelle.

§ 8. Il faut donc bien fixer chacun de ces points, et s'en servir selon le besoin en discutant.

§ 9. On peut aussi repousser la définition, et chacun en convient, si on ne l'a faite ni par les choses absolument plus connues, ni par les choses plus connues pour nous.

§ 10. Voilà donc un premier lieu sur la définition donnée par les choses moins connues; c'est quand on a défini les antérieures par les postérieures, comme nous venons de le dire.

§ 11. En voici un autre: c'est de donner la définition de ce qui est en repos et de ce qui est fini par le mouvement et par l'indéfini; car ce qui demeure est antérieur à ce qui est en mouvement et est plus connu; de même que le déterminé est antérieur à l'indéterminé.

§ 12. Il y a trois lieux pour prouver qu'on n'a pas défini par les choses antérieures.

§ 13. Le premier, si l'on définit l'opposé par l'opposé : par exemple, le bien par le mal; car les opposés sont simultanés en nature. Pour quelques-uns même, la notion des deux paraît être la même; de sorte que l'un n'est pas plus connu que l'autre. Il ne faut pas, du reste, oublier que peut-être quelques termes ne peuvent pas être définis autrement: par exemple, le double ne peut être défini sans la moitié, et tous les termes qui par eux-mêmes sont des relatifs; car pour tous ces termes, l'existence se confond avec la relation qu'ils soutiennent de quelque façon que ce soit. Ainsi, il est impossible de connaître l'un sans l'autre; et par conséquent, il est nécessaire que l'un soit renfermé aussi dans la définition de l'autre. Il faut donc connaître aussi tous les termes de ce genre, et se servir des lieux qui les concernent selon les cas où ils peuvent être utiles.

§ 14. Un autre lieu, c'est quand on se sert dans la définition du défini lui-même. On ne s'en aperçoit pas, du reste, quand on ne se sert pas du nom même du défini. C'est, par exemple, si l'on a défini le soleil, un astre qui paraît dans le jour; car si on se sert du jour, c'est se servir aussi du soleil. Il faut, pour découvrir cette erreur, substituer la définition au nom même; et ici, par exemple, dire que le jour est le mouvement du soleil au dessus de la terre. Alors il est évident que, quand on a dit le mouvement du soleil au-dessus de la terre, on a nommé le soleil; de sorte qu'en se servant du jour, on s'est servi aussi du soleil.

§ 15. Encore, si l'on a défini un terme de la division par un terme de la division même : par exemple, si l'on a défini l'impair par ce qui est plus grand que le pair d'une unité; car les choses divisées dans le même genre coexistent naturellement. Or l'impair et le pair sont

précisément dans des divisions semblables, puisque tous deux sont des différences du nombre.

§ 16. Et de même encore, si les choses supérieures sont définies par les inférieures: par exemple, si l'on a défini le pair par le nombre partagé en deux, et le bien par la possession de la vertu ; car en deux est pris de deux, qui est un nombre pair aussi: et la vertu par elle-même est bien déjà un bien ; de sorte que ces deux choses sont inférieures aux autres.

§ 17. Il y a encore obligation, quand on se sert du terme inférieur, de se servir aussi du défini lui-même; car si l'on prend la vertu, on prend aussi le bien, puisque la vertu est un certain bien. Et de même quand on se sert de : en deux, on se sert du pair, puisque en deux indique un partage en deux, et que deux est pair.

§ 18. En résumé, il n'y a qu'un seul lieu relatif à la définition qui n'est pas faite par des choses antérieures et plus notoires; et ce lieu a toutes les parties que l'on a énumérées.

## **CHAPITRE V: Second lieu de la définition : causes diverses qui font que l'on n'a point défini.**

§ 1. Un second lieu, c'est si la chose étant dans un genre, on ne la place pas dans ce genre. Cette erreur se produit toutes les fois qu'on n'a point dit dans la définition ce qu'est le défini. Par exemple, si l'on donne pour la définition du corps ce qui a trois dimensions; ou bien si on définit l'homme, ce qui sait compter ; car on n'a point dit ce qu'est le corps pour avoir trois dimensions, ou ce qu'est l'homme pour savoir compter. Mais le genre vise à exprimer ce qu'est la chose, et c'est le premier des éléments à poser dans la définition.

§ 2. Un autre lieu, c'est si la chose définie, étant applicable à plusieurs, on ne l'a pas rapportée à toutes: par exemple, si l'on définit la grammaire la science d'écrire ce qui est énoncé; car il faut encore ajouter: et de lire. En effet, l'on n'a pas plus défini la grammaire par la science d'écrire que par celle de lire. Donc, ce n'est pas en disant l'un ou l'autre, c'est en disant les deux, qu'on définit vraiment, puisqu'il ne peut y avoir plusieurs définitions d'une même chose. Pour quelques cas, il en est réellement ainsi qu'on vient de dire, mais pour quelques autres il n'en est rien; c'est, par exemple, dans tous les cas où le terme n'est pas dit en soi pour les deux relations : comme la médecine n'est pas la science de faire la santé et la maladie; car en soi, elle s'applique à l'une, et elle ne s'applique à l'autre que par accident. En effet, absolument parlant, c'est chose étrangère à la médecine de faire la maladie; de sorte que rapportant la définition à ces deux choses, on n'a pas plus défini la médecine qu'en la rapportant à une seule: et peut-être même l'a-t-on plus mal définie, puisque le premier venu est capable aussi, quel qu'il soit, de faire la maladie.

§ 3. Un autre lieu, c'est si l'on a rapporté le défini non au meilleur mais au plus mauvais, lorsque les choses auxquelles est applicable le défini sont plusieurs; car toute activité, toute science, ne paraissent devoir s'appliquer qu'au meilleur.

§ 4. D'autre part, si la chose définie n'est pas placée dans le genre qui lui est propre, il faut puiser dans les éléments relatifs au genre, ainsi qu'on l'a dit plus haut.

§ 5. Un autre lieu, c'est si l'on a sauté des genres: par exemple, si l'on dit que la justice est la faculté qui produit l'égalité ou qui répartit l'égal; car en définissant ainsi, on passe la vertu. En négligeant donc le genre de la justice on ne dit pas ce qu'elle est; car l'essence de chaque chose est dans son genre. Cette erreur est la même, du reste, que de ne pas placer le défini dans le genre le plus voisin; car en le plaçant dans le genre le plus voisin, on comprend aussi tous les genres supérieurs, puisque tous les genres supérieurs sont attribués aux inférieurs; de sorte que, de deux choses l'une : ou il faut placer le défini dans le genre le plus voisin, ou rattacher au genre supérieur toutes les différences par lesquelles est défini le genre le plus voisin. De cette façon, on n'aura rien omis; et au lieu du nom, on aura déterminé le genre inférieur par une définition; mais quand on a désigné seulement le genre supérieur, on n'a point nommé en même temps le genre inférieur. Et par exemple, si l'on dit le végétal, on n'a point pour cela dit l'arbre.

## **CHAPITRE VI : Vingt-trois lieux tirés des différences pour prouver que la définition n'est pas faite**

§ 1. Il faut voir aussi, en considérant les différences, si l'on a bien donné les différences du genre; car si l'on n'a point défini par les différences propres de la chose, ou bien si l'on a même donné quelque terme qui ne puisse être la différence de rien, et, par exemple, l'animal ou la substance, il est clair que l'on n'a point défini; car les termes employés ne sont les différences de rien.

§ 2. Il faut voir en outre s'il y a quelque division opposée à la différence exprimée; car, s'il n'y en a pas, il est clair que la différence indiquée n'est pas la différence du genre : c'est que tout genre est divisé en différences opposées, comme l'animal est divisé en terrestre et volatile, aquatique et bipède.

§ 3. De plus, la différence peut bien être réellement opposée, sans être vraie cependant pour le genre. Alors il est évident qu'aucune de ces deux différences ne serait la différence du genre; car toutes les différences opposées sont vraies pour leur genre spécial.

§ 4. Et, encore, elle peut être vraie, sans qu'ajoutée au genre, elle fasse pourtant une espèce : et alors il est évident que ce n'est pas une différence spécifique du genre; car toute différence spécifique fait une espèce quand on l'applique au genre. Et si ce n'est pas là une différence, c'est que la différence indiquée n'en est pas une non plus, puisqu'elle lui est opposée dans la division.

§ 5. On se trompe encore si l'on divise le genre par négation comme ceux qui définissent la ligne une longueur sans largeur; car cela ne signifie rien autre chose, sinon qu'elle n'a pas de largeur. Il en résultera donc que le genre participe de l'espèce; car toute longueur est ou avec ou sans largeur, puisque de toute chose la négation ou l'affirmation est nécessairement vraie, de sorte que le genre de la ligne étant la longueur, il sera ayant ou n'ayant pas de largeur. Mais longueur sans largeur est la définition de l'espèce, et de même aussi longueur

ayant largeur. C'est que sans largeur et avec largeur sont des différences : or, la définition de l'espèce se compose de la différence et du genre: et par conséquent le genre recevrait la définition de l'espèce et aussi la définition de la différence, puisque l'une des différences indiquées est nécessairement attribuée au genre. Ce lieu, du reste, est utile contre ceux qui admettent l'existence des idées. En effet, s'il y a une longueur en soi, comment attribuera-t-on au genre qu'il est avec largeur ou sans largeur? Car il faut pour toute largeur que l'une de ces deux choses soit vraie, puisqu'elle doit être vraie pour le genre : mais il n'en est rien, car l'on suppose ici des longueurs sans largeur et avec largeur. Ainsi donc, ce lieu n'est utile que contre ceux qui soutiennent que le genre est un numériquement. Mais il n'y a de cette opinion que ceux qui admettent les idées; car ils disent que la longueur en soi, l'animal en soi sont genres.

§ 7. Il faut bien aussi quelquefois, quand on définit, se servir de la négation : par exemple, pour définir les privations; aveugle est défini, en effet, ce qui n'a pas la vue quand naturellement il devrait l'avoir.

§ 8. Il n'importe pas, du reste, de diviser le genre par la négation, ou par l'affirmation même à laquelle doit nécessairement être opposée la négation. Par exemple, on peut définir longueur qui a largeur; car qui a largeur n'a d'opposé que qui n'en a pas, et n'a point d'autre opposé; et ainsi, le genre est encore divisé par négation.

§ 9. Autre erreur, si l'on a donné l'espèce pour la différence, comme ceux qui définissent l'insulte, une injure avec moquerie; car la moquerie est une sorte d'injure, de sorte que la moquerie n'est pas une différence, c'est une espèce.

§ 10. Il faut voir encore si l'on a donné le genre comme différence : par exemple, pour la vertu, si on la définit disposition bonne ou louable; car le bien est le genre de la vertu. Ou plutôt le bien n'est-il pas, non le genre, mais la différence, s'il est bien vrai qu'une même chose ne peut être dans deux genres qui ne se comprennent pas mutuellement? Car le bien ne comprend pas la disposition, et la disposition ne comprend pas le bien. En effet, toute disposition n'est pas un bien, pas plus que tout bien n'est une disposition : ainsi, ni l'un ni l'autre ne serait genre. Si donc la disposition est le genre de la vertu, il est évident que le bien n'est pas le genre, mais qu'il est plutôt la différence. Ajoutez que la disposition exprime l'essence de la vertu, tandis que le bien n'exprime pas ce qu'est la chose, mais sa qualité; et la différence semble toujours exprimer quelque qualité de la chose.

§ 11. Aussi, faut-il voir également si la différence donnée exprime, non pas telle qualité de la chose, mais l'essence de la chose; car toute différence semble devoir exprimer une certaine qualité.

§ 12. Il faut voir encore si la différence est un simple accident de la chose définie; car aucune différence ne peut être classée parmi les accidents, non plus que le genre, parce qu'il ne se peut pas que la différence puisse indifféremment être ou n'être pas à la chose.

§ 13. Si la différence ou l'espèce, ou bien même quelqu'un des termes au-dessous de l'espèce, est attribué au genre, on n'a point défini ; car aucun de ces termes-là ne peut être attribué au genre, puisque le genre est plus large qu'eux tous.-

§ 14. De plus, on n'a pas défini davantage si le genre est attribué à la différence; car le genre paraît devoir être attribué, non pas à la différence, mais aux choses auxquelles l'est la différence. Par exemple, l'animal doit être attribué à l'homme, au bœuf et aux autres animaux terrestres, et non pas à la différence elle-même, qui est dite de l'espèce seulement; car si l'animal est attribué à chacune des différences, beaucoup d'animaux seraient attribués à l'espèce, puisque les différences sont attribuées à l'espèce. Il y a plus : toutes les différences seront ou espèces ou individus si elles sont animaux; car chacun des animaux est ou espèce ou individu.

§ 15. Il faut voir de la même manière si l'espèce, ou quelqu'un des termes au-dessous de l'espèce, a été attribué à la différence; car cela ne peut être, puisque la différence est censée plus large que les espèces. Il arrivera donc encore que la différence sera espèce, si quelqu'une des espèces lui est attribuée; car si homme, par exemple, est attribué, il est clair que la différence est homme.

§ 16. Il faut voir si la différence n'est pas antérieure à l'espèce; car il faut que la différence soit postérieure au genre, et antérieure à l'espèce.

§ 17. Il faut voir, de plus, si la différence indiquée ne s'applique pas à un autre genre, qui n'est ni contenu ni contenant; car la même différence ne peut être à deux genres qui ne se comprennent pas mutuellement. Sinon, il arrivera que la même espèce sera dans deux genres qui ne se comprennent pas mutuellement ; car chacune des différences implique son genre propre, de même que le terrestre et le bipède impliquent avec eux l'animal; de sorte que chacun des genres est à ce à quoi est la différence. Il est donc clair que l'espèce sera dans deux genres qui ne se comprennent pas mutuellement.

§ 18. Ou bien, n'est-il pas impossible que la même différence soit dans deux genres qui ne se comprennent pas mutuellement, en ajoutant toutefois, que tous les deux ne sont pas compris sous un même genre supérieur? car d'animal terrestre et l'animal volatile sont des genres qui ne se comprennent pas mutuellement, et le bipède est la différence de tous les deux; de sorte qu'il faut ajouter: pourvu que tous deux ne soient pas compris sous le même genre supérieur; car ici tous les deux sont des animaux supérieurs.

§ 19. De cette possibilité, qu'on utilise les mêmes différences pour les genres qui ne se comprennent pas, il est clair aussi qu'il n'y a aucune nécessité pour que la différence porte sur la totalité du genre, mais sur seulement l'un des genres, ainsi que sur tous les termes au-dessus de lui. Ainsi, bipède, ou volatile, ou terrestre, impliquent avec eux animal.

§ 20. Il faut voir encore si l'on a donné l'existence dans un lieu pour la différence de la substance; car une substance ne paraît pas différer d'une substance par cela seul qu'elle est dans tel lieu. C'est pourquoi on objecte à ceux qui divisent l'animal en terrestre et aquatique, que le terrestre et l'aquatique ne désignent qu'un lieu. Ou bien, peut-être, ce reproche n'est-il pas juste; car aquatique et terrestre ne signifient pas l'existence dans quelque chose ou dans quelque lieu; mais ils désignent une chose qualifiée d'une certaine façon; car si l'être est à sec, il n'en est pas moins aquatique; et de même pour le terrestre, bien qu'il soit dans l'eau, il est toujours terrestre et non pas aquatique. Toutefois, il est clair

que si la différence exprime la position dans quelque chose, on se sera trompé pour la définition.

§ 21. On ne se trompe pas moins, si l'on a donné la modification pour différence; car toute modification, en s'augmentant, sort l'être de la substance, et la différence n'est jamais dans ce cas. La différence paraît plutôt conserver ce dont elle est la différence; et il est absolument impossible que chaque chose existe sans une différence propre. Et, ainsi, le terrestre n'étant pas, il n'y a pas d'homme non plus.

§ 22. En un mot, toutes les choses selon lesquelles se modifie l'être qui les a ne sauraient être la différence de cet être; car toutes ces choses, en s'augmentant sortent l'être de sa substance. Si donc on a donné une différence de ce genre, on s'est trompé, car nous ne changeons pas d'une manière absolue avec les différences.

§ 23. On s'est encore trompé, si l'on a donné pour différence de quelque relatif une différence qui ne soit pas elle-même relative; car les différences des relatifs sont aussi des relatifs. Par exemple, pour la science, que l'on appelle théorique, et pratique, et active : et chacun de ces termes exprime un relatif; car la science est la théorie de quelque chose, la pratique de quelque chose, l'action de quelque chose.

§ 24. Il faut voir encore si, en définissant, on a bien rapporté chacun des relatifs à la chose à laquelle il est naturellement; car on ne peut employer certains relatifs qu'en les attribuant à ce à quoi ils sont naturellement, et non point en les rapportant à aucune autre chose. Par exemple, le relatif vue ne peut s'employer que relativement à voir. D'autres relatifs, au contraire, peuvent s'employer pour d'autres choses aussi, tout comme on peut puiser de l'eau même avec une étrille; cependant, si l'on définit l'étrille instrument à puiser de l'eau, l'on se trompe; car ce n'est pas pour cela qu'elle est faite. Mais la définition de ce pourquoi une chose est naturellement faite est ce à quoi l'emploie le sage, en tant que sage, est ce à quoi l'emploie la science propre à chaque chose.

§ 25. On s'est encore trompé, si l'on n'a point donné la définition du primitif, dans le cas où la définition s'applique à plusieurs termes. Par exemple, quand on dit que la réflexion est la vertu de l'homme et de l'âme, et non de la partie raisonnable de l'âme; car la réflexion est la vertu du primitif raisonnable, puisque c'est relativement à lui qu'on dit que l'âme et l'homme réfléchissent.

§ 26. On s'est encore trompé, si la chose, dont le défini est dit la modification, ou la disposition, ou telle autre affection, ne la peut recevoir; car toute disposition, toute passion est naturellement dans la chose dont elle est disposition ou passion; de même que la science est dans l'âme, parce qu'elle est une disposition de l'âme. Parfois on se trompe dans ces cas-là, comme quand on dit que le sommeil est une impuissance de sentir, et le doute une égalité de raisonnements contraires, et la douleur une séparation violente des parties connexes. En effet le sommeil n'est pas à la sensation, et il faudrait qu'il y fût s'il était une impuissance de sentir; et, de même, le doute n'est pas davantage aux raisonnements contraires, ni la douleur aux parties connexes; car les êtres inanimés eux-mêmes auront de la douleur, si la douleur est à ces parties. Telle est encore la définition de la santé, si l'on dit que c'est une juste mesure des éléments chauds et froids ; car il est nécessaire alors que les

éléments chauds et froids aient de la santé. En effet, la juste mesure de chaque chose est dans la chose même dont elle est la juste mesure; de sorte que la santé serait aussi à ces éléments-là.

§ 27. Il arrivera, en outre, quand on définit de cette façon, de placer la chose faite dans celle qui fait, et réciproquement ; car la séparation des parties connexes n'est pas la douleur, c'est ce qui fait la douleur. Et l'impuissance de sensation n'est pas le sommeil; mais l'un cause l'autre; car nous dormons par impuissance de sentir, ou nous sommes impuissants à sentir par le sommeil. Et de même l'égalité de raisonnements contraires semblerait être ce qui fait le doute. En effet, quand, en raisonnant, il nous semble que les raisons sont égales de part et d'autre, nous doutons laquelle des deux nous devons adopter pour agir.

§ 28. Il faut regarder à tous les moments du temps s'il n'y a pas discordance entre eux; et, par exemple, si l'on a défini l'être immortel, l'être maintenant impérissable; car l'être actuellement impérissable ne sera qu'actuellement immortel. Ou bien ne peut-on pas dire que ceci n'est pas vrai dans ce cas? car il y a doute dans cette expression : maintenant impérissable. Elle exprime, en effet, ou que l'être n'a pas maintenant péri, ou qu'il ne peut être maintenant détruit, ou bien qu'il est tel maintenant qu'il ne peut jamais être détruit. Lors donc que nous disons que l'être est maintenant impérissable, nous ne disons pas que l'être soit tel maintenant, mais nous disons qu'il est de nature à n'être jamais détruit. Or, ceci se confond avec immortel: donc ce n'est pas maintenant seulement qu'il est immortel. Pourtant s'il arrive que ce qui est donné dans la définition soit maintenant ou ait été auparavant, et que ce qui est exprimé dans le nom ne soit pas ainsi, l'identité n'existe plus. Il faut donc se servir de ce lieu ainsi qu'on l'a dit.

## **CHAPITRE VII: Sept lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. Il faut voir encore si le défini ne serait pas d'une autre chose plutôt que de la définition donnée : par exemple, on se trompe si l'on dit que la justice est la faculté distributrice de l'équité; car celui qui se résout à donner l'équitable est plus juste que celui qui peut le donner. Ainsi, la justice n'est pas précisément la faculté distributrice de l'équité; car alors celui-là serait le plus juste qui peut répartir l'équité.

§ 2. Et encore il faut voir si la chose reçoit le plus, quand ce qui est donné dans la définition ne le reçoit pas; ou réciproquement, si ce qui est donné dans la définition le reçoit, et que la chose ne le reçoive pas; car il faut que les deux termes le reçoivent, ou qu'aucun des deux ne le reçoive, puisque ce qui a été donné dans la définition est identique à la chose définie.

§ 3. Il faut voir, en outre, si les deux termes reçoivent le plus, sans que tous deux prennent en même temps l'accroissement. Par exemple, c'est une faute si l'on dit que l'amour est un désir de cohabitation; car celui qui aime plus ne désire pas plus la cohabitation. Ainsi, les deux termes ne reçoivent pas en même temps le plus, et il faudrait qu'ils le reçussent, puisqu'ils sont une même chose.

§ 4. Il faut voir, deux termes étant donnés, si la définition n'est pas dite en moins de celui dont le définition-même est dit en plus. Par exemple, si l'on dit que le feu est le corps dont

les parties sont les plus ténues; car la flamme est plus feu que la lumière, et cependant la flamme est un corps à parties moins ténues que la lumière; or, il faudrait que les deux termes fussent en plus à la même chose, puisqu'ils sont identiques.

§ 5. De plus, il faut voir si, l'une des deux définitions étant également aux deux termes avancés, l'autre est non pas également aux deux, mais plus à l'un ou à l'autre.

§ 6. Regardez encore si la définition relative à deux termes se rapporte bien à l'un et à l'autre : par exemple, quand l'on appelle beau ce qui est doux à voir ou doux à entendre ; et être, ce qui peut souffrir ou agir; car alors le beau et le non beau seront la même chose. Et de même pour l'être et le non être. Dès lors, en effet, l'agréable à entendre sera la même chose que le beau; ainsi, ce qui n'est pas agréable à entendre sera identique à ce qui n'est pas beau; car pour des choses identiques, les opposés sont identiques, et à beau est opposé le non beau et à agréable à entendre le non agréable à entendre; mais il est évident que ce qui n'est pas doux à entendre est identique à ce qui n'est pas beau. Si donc, quelque chose agréable à voir ne l'est pas à entendre, ce sera tout à la fois beau et non beau. Nous pourrions démontrer de même, qu'en ce sens, l'être et le non être sont identiques.

§ 7. Enfin, il faut voir, si, quand au lieu de noms on substitue les définitions des genres, des différences, et de tous les autres éléments qu'on met dans les définitions, il n'y a pas quelque discordance.

## **CHAPITRE VIII : Cinq autres lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. Si le défini est relatif, ou en soi, ou par son genre, il faut voir si dans la définition on a négligé de le rapporter à la chose dont il est le relatif, ou en soi ou par son genre. Par exemple, si l'on a défini la science une conception irréfutable, ou la volonté un désir sans douleur; or l'essence de tout relatif est de se rapporter à une chose autre que lui, puisqu'on a établi que c'était une même chose pour tous les relatifs d'être et d'avoir un certain rapport avec quelque chose : il fallait donc dire que la science est la conception de ce qui est su, et la volonté un désir du bien. Même faute encore, si l'on a défini la grammaire la science des lettres; car il fallait indiquer dans la définition, ou la chose relativement à laquelle la grammaire est dite, ou celle relativement à laquelle est dit le genre.

§ 2. Ou bien il faut voir si un relatif étant indiqué, il n'est pas rapporté à sa fin propre : la fin dans chaque chose est le meilleur, ou ce pourquoi est fait tout le reste. Il faudra donc dire si c'est le meilleur ou si c'est le terme final; comme, par exemple, le désir n'est pas le désir de ce qui plaît, mais du plaisir, puisque c'est pour le plaisir que nous recherchons ce qui plaît.

§ 3. Il faut voir encore si c'est à la génération qu'on a rapporté le défini, ou bien à l'acte; car rien de tout cela n'est la fin : c'est, qu'en effet, avoir agi et avoir été est bien plutôt la fin que être ou agir. Mais ne peut-on pas dire que ceci n'est pas vrai pour tous les cas? car la plupart des hommes préfèrent jouir plutôt que cesser de jouir, de sorte qu'ils se font bien plutôt une fin d'agir que d'avoir agi.

§ 4. De plus, il faut voir si pour quelques cas, le défaut de la définition ne tient pas à ce qu'on n'a défini ni la quantité, ni la qualité, ni le lieu, ni selon les autres différences. Par exemple, si l'on définit l'ambitieux sans dire de quels honneurs et de combien d'honneurs il est avide; car tous les hommes désirent les honneurs, de sorte qu'il ne faut pas appeler ambitieux celui qui les désire, mais il faut ajouter aussi les différences indiquées. Et de même pour l'avare : il faut dire combien de richesses il désire; et pour l'intempérant, pour quels plaisirs il l'est; car on n'appelle pas intempérant celui qui se laisse aller à un plaisir quelconque, mais à certains plaisirs. C'est mal définir encore quand on définit la nuit l'ombre de la terre, ou le tremblement de terre le mouvement de la terre, ou le nuage l'épaississement de l'air, ou le vent le mouvement de l'air. Dans tous ces cas, il faut ajouter la quantité et la cause. Et de même pour les cas analogues; car si l'on néglige une seule différence, on n'indique plus l'essence de la chose. Il faut toujours attaquer ce qui manque à la définition; car il n'y aura pas tremblement de terre pour le mouvement d'une terre quelconque, ni pour un mouvement quelconque de la terre, et il n'y aura pas non plus vent pour le mouvement quelconque de l'air, en qualité ou en quantité quelconque.

§ 5. Il faut voir encore, pour la définition des désirs, si l'on n'ajoute pas l'idée d'apparence, et pour celle de toutes les choses où il convient de l'ajouter. Par exemple, si l'on dit que la volonté est un désir du bien, et que le désir est un appétit du plaisir, sans dire que c'est du bien qui paraît, du plaisir qui paraît; car souvent, quand on désire, on ne sait si l'objet est bon ou s'il est agréable: ainsi, il n'est pas besoin nécessairement que l'objet soit bon ni qu'il soit agréable : il suffit qu'il en ait seulement l'apparence. Il fallait donc faire aussi la définition avec cette nuance.

§ 6. Et si l'on fait l'addition que je viens d'indiquer, il faut conduire aux idées celui qui admet les idées; car il n'y a pas d'idée pour ce qui ne fait que paraître, mais l'idée doit se rapporter à une idée. Par exemple, le désir en soi se rapporte à l'agréable en soi, et la volonté en soi au bien en soi. Ce n'est donc pas à un bien simplement apparent que se rapporte la volonté en soi, ni le désir en soi à ce qui ne fait que paraître agréable; car il est absurde que le bien ou l'agréable soit en soi simplement apparent.

## **CHAPITRE IX. Huit autres lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. De plus, si la définition s'applique à une possession, il faut voir au sujet qui possède; si c'est au sujet qui possède, il faut voir à la possession. Et de même pour toutes les autres choses de ce genre : par exemple, si ce qui plaît est ce qui est utile, celui qui a du plaisir est aussi celui qui retire de l'utilité. En un mot, dans les définitions de ce genre, il arrive que celui qui définit définit plus d'une seule chose à la fois; car définir la science, c'est bien définir aussi en quelque sorte l'ignorance. Et de même si l'on définit ce qui sait, on définit aussi ce qui ne sait pas. Si l'on définit savoir, on définit bien de plus ignorer; car le premier terme étant expliqué, le reste devient, en quelque sorte, aussi évident. Il faut donc voir dans toutes ces définitions, s'il n'y a pas quelque discordance, en se servant des lieux pris des contraires et des conjugués.

§ 2. Il faut voir, dans les relatifs, si l'on peut rapporter aussi l'espèce à quelque partie de la chose à laquelle est rapporté le genre. Par exemple, si la conception est relative au sujet

conçu, telle conception devra être relative à tel sujet conçu; et si le multiple se rapporte au sous-multiple, il faudra que tel multiple se rapporte à tel sous-multiple; car si on ne peut pas établir ces rapports, c'est qu'évidemment on s'est trompé.

§ 3. Il faut voir encore si la définition opposée est bien celle du terme opposé : par exemple, si celle de la moitié est l'opposé de celle du double; car si le double est ce qui surpasse d'autant, ce qui est surpassé d'autant est la moitié.

§ 4. Et de même pour les contraires : car la définition du contraire sera la définition du contraire, toutes les fois qu'il s'agit d'une combinaison simple des contraires. Par exemple, si l'utile est ce qui fait le bien, le nuisible sera ce qui fait le mal ou ce qui détruit le bien. Il faut nécessairement que l'une des deux définitions soit contraire à celle qui a été posée d'abord. Si donc ni l'une ni l'autre n'est contraire à celle qui a été donnée d'abord, il est évident qu'aucune de celles qui ont été données à la suite ne sera la définition du contraire; et par conséquent, la définition donnée d'abord n'aura pas été bien donnée.

§ 5. Comme certains contraires ne sont désignés que par la privation de l'autre contraire, et, par exemple, l'inégalité paraît être la privation d'égalité, puisqu'on appelle inégales **simplement des choses qui ne sont pas égales, il est clair que ce contraire dont la forme dénote la privation doit nécessairement être défini par l'autre, considérant que l'autre ne peut pas alors être défini par celui dont la forme marque la privation; autrement on devrait constater que chacun doit être interprété par l'autre. Nous devons, en cas de termes contraires faire attention à cette erreur, en supposant, par exemple de définir l'égalité le contraire de l'inégalité; car c'est définir par le contraire qui est dénommé privativement.**

§ 6. De plus, quand on définit ainsi, on est forcé nécessairement de se servir de la chose même qu'on définit, et cela est de toute évidence, si l'on substitue la définition au défini; car il n'y a pas de différence à dire ou l'inégalité ou la privation de l'égalité. Ainsi l'égalité sera le contraire de la privation de l'égalité, et, par conséquent, on aura employé l'égalité.

§ 7. Même erreur si aucun des contraires n'est dénommé par privation, et que la définition soit semblablement donnée. Ainsi, comme le bien est le contraire du mal, il est évident que le mal sera le contraire du bien; car pour les contraires de ce genre il faut donner semblablement la définition; de sorte qu'il faut se servir ici encore une fois de la chose définie. Ainsi le bien est dans la définition du mal : et par conséquent, si le bien est le contraire du mal et que le mal ne soit pas autre chose que le contraire du bien, le bien sera le contraire du contraire du bien. Il est donc évident que pour définir la chose on se sert de la chose elle-même.

§ 8. Il faut voir encore si en donnant le terme dit par privation on n'a point donné aussi la chose dont il est la privation : par exemple, de la possession, ou du contraire, ou de telle autre chose dont il est la privation. Et si l'on a oublié d'ajouter que ce terme est dans le sujet, où il doit être naturellement, soit d'une manière absolue, soit primitivement : par exemple, si, disant que l'ignorance est privation, on n'a pas dit que c'est privation de science; ou si l'on n'a pas ajouté le sujet dans lequel elle est naturellement; ou si, en ajoutant ce sujet, on n'a pas donné le sujet où elle est primitivement: par exemple, si l'on a dit qu'elle est, non pas dans la partie raisonnable, mais dans l'homme ou bien dans l'âme, si,

dis-je, l'on ne prend pas toutes ces précautions, on s'est trompé. De même encore si, en parlant de l'aveuglement, on n'a pas dit qu'il était la privation de la vue dans l'œil; car il faut pour bien définir ici ce qu'est l'essence, dire et de quoi elle est la privation et quel est le privé et qui en est privé.

§ 9. Il faut voir enfin si l'on a défini par privation un terme qui n'est point dit par privation. C'est ainsi que pour la définition de l'ignorance, cette faute semblerait être commise aux yeux de ceux qui ne la définissait que par négation; car celui qui n'a pas la science ne paraît pas ignorer; c'est bien plutôt celui qui se trompe. Et voilà pourquoi nous ne disons pas que les êtres inanimés, non plus que les enfants, sont ignorants. Par conséquent, l'ignorance n'est pas dite par privation de la science.

## **CHAPITRE X. Trois autres lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. Il faut voir encore si les cas semblables de la définition s'accordent avec les cas semblables du défini : par exemple, si ce qui fait la santé est utile, utilement sera en faisant la santé, et ce qui a été utile sera ce qui a fait la santé.

§ 5 Il faut voir de plus si la définition donnée s'accorde avec l'idée; car cela n'est pas dans quelques cas; et, par exemple, telle est l'erreur de Platon quand il fait entrer le mortel dans les définitions des animaux. En effet, l'idée ne peut pas être mortelle, et, par exemple, celle de l'homme en soi; de sorte que la définition ne conviendra point avec l'idée. En général, pour toutes les choses auxquelles est ajoutée la notion d'action ou de souffrance, il est nécessaire que la définition soit en désaccord avec l'idée, puisque pour ceux qui soutiennent qu'il y a des idées, elles doivent paraître sans passion comme sans mouvement : et c'est contre ces théories que ces arguments peuvent être utilement employés.

§ 3. Il faut voir aussi pour les choses désignées par homonymie, si l'on a donné une seule définition applicable à toutes; car ce sont les termes synonymes qui n'ont qu'une seule et même définition pour le nom qui les désigne. Ainsi la définition donnée pour un homonyme ne va bien à aucune des choses placées sous le mot, tandis que le mot homonyme va bien à toutes.

§ 4. Tel est, par exemple, le vice de la définition que Denys a donnée de la vie, quand il dit qu'elle est le mouvement inné et consécutif d'un genre pourrissable: mais cette définition n'est pas plus applicable aux animaux qu'aux plantes. La vie, du reste, ne paraît pas pouvoir être réduite à une seule espèce; mais elle est autre pour les animaux, autre pour les plantes.

§ 5. On peut donc, même avec intention, donner la définition de la vie comme si toute vie était synonyme, et qu'elle s'appliquait à une espèce unique. Mais rien n'empêche, même quand on voit l'homonymie et qu'on veut donner la définition de l'un des sens, qu'on ne donne sans le savoir, non pas une définition spéciale, mais une définition commune aux deux. Néanmoins, que l'on prenne l'un ou l'autre, on se trompe également.

§ 6. Comme on peut ne pas voir quelquefois les homonymes, il faut, quand on interroge, s'en servir comme s'ils étaient synonymes; car alors la définition de l'un ne concordera pas

avec la définition de l'autre: et, par conséquent, l'adversaire paraîtra n'avoir pas défini comme il faut; car il faut que le mot synonyme s'applique à tout. Au contraire, il faut distinguer quand on répond.

§ 7. Mais comme quelques personnes, en répondant, prennent un synonyme pour un homonyme, quand la définition donnée ne s'applique pas à tout, ou bien un homonyme pour un synonyme, quand elle s'applique également aux deux, il faut d'abord s'entendre sur ces points-là, ou prouver, par syllogisme, que le terme est homonyme ou synonyme, ou dire quel il est; car on s'accorde mieux quand on ne prévoit pas quelle doit être la conséquence. Mais si, sans convention préalable, l'on appelle homonyme ce qui est synonyme, parce que la définition donnée ne s'applique pas aussi au terme qu'on désigne, il faut voir si la définition de ce terme s'applique à tout le reste; car il est évident que, pour le reste, il doit être synonyme; sinon, il y aurait plusieurs définitions pour le reste; et alors les deux définitions nominales s'appliquent à ces termes restants, et la première qui a été donnée, et celle qui a été donnée ensuite.

§ 8. D'autre part, si, en définissant un terme à plusieurs sens et la définition ne s'appliquant pas à tous, l'adversaire dit, non pas que le terme soit homonyme, mais qu'il nie que le nom s'applique à tout, parce que la définition ne s'y applique pas, on doit répondre à cette objection, qu'il faut se servir de la dénomination reçue et suivie généralement, et ne pas la changer. Ce qui n'empêche pas que, dans certains cas, il ne faille parler autrement que le vulgaire.

## **CHAPITRE XI. Cinq autres lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. Quand l'on a donné la définition d'une chose unie à d'autres, il faut voir si, en retranchant la définition de l'une des deux choses unies, ce qui restera sera bien encore la définition du reste; sinon, il est clair que la définition totale n'est pas la définition du tout. Par exemple, quand l'on a défini la ligne droite finie: la limite d'une surface qui a des limites, et dont le milieu est joint aux extrémités; si la définition de la ligne finie est la limite d'une surface ayant des limites, le reste de la définition doit s'appliquer à l'idée de droite, dont le milieu est joint aux extrémités. Mais la ligne infinie n'a ni milieu ni fin, et elle est droite pourtant; de sorte que la partie de la définition qui reste n'est pas ici la définition du reste.

§ 2. Il faut voir encore si, le défini étant composé, on a donné une définition à membres égaux à ceux de défini. On appelle définition à membres égaux, lorsque, quels que soient les éléments composés du défini, il y a dans la définition tout autant de noms et de verbes; car il faut nécessairement, dans les cas de ce genre, qu'il puisse y avoir changement réciproque des mots, soit de tous, soit de quelques-uns au moins, puisqu'on n'a point ajouté plus de noms qu'il n'y en avait auparavant. Mais il faut, quand on définit, mettre la définition au lieu des mots, et tâcher de faire cela pour tous, ce qui est le mieux, ou sinon, pour la plupart au moins; car, de cette façon, même pour les mots simples, en ne substituant qu'un mot pour un mot, on n'aura pas défini; comme, par exemple, quand au lieu de vêtement on prend manteau.

§ 3. Il y a encore une faute plus grave, c'est de faire substitution de mots plus inconnus. Par exemple, si, au lieu d'homme blanc, on dit mortel blanchi; car on ne définit pas : et, de plus, on parle moins clairement en s'exprimant ainsi.

§ 4. Il faut voir encore si, dans cette substitution de mots on n'exprime plus la même chose. Par exemple, quand on appelle la science théorique une conception théorique; car la conception n'est pas la même chose que la science: et il le faudrait, puisqu'on veut que l'expression totale soit aussi la même chose. Or, le mot théorique est commun dans les deux définitions; mais le reste est différent.

§ 5. Et encore il faut voir si, en faisant la substitution de l'un des mots, on a fait la substitution, non pas pour la différence, mais pour le genre, comme dans l'exemple qu'on vient de citer; car le mot théorique est plus inconnu que le mot science. L'un, en effet, est le genre; l'autre est la différence, et le genre est le plus connu de tous les termes, puisqu'il est le plus commun. Donc il fallait appliquer la substitution, non pas au genre, mais à la différence, puisqu'elle est plus inconnue.

§ 6. Ou bien ce reproche n'est-il pas ridicule? car rien n'empêche que la différence ne soit exprimée par le mot le plus connu, et que le genre ne le soit pas. Dans ce cas, il est clair qu'il fallait faire la substitution nominale, non pour la différence, mais pour le genre. Mais si l'on ne prend pas un mot pour un mot, et qu'on prenne une définition pour un mot, il est clair qu'il faut plutôt donner la définition de la différence que celle du genre, puisque la définition n'est donnée que pour faire connaître, et que la différence est moins connue que le genre.

## **CHAPITRE XII. Cinq autres lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. Quand l'on a donné la définition de la différence, il faut voir si la définition donnée est commune encore à quelque autre chose. Par exemple, quand on a appelé nombre impair le nombre qui a un milieu, il faut définir encore ce qu'on entend par: qui a un milieu; car le mot nombre est commun dans ces deux définitions, et la définition de l'impair est substituée au défini. Mais, et la ligne et le corps ont un milieu, uns être pourtant impairs; de sorte que ce n'est pas là la définition de l'impair. Si l'expression: ayant un milieu, a plusieurs sens, il faut définir, en outre, dans quel sens on prend : ayant un milieu. On pourra donc justement prétendre, ou démontrer par syllogisme, que l'on n'a pas défini.

§ 2. De plus, il faut voir si ce dont on donne la définition est une chose réelle, tandis que ce qui est dans la définition n'en est pas une. Par exemple, si l'on a défini le blanc une couleur mêlée de feu; comme il est impossible qu'une chose incorporelle soit mêlée à une corporelle, la couleur mêlée au feu n'est pas une chose réelle, tandis que le blanc en est une.

§ 3. De plus, quand on n'indique pas clairement par division, pour les relatifs, ce relativement à quoi la chose est dite, mais qu'on les englobe parmi plusieurs choses, on se trompe en totalité ou en partie. Comme, par exemple, si l'on dit que la médecine est la science de ce qui est; car si la médecine n'est la science de rien de ce qui est, il est évident

qu'on s'est totalement trompé ; mais si elle l'est de telle chose, et ne l'est pas de telle autre, on s'est trompé en partie. C'est, qu'en effet, elle doit être la science de tout, si l'on dit qu'elle est en soi, et non par accident, la science de ce qui est. Ainsi que cela est pour tous les autres relatifs, tout ce qui est su doit être dit relativement à une science; et de même, pour tous les autres, puisque tous les relatifs sont réciproques, et ce qui est su est toujours relatif.

§ 4. Si, en donnant l'attribution, non pas en soi, mais par accident, on l'a bien donnée, c'est qu'alors chacun des relatifs serait dit, non pour une seule chose, mais pour plusieurs; car rien n'empêche que la même chose ne soit à la fois et réelle, et bonne, et blanche. Par conséquent, en rapportant la définition à l'une de ces qualités, on l'aura bien donnée, si, toutefois, en donnant la définition par l'accident, on la donne bien.

§ 5. Il est encore impossible que cette définition soit propre à la chose dont il s'agit; car non seulement la médecine, mais la plupart des autres sciences, sont dites relativement à ce qui est; de sorte que chacune des sciences est la science de ce qui est. Il est donc évident que ce n'est là la définition d'aucune science; car il faut que la définition soit spéciale et non commune.

§ 6. Quelquefois on définit, non la chose, mais la chose bien faite et parachevée; c'est là la définition du rhéteur et du voleur, quand on dit que le rhéteur est celui qui peut voir ce qu'il y a d'acceptable à soutenir dans chaque question, et n'en rien omettre, et que le voleur est celui qui prend en secret ; car il est évident que tous deux étant ainsi, tous deux seront bons, chacun dans leur genre: l'un sera un bon rhéteur, l'autre un bon voleur, puisque le voleur n'est pas tant celui qui prend en secret que celui qui veut prendre de cette façon.

§ 7. En outre, on s'est trompé si l'on a donné ce qui est désirable par soi-même comme capable de faire ou capable d'agir, en un mot, comme désirable en vue d'un autre objet quelconque : par exemple, si l'on dit que la justice est la conservatrice des lois, ou que la sagesse est la cause du bonheur; car ce qui fait une chose, ce qui conserve, est une chose désirable pour une autre que soi.

§ 8. Ou bien rien n'empêche qu'une chose désirable en soi ne le soit aussi en vue d'une autre.

§ 9. Cependant on ne s'est pas moins trompé en définissant ainsi une chose désirable en soi ; car le meilleur de chaque chose est surtout dans son essence, et une chose désirable en soi est meilleure qu'une chose désirable en vue d'une autre. Ainsi donc, il fallait que la définition indiquât surtout cela.

### **CHAPITRE XIII. Trois autres lieux pour attaquer la définition, si l'on a dit que le défini est telles et telles choses, ou qu'il est composé de telles choses, ou qu'il est avec telles choses.**

§ 1. Il faut voir encore si en donnant la définition d'une seule chose, on n'a point dit que le défini est plusieurs choses, ou qu'il est composé de telles choses, ou qu'il est accompagné de telles choses.

§ 2. Si l'on a défini plusieurs choses, il arrivera que la définition pourra être aux deux à la fois, et n'être à aucune à part: ainsi, par exemple, si l'on définit la justice, prudence et courage; car, en supposant ici deux hommes, si chacun d'eux a l'une des deux qualités, tous les deux seront justes et aucun ne le sera puisque tous deux réunis ont **ensemble la justice, mais chacun séparément ne l'a pas. Même si la situation décrite ici ne semble pas très absurde en raison de l'occurrence de ce genre de choses dans d'autres cas également : il n'est pas impossible que deux hommes** n'aient à deux une science, bien qu'aucun d'eux ne l'ait séparément. Toujours est-il qu'il serait tout à fait absurde que les contraires fussent aux mêmes choses; et c'est ce qui arrivera, si l'un d'eux, par exemple, a la prudence et la lâcheté, et l'autre le courage et l'imprudence : dans ce cas, tous les deux auront à la fois la justice et l'injustice; car si la justice est prudence et courage, l'injustice sera lâcheté et imprudence.

§ 4. Ainsi, tous les arguments qu'on peut employer pour prouver que les parties et le tout ne sont pas la même chose, sont aussi d'un bon usage pour le point qui maintenant nous occupe. En effet, quand on définit ainsi, on a l'air de prétendre que les parties sont identiques au tout.

§ 5. Ces objections trouvent surtout leur place, quand la composition des parties est aussi évidente qu'elle l'est pour une maison ou telle autre chose pareille. Là, il est clair, en effet, que les parties peuvent exister sans que le tout existe: et ainsi les parties ne sont pas la même chose que le tout.

§ 6. Si l'on a dit, non pas que la chose définie soit plusieurs choses, mais si l'on a dit qu'elle vient de plusieurs choses, il faut voir d'abord si naturellement, il ne peut pas ressortir un tout de ce qui a été dit; car certaines choses sont entre elles dans un tel rapport que aucun tout ne se forme de leur réunion : par exemple, la ligne et le nombre.

§ 7. De plus, il faut voir si le défini est naturellement dans quelque primitif, et que les choses d'où l'on dit qu'il vient, ne soient pas dans un seul primitif, mais qu'elles soient l'une et l'autre dans des primitifs différents; car alors, il est évident que le défini ne vient pas de ces choses-là, puisque là où sont les parties, il est nécessaire que là soit aussi le tout, de sorte que le tout n'est pas dans un seul primitif, mais qu'il est dans plusieurs.

§ 8. Et si les parties et le tout sont dans un seul primitif, il faut voir si les parties et le tout ne sont pas dans le même, ou si les parties ne sont pas dans l'un et le tout dans un autre.

§ 9. De plus, il faut examiner si les parties disparaissent avec le tout; car il faut à l'inverse, quand les parties sont détruites, que le tout le soit aussi; mais le tout étant détruit, il n'est pas nécessaire que les parties le soient.

§ 10. Ou bien il faut voir si le tout est bon ou mauvais, et que les parties ne soient ni l'un ni l'autre : ou à l'inverse, que les parties soient bonnes ou mauvaises, et que le tout ne soit ni l'un ni l'autre; car il n'est pas possible que de ce qui n'est ni l'un ni l'autre vienne quelque chose de bon ou de mauvais, et que du bon ou du mauvais ne vienne ni l'un ni l'autre.

§ 11. Ou bien il faut voir si l'un étant bon plus que l'autre n'est mauvais, le défini qu'on dit en venir n'est pas aussi plutôt bon que mauvais. Par exemple, si l'impudeur vient du courage et d'une opinion fausse, comme le courage est bon plus que l'opinion fausse n'est mauvaise, il fallait que le composé des deux suivit le plus, et qu'il fût ou absolument bon, ou du moins plutôt bon que mauvais.

§ 12. Ou bien ne peut-on pas dire que cela n'est pas nécessaire, si ni l'un ni l'autre ne sont bons ou mauvais en soi ? car beaucoup de choses qui en produisent d'autres ne sont pas bonnes en soi, mais elles le deviennent étant mêlées à d'autres. Et réciproquement, chacune peut être bonne à part, et, mêlées, elles sont mauvaises, ou du moins ne sont ni bonnes ni mauvaises. Et cela est parfaitement évident pour les choses salubres et les choses malsaines; car certains remèdes sont de telle façon que l'un et l'autre à part sont bons, mais que si on les administre tous deux mélangés, ils sont mauvais.

§ 13. Il faut voir encore si le défini est composé d'une chose meilleure et d'une pire, sans que le tout qu'elles forment soit pire que la meilleure et meilleur que la pire.

§ 14. Ou bien ne peut-on pas dire que cela n'est pas nécessaire, quand les choses dont le défini se compose ne sont pas bonnes par elles-mêmes? Mais rien n'empêche que le tout ne soit pas bon pour les choses qui ne sont pas bonnes par elles-mêmes, comme dans les cas que nous venons de citer.

§ 15. Il faut voir encore si le tout est synonyme de l'une des parties; car il ne le faut pas, non plus que pour les syllabes. Et en effet, une syllabe n'est jamais synonyme d'aucune des lettres qui la composent.

§ 16. On s'est trompé encore si l'on n'a point indiqué le mode de la composition; car il ne suffit pas pour bien connaître la chose, de dire qu'elle vient de telle autre. L'essence des composés consiste, non pas seulement en ce qu'ils sont formés de tels éléments, mais en ce qu'ils en sont formés de telle façon, comme pour la maison; car ce n'est pas une maison quelle que soit la façon dont les parties en sont assemblées.

§ 17. Si l'on a donné le défini avec telle autre chose, il faut dire d'abord, si en disant que telle chose est avec telle autre, on entend, ou qu'il y a telle et telle chose, ou bien que l'une est formée de l'autre : par exemple, quand on dit du miel avec de l'eau, on veut dire soit du miel et de l'eau, soit le mélange qui est fait de miel et d'eau. Il en résulte, que selon que l'on identifiera cette expression: Ceci avec cela, à l'une des nuances indiquées, il conviendra de dire précisément ce qu'on a dit plus haut pour l'une ou pour l'autre.

§ 18. De plus, après avoir dit en combien de sens, on peut comprendre qu'une chose est avec une autre, il faut voir si l'une n'est pas du tout avec l'autre. Par exemple, si l'on dit qu'une chose avec une autre signifie qu'elles seront toutes deux dans un même sujet qui lui reçoit, comme la justice et le courage sont dans l'âme, ou bien qu'elles sont dans le même temps ou le même lieu, et que ce dont il s'agit ne soit pas du tout vrai à ces différents égards, il est clair qu'on n'a donné la définition de rien, puisque cette chose n'est pas du tout avec cette autre.

§ 19. Si pour les choses dont on a dit distinctement en combien de sens on prend cette expression : être avec une autre, il est vrai que l'une et l'autre puissent être dans le même temps, il faut voir si l'une et l'autre peuvent ne pas se dire du même sujet; et l'on se trompe, par exemple, si l'on a défini le courage une audace avec une pensée juste. En effet, il se peut qu'on ait l'audace pour dérober, et que la pensée juste s'applique aux choses salubres; et cependant celui-là n'est pas encore courageux qui a l'une avec l'autre dans le même temps. Il ne l'est pas davantage, si les deux qualités sont relatives à un même objet, à des objets médicaux, par exemple; car rien n'empêche qu'on n'ait à la fois, en médecine, et de l'audace et une pensée juste : mais cependant, celui-là n'est pas davantage courageux qui a l'une de ces qualités avec l'autre. C'est qu'il ne faut pas que l'une et l'autre soient dites relativement à une chose différente, pas plus que le sujet commun auquel elles se rapportent toutes deux, ne peut être le premier sujet venu : elles doivent se rapporter toutes deux au but même du courage, comme, par exemple, aux dangers de la guerre, ou à tel autre but s'il y en a encore un autre qui soit plus spécialement celui du courage.

§ 20. Quelques-unes des choses ainsi définies ne rentrent pas du tout sous la division indiquée. Par exemple, si l'on dit que la colère est une peine avec le soupçon qu'on est dédaigné, cela veut dire que la peine qu'on ressent se produit par ce soupçon même. Mais dire qu'une chose se produit par une autre, ce n'est pas du tout la même chose que de dire que l'une soit avec l'autre, dans aucun des sens indiqués plus haut.

#### **CHAPITRE XIV. Six autres lieux pour attaquer la définition.**

§ 1. Si l'on a dit encore que le défini total est la composition de telles choses, par exemple, que l'animal est la composition d'âme et de corps, il faut voir d'abord si l'on a négligé de dire quelle est l'espèce de cette composition. Par exemple, si définissant la chair ou l'os, on a dit que c'est une composition de feu, de terre et d'air; car il ne suffit pas de dire que c'est une composition, il faut déterminer de plus quel genre de composition cela est. En effet, ce n'est pas par une composition quelconque de ces éléments que la chair se forme; mais c'est par une certaine composition qu'ici c'est de la chair, et là un os. Du reste, aucune des deux choses que je viens de citer ne paraît être du tout identique à une composition; car la dissolution est le contraire de toute composition et aucune des choses indiquées n'a de contraire. Si d'ailleurs il est également croyable que tout composé, ou aucun composé n'est une composition, comme chacun des animaux tout composé qu'il est n'est pas une composition, il faut conclure qu'aucun autre composé ne saurait être non plus une composition.

§ 2. En outre, si les contraires peuvent être également dans quelque sujet et qu'on ait défini par un des deux seulement, il est évident qu'on n'a point défini. Autrement il y aurait plusieurs définitions d'une même chose; car, a-t-on plutôt défini en prenant celui-ci qu'en prenant celui-là, puisque les deux sont naturellement et également dans le sujet? Telle est la définition de l'âme, quand l'on dit que c'est une substance capable de science, puisqu'elle est tout aussi bien capable d'ignorance.

§ 3. Il faut encore, quand on ne peut pas pas attaquer la définition dans sa totalité, en disant que le tout n'est pas connu, en attaquer au moins une partie, si elle n'est pas connue et

qu'elle ne paraisse pas bien donnée; car la partie étant détruite, toute la définition est détruite aussi. Toutes les fois que les définitions ne sont pas claires, il faut, après les avoir rectifiées et les avoir corrigées, pour qu'elles expriment quelque chose et fournissent des arguments, procéder à les attaquer; car alors, il faut nécessairement que celui qui répond ou accepte ce qui est ajouté par celui qui l'interroge, ou bien qu'il explique lui-même ce que peut signifier la définition donnée par lui.

§ 5. Ajoutons que, comme dans les assemblées politiques, si une loi nouvelle qu'on propose vaut mieux, on abroge la précédente, de même pour les définitions, il faut en proposer une autre à l'adversaire; car si elle paraît meilleure, si elle paraît expliquer mieux la chose à définir, il est évident qu'on fera disparaître ainsi celle qui avait été d'abord donnée, puisqu'il n'y a pas plusieurs définitions d'une même chose.

§ 6. Ce n'est pas, du reste, un petit élément de succès, pour attaquer les définitions, que de bien se déterminer à soi-même l'objet en question, ou de reprendre à part soi la définition même quand elle est bien donnée; car nécessairement en y recourant comme à un modèle, on découvre et ce qui manque parmi les éléments que devrait avoir la définition et ce qu'il y a d'inutilement ajouté, de sorte qu'on est d'autant plus riche en arguments.

§ 7. Voilà tout ce qu'il y avait à dire sur les définitions.

## **LIVRE 7 : QUESTION DE L'IDENTITÉ, MÉTHODE POUR DÉFENDRE LA DEFINITION, CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES LIEUX COMMUNS**

### **CHAPITRE I : Seize lieux de l'identité.**

[§ 1.](#) [151b] Il faut traiter maintenant la question de savoir si le sujet dont il s'agit est identique à un autre, ou s'il est différent, dans le sens le plus spécial de tous ceux que l'on a indiqués du mot identique. L'identité proprement dite, comme on s'en souvient, est celle de [30] l'unité numérique.

[§ 2.](#) Il faut regarder aux cas, aux conjugués, aux opposés; car si la justice est la même chose que le courage, le juste est identique au courageux, justement à courageusement. Et de même pour les opposés; car si telles choses sont les mêmes, les opposés de ces choses seront aussi les mêmes, de quelque espèce [35] d'opposition qu'on entende parler. En effet, il n'importe pas qu'on fasse le sujet opposé à ceci ou opposé à cela, puisque les choses sont identiques.

[§ 3.](#) Il faut regarder aussi aux choses qui produisent les sujets [152b] ou les détruisent, aux générations et aux destructions, et en général, aux choses qui sont d'une façon semblable relativement à l'un et à l'autre sujet ; car lorsque les choses sont absolument les mêmes, les générations et les destructions de ces choses-là sont les mêmes, et ce qui les fait est le même, ce qui les détruit est le même aussi.

[§ 4.](#) [5] Il faut voir encore pour les choses où l'une des deux est dite au superlatif, si l'autre de ces deux mêmes choses est dite aussi au superlatif pour le même sujet. Ainsi, par exemple, Xénocrate prétend que la vie vertueuse est la même que la vie heureuse, parce que de toutes les vies la plus désirable est la vie vertueuse et la vie heureuse. Mais il n'y a qu'une seule et unique chose qui soit la plus désirable et la [10] plus importante. Et de même pour toutes les autres définitions de ce genre.

[§ 5.](#) Il faut donc que l'une et l'autre des choses présentées, ou comme la plus désirable, ou comme la plus importante, soit numériquement une. Si non, il ne sera pas démontré qu'elle est la même; car il n'est pas nécessaire, si les Péloponnésiens et les Lacédémoniens sont les plus braves des Grecs, que les Péloponnésiens et les Lacédémoniens soient les mêmes, [15] puisque Péloponnésien et Lacédémonien ne sont pas numériquement un; mais il faut nécessairement que l'un soit compris dans l'autre, comme les Lacédémoniens le sont dans les Péloponnésiens. Sinon, il arrivera que les uns seront réciproquement meilleurs que les autres, si les uns ne sont pas compris dans les autres. Ainsi, [20] il faudra nécessairement que les Péloponnésiens soient plus braves que les Lacédémoniens, si les uns ne sont pas compris dans les autres, puisque les Péloponnésiens sont plus braves que tous les autres peuples. Et de même, il est nécessaire aussi que les Lacédémoniens soient plus braves que les Péloponnésiens; car, eux aussi, ils sont plus braves que le reste; de sorte qu'ils sont réciproquement plus braves les uns que les autres. [25] Il est donc évident qu'il faut que la chose la plus désirable, la plus importante, soit numériquement unique, si l'on veut démontrer l'identité. Aussi Xénocrate ne démontrent-ils pas sa proposition ; car la vie heureuse et la vie vertueuse ne forment pas numériquement une unité, et par conséquent il n'est pas nécessaire qu'elles soient la même vie, puisque toutes les deux sont les plus désirables: mais il faut que l'une soit comprise [30] dans l'autre.

[§ 6.](#) Il faut voir encore si l'une des choses est identique à ce à quoi l'autre est identique; car si toutes deux ne sont pas identiques à un même sujet, il est clair qu'elles ne le sont pas non plus l'une à l'autre.

[§ 7.](#) Il faut voir en outre aux accidents de ces choses et aux choses dont elles sont les accidents; car tous les accidents qui sont à l'un devront aussi être [35] à l'autre, et les choses auxquelles l'un est comme accident auront aussi l'autre pour accident. Si l'une de ces relations ne s'accorde pas, il est clair que les choses en question ne sont pas identiques.

[§ 8.](#) Il faut voir de plus si les deux choses, au lieu d'être dans un seul genre de catégorie n'expriment pas, l'une la quantité, l'autre la qualité ou la relation.

[§ 9.](#) De plus encore, si [152a] le genre des deux n'est pas le même, niais que l'une soit mauvaise et l'autre bonne, ou que l'une soit vertu et l'autre science.

[§ 10.](#) Ou bien, quand le genre est le même, il faut voir si les mêmes différences ne peuvent pas être attribuées aux deux : mais que pour l'une la science soit théorique, et qu'elle soit pratique pour l'autre. [5] Et de même pour le reste.

[§ 11.](#) Il faut aussi regarder à l'expression du plus, si l'une reçoit le plus et l'autre ne le reçoit pas; ou si la deux le reçoivent, mais non en même temps; comme celui qui aime plus ne

désire pas plus la cohabitation, de sorte que l'amour et le désir de cohabitation ne sont pas du tout une même chose.

[§ 12.](#) [10] Il faut voir encore à l'addition, et examiner si l'une et l'autre, ajoutées au même sujet, ne font pas le tout identique.

[§ 13.](#) Ou bien, si le même terme étant retranché des deux, le reste n'est pas différent. Par exemple, si l'on a dit que le double de la moitié est la même chose que le multiple de la moitié, il faut qu'en retranchant la moitié de l'un et de l'autre côté, le reste exprime [15] la même chose; mais il ne l'exprime pas; car le double et le multiple n'expriment pas la même chose tous les deux.

[§ 14.](#) Il faut voir non seulement s'il ressort quelque chose d'impossible de la proposition, mais encore s'il est possible que la chose soit selon l'hypothèse. Ainsi, l'on dit que vide et plein d'air sont la même chose [20]; or, il est évident que si l'air sort, il n'y aura pas moins vide, mais qu'il y en aura davantage, et que l'espace ne sera plus plein d'air. Par conséquent, en supposant ceci, que l'hypothèse d'ailleurs soit vraie ou fausse, ce qui importe peu, l'un des deux sera détruit tandis que l'autre ne le sera pas; donc ils ne sont pas la même chose.

[§ 15.](#) [25] En général, il faut voir s'il n'y a pas quelque discordance dans les choses attribuées d'une façon quelconque à l'une et à l'autre, et dans les choses auxquelles elles-mêmes sont attribuées; car tout ce qui est attribué à l'une doit être aussi attribué à l'autre: et les choses auxquelles l'une est attribuée, doivent aussi recevoir l'autre pour attribut.

[§ 16.](#) [30] De plus, comme le même a plusieurs sens, il faut voir si les choses sont les mêmes suivant une façon différente; car les choses qui sont les mêmes en espèce ou en genre, ne sont pas nécessairement les mêmes numériquement : et nous devons voir encore si elles sont les mêmes de cette façon, ou si elles ne le sont pas.

[§ 17.](#) Il faut voir enfin s'il est possible que l'une soit sans l'autre; car alors elles ne seraient pas la [35] même chose.

[§ 18.](#) Voilà donc tous les lieux pour l'identité.

## **CHAPITRE II : Les lieux négatifs de l'identité peuvent être employés aussi pour la définition : les lieux affirmatifs ne le peuvent pas.**

[§ 1.](#) Il est clair, d'après ce qui a été dit plus haut, que tous les lieux relatifs à l'identité bons pour réfuter, peuvent servir relativement à la définition, de la façon qu'on a exposée précédemment; car si le mot défini et la définition ne signifient pas la même chose, [153a] il est clair que l'explication donnée ne serait pas une définition.

[§ 2.](#) Mais de tous les lieux qui établissent la proposition d'identité, aucun n'est utile pour la définition ; car il ne suffit pas, pour établir qu'il y a définition réelle, de démontrer l'identité du mot et de l'explication qui en est donnée: mais il faut [5] encore que toutes les conditions dont on a parlé soient remplies par la définition.

C'est donc toujours de cette façon, et par ces termes, qu'il faut essayer de réfuter la définition.

### **CHAPITRE III : Lieux pour défendre la définition.**

§ 1. Si nous voulons l'établir, au contraire, il faut d'abord savoir que jamais, ou bien rarement du moins, de la discussion on ne conclut la définition. D'ordinaire on la pose comme principe, ainsi qu'on le fait toujours [10] en géométrie, en arithmétique, et dans toutes les sciences de ce genre.

§ 2. Il faut remarquer, en outre, que c'est à un autre traité que celui-ci d'exposer avec toute exactitude, et ce qu'est la définition, et le procédé de la définition. Ici on doit dire, en se bornant au besoin actuel, qu'il est possible d'obtenir par la conclusion d'un syllogisme, et la définition et l'essence de la chose. [15] En effet, si la définition est l'explication de ce qu'est la chose, et s'il faut que les choses attribuées dans la définition soient seules aussi attribuées essentiellement à la chose, et l'on sait qu'il n'y a que les genres et les différences qui soient attribuées essentiellement, il est clair qu'en prenant seulement les attributs essentiels de la chose, [20] l'explication qui comprend ces attributs est nécessairement une définition; car il ne peut y avoir une autre définition de la chose, puisqu'il n'y a pas un seul autre attribut essentiel de la chose. Il est donc clair qu'on peut, par conclusion de syllogisme, obtenir la définition.

§ 3. Comment il faut l'établir, c'est ce qui a été expliqué ailleurs [25] plus rigoureusement; et pour la recherche actuelle, les mêmes lieux sont utiles.

§ 4. Ainsi il faut voir et aux contraires et aux autres opposés, en regardant, soit aux définitions entières, soit aux parties des définitions.

§ 5. Si la définition opposée est la définition de l'opposé, nécessairement la définition donnée sera celle du sujet en question. Mais comme il y a plusieurs combinaisons possibles des [30] contraires, il faut prendre parmi les définitions contraires celle qui paraîtra la plus contraire. Il faut donc regarder aux définitions entières comme on l'a dit.

§ 6. On regardera aux parties de la façon suivante: et d'abord, si le genre donné a été bien donné; car si le contraire est dans le contraire, et que le sujet en question ne soit pas dans le même, [35] il est clair qu'il sera dans le contraire, puisqu'il faut nécessairement que les contraires soient dans le même genre, ou dans des genres contraires. Et nous pensons que des différences contraires sont attribuées aux contraires, comme pour le blanc et le noir, dont l'un recueille, l'autre disperse [153b] la vision. Si donc les différences contraires sont attribuées au contraire, les différences données seront attribuées aussi au sujet donné. Par conséquent, puisque le genre et les différences sont bien indiquées, il est clair que c'est vraiment la définition qui aura été proposée.

§ 7. Ou bien, ne peut-on pas dire qu'il n'est pas nécessaire [5] que les différences contraires soient attribuées aux contraires, si les contraires ne sont pas dans le même genre? Pour les choses dont les genres sont contraires, rien n'empêche qu'une même différence ne soit dite

des deux, par exemple, pour la justice et et l'injustice: ainsi, l'une est une vertu, l'autre un vice de l'âme; de sorte que la différence de l'âme est dite [10] pour les deux, puisque la vertu et le vice peuvent appartenir aussi au corps.

§ 8. Par conséquent, il est vrai que les différences des contraires sont ou contraires ou identiques. Si donc la différence contraire est attribuée au contraire, et qu'elle ne le soit pas au sujet en question, il est clair que la différence posée est bien attribuée à ce sujet.

§ 9. En général, puisque la définition se compose du genre et des différences [15], si la définition du contraire est évidente, celle du sujet en question ne le sera pas moins. En effet, comme le contraire est ou dans un même genre, ou dans un genre contraire, de même aussi que les différences attribuées aux contraire sont contraires [20] ou identiques, il est évident que le même genre sera attribué au sujet et au contraire, et que les différences seront contraires, soit toutes, soit quelques-unes, et que les autres seront identiques. Ou bien, à l'inverse, les différences seront les mêmes et les genres contraires. Ou bien encore, tous deux seront contraires, les genres et les différences; car tous deux ne sauraient être les mêmes, puisqu'alors les contraires auraient une même définition.

§ 10. [25] Il faut regarder encore aux cas et aux conjugués; car il faut nécessairement que les genres suivent les genres, et les définitions les définitions. Par exemple, si l'oubli est la perte de la science, oublier sera perdre la science, avoir oublié, avoir perdu la science. En accordant donc l'une quelconque de ces choses, [30] il faut aussi accorder toutes les autres. Et de même, si la destruction est la dissolution de la substance, être détruite sera être dissoute pour la substance, destructif sera dissolutif; et si destructif est dissolutif de la substance, la destruction sera la dissolution de la substance. Et de même, pour les autres termes; de sorte que l'une quelconque de ces choses étant admise, il faut aussi que tout [35] le reste le suit.

§ 11. Il faut voir en outre aux choses qui sont dans un rapport de ressemblance entre elles; car si le sain est ce qui fait la santé, le fortifiant sera ce qui fait l'embonpoint, et l'utile ce qui fait le bien; car [154a] chacune des choses citées est, relativement à sa fin propre, dans un rapport semblable; de sorte que si la définition de l'une d'elles est d'accomplir sa fin spéciale, cette définition, à cet égard, sera semblable pour les autres.

§ 12. Il faut voir aussi, pour le plus et le pareil, en combien de sens on peut établir ces rapports, [5] en comparant ces choses deux à deux. Par exemple, si telle définition est plus la définition de telle chose, que telle autre définition ne l'est de telle autre chose, et que la définition qui semble le moins l'être le soit cependant, il faudra que celle qui semble l'être le plus le soit aussi. Si l'une l'est également pour celle-ci, et l'autre pour celle-là, et si l'autre convient à l'autre, il faudra que la définition restante convienne à la chose qui reste.

§ 13. Quand il s'agit de comparer une seule définition à deux choses, ou deux définitions à une seule, il n'y a pas utilité à considérer [10] le plus; car il n'est pas possible qu'il y ait une seule définition pour deux choses, non plus que deux définitions pour la même chose.

## **CHAPITRE IV : Indication générale des lieux les plus utiles.**

§ 1. Les plus commodes de tous ces lieux sont ceux qui viennent d'être indiqués, et ceux qui se tirent des cas et des conjugués. Aussi sont-ce ceux-là surtout qu'il faut connaître et avoir à sa disposition; car [15] ils sont utiles dans le plus d'occasions. Et parmi les autres, il faut s'attacher aux plus communs; car ils sont plus puissants que tous les autres. Et, par exemple, il faut regarder eu particulier à chaque cas individuel : mais aussi il faut voir si la définition convient également aux espèces, puisque l'espèce est synonyme. Ce lieu est encore utile contre ceux qui admettent les idées, ainsi qu'on l'a dit [20] auparavant. Il faut encore voir si l'on a pris le mot par métaphore, ou si on l'attribue à lui-même comme s'il était autre. Et s'il y a encore quelque autre lieu commun et énergique, il faut s'en servir.

## **CHAPITRE V : De la facilité et de la difficulté des argumentations.**

§ 1. On verra clairement, par ce qui sera dit plus loin, qu'il est plus facile de renverser la définition que de l'établir; car il n'est pas aisé de découvrir soi-même, et d'obtenir de ceux qu'on interroge, des propositions du genre des suivantes : par exemple, que des choses comprises dans la définition donnée, l'une est genre et l'autre différence, et que le genre seul et les différences sont attribués essentiellement au sujet. Or, sans ces propositions, il est impossible qu'il y ait syllogisme de la définition; car si quelques autres choses [30] encore sont attribuées essentiellement au sujet, on ne sait plus si c'est la définition dite ou une autre qui convient au sujet, puisque la définition est l'explication qui exprime l'essence de la chose.

§ 2. Voici ce qui le prouve: c'est qu'il est plus facile de conclure une seule chose que d'en conclure plusieurs. Or, il suffit, quand on réfute, de détruire un seul élément de la définition; car en détruisant une partie quelconque, nous aurons [35] aussi détruit toute la définition. Au contraire, quand on établit la définition, il faut démontrer la réalité de toutes les choses qui sont mises dans la définition.

§ 3. Il faut aussi, quand on établit la définition, faire une conclusion universelle; car il faut que [154b] la définition soit applicable à tout ce à quoi l'est le mot; et, en outre, qu'il y ait réciprocité, et que le mot s'applique à tout ce à quoi s'applique la définition, s'il faut que la définition donnée soit spéciale au défini. Quand on réfute, au contraire, il n'est pas nécessaire de démontrer universellement; car il suffit de montrer que la définition n'est pas vraie pour l'une des choses qui sont comprises [5] sous le nom. Et quand bien même il faudrait réfuter universellement, il ne serait pas nécessaire pour réfuter qu'il y eût réciprocité; car il suffit, pour réfuter universellement, de montrer que la définition n'est pas attribuable à l'une des choses auxquelles le défini est attribué. Mais il n'est pas réciproquement nécessaire de montrer que le défini n'est pas attribué aux choses auxquelles [10] la définition ne l'est pas.

§ 4. Et de plus, tout en s'appliquant à tout le défini, la définition, si elle ne s'applique pas au défini seul, se trouve détruite par là même.

[§ 5.](#) Il en est encore ainsi pour le propre et pour le genre; car pour les deux, il est plus facile aussi de renverser que d'établir.

[§ 6.](#) Cela est évident pour [15] le propre, d'après ce qui a été dit. En effet, comme le propre est donné le plus souvent en combinaison avec d'autres termes, on peut le réfuter en ne détruisant qu'un seul élément, tandis que nécessairement, quand on établit la proposition, on doit prouver tout par syllogisme.

[§ 7.](#) Du reste, on pourrait dire convenablement du propre presque tout ce qui s'applique à la définition. Ainsi il faut, quand on établit la thèse, montrer que la chose est à tout ce qui est compris sous le mot, tandis qu'il suffit, quand on réfute, de montrer qu'elle n'est pas à un seul terme quelconque. Et si le propre est bien à tout le sujet, mais qu'il ne soit pas à ce sujet tout seul, on a par cela même réfuté, ainsi qu'on l'a dit également pour la définition.

[§ 8.](#) Quant au genre, il n'y a nécessairement, quand on a démontré qu'il est à tout [25] le sujet, qu'une seule façon de l'établir. Mais quand on réfute, il y en a deux manières; car si l'on a démontré qu'il n'est à aucune partie du sujet, ou qu'il n'est pas à quelque partie du sujet, on a détruit le genre posé dans le principe.

[§ 9.](#) De plus, quand on établit la proposition, il ne suffit pas de montrer que le genre est au défini : mais il faut aussi montrer qu'il lui appartient comme genre. Quand on réfute, il suffit de montrer qu'il n'appartient pas à quelque partie du sujet, ou qu'il n'est [30] à aucune.

[§ 10.](#) Il semble que, comme en toute autre chose il est plus facile de détruire que de faire, ici aussi il soit plus facile de réfuter que d'établir la thèse.

[§ 11.](#) Pour l'accident, il est plus facile de le réfuter universellement que de l'établir. Et, en effet, quand on l'établit, il faut montrer [35] qu'il est à tout le sujet ; et quand on réfute, il suffit de montrer, pour un seul terme, que l'accident ne lui appartient pas. Pour le discuter particulièrement, c'est tout le contraire; car il est plus aisé ici d'établir que de réfuter la proposition. Ainsi, quand on [155a] l'établit, il suffit de montrer que l'accident est à quelque terme; et quand on réfute, il faut montrer qu'il n'est à aucun.

[§ 12.](#) On voit clairement pourquoi le plus aisé de tout, c'est de réfuter la définition ; car le grand nombre des éléments qui la forment fournit aussi plus de données pour la réfutation, et le syllogisme [5] se forme d'autant plus vite qu'on a plus d'éléments. Il semble, en effet, que l'erreur est d'autant plus fréquente que le nombre même des choses est plus grand.

[§ 13.](#) De plus, pour la définition, on peut aussi la combattre par les autres moyens indiqués; car, soit que l'explication qu'elle donne ne soit pas propre au défini, soit que le terme attribué ne soit pas le genre, soit que quelqu'une des choses comprises dans la définition n'appartienne pas au défini, la définition est [10] détruite. Pour les autres questions, au contraire, on ne peut les attaquer, ni par les lieux relatifs aux définitions, ni par tous les autres. En effet, il n'y a que les lieux relatifs à l'accident qui soient communs à toutes les questions indiquées, puisqu'il faut que chacun de ces termes appartienne au sujet. Quant au genre, il peut ne pas être au sujet comme propre, sans pour cela être détruit. De même, il n'est pas nécessaire [15] que le propre soit au sujet comme genre, et l'accident n'a pas

besoin d'y être comme genre ou comme propre; mais il faut seulement qu'il y soit. Ainsi donc, il n'est pas possible de se servir des arguments d'une des questions contre les autres, si ce n'est contre la définition; donc, il est évident que le plus facile de tout, c'est de réfuter la définition.

§ 14. Et le plus difficile, c'est de l'établir; car il faut prouver d'abord tous ces éléments par syllogisme, c'est-à-dire que [20] toutes les parties énumérées appartiennent bien au sujet, et que c'est le genre qui a été donné, et que l'explication est propre au défini; et en outre, il faut prouver que la définition exprime bien l'essence de la chose; et il faut faire tout cela régulièrement.

§ 15. Parmi les autres questions, le propre est le plus semblable à la définition; car il est plus facile de le réfuter, parce qu'il se compose ordinairement de plusieurs éléments; et [25] le plus difficile, c'est de l'établir, parce qu'il faut réunir plusieurs choses: et, qu'en outre, il faut prouver qu'il n'est qu'au seul terme en question, et qu'il peut être pris réciproquement pour la chose dont il est le propre.

§ 16. Le plus facile de tout c'est d'établir l'accident; car pour les autres questions, il faut montrer non seulement que le terme indiqué est au sujet, mais encore qu'il y est de telle façon : pour l'accident, au contraire, il suffit de montrer [30] qu'il y est d'une façon quelconque.

§ 17. Le plus difficile est de réfuter l'accident, parce qu'on y donne le moins possible d'éléments, puisqu'on n'ajoute pas pour l'accident comment il est au sujet. Et dès lors pour les autres questions, on peut réfuter de deux façons, en montrant que le terme n'est pas au sujet, [35] ou bien qu'il n'y est pas de telle manière, tandis que pour l'accident on ne peut réfuter qu'en montrant qu'il n'est pas au sujet.

§ 18. Nous avons donc à peu près énuméré tous les lieux qui fournissent les moyens de traiter chacune des questions indiquées.

## **LIVRE 8 (Traduction par Yvan Pelletier, 1986)**

### **CHAPITRE I**

**155b3** Après cela<sup>55</sup>, on doit dire à [quelle] place<sup>56</sup> et comment il faut demander. Or il faut en premier, quand on s'apprête à formuler des demandes, découvrir le lieu /d'où on doit

---

<sup>55</sup>Top. I-VII : tout ce qui concerne la découverte de l'abondance de l'argumentation : les genres de problèmes, les modalités d'attributions, les instruments et surtout les lieux.

<sup>56</sup>Mieux qu'*ordre* (voir Tricot), qui réfère trop directement à l'ordonnance interne pour nommer la première des deux considérations qu'Aristote englobe dans ce cas : cette première

attaquer<sup>57</sup>; deuxièmement, formuler les demandes et les mettre aussi en place par-devers soi; troisièmement et enfin, les adresser maintenant à quelqu'un d'autre. Bien sûr, tant qu'il s'agit de découvrir le lieu, l'investigation demeure semblable<sup>58</sup> pour le philosophe et pour le dialecticien; mais au moment de mettre en place ce [qu'on y trouve]<sup>59</sup> et d'en formuler la demande, elle devient le propre du **155b10** dialecticien, car tout [travail] de cette nature [se

---

considération situe toute la demande en regard des autres opérations dialectiques (choisir le lieu d'agression, s'adresser à l'interlocuteur) et philosophiques; la seconde (155b29ss) déterminera la place que doivent occuper les unes par rapport aux autres les demandes particulières selon leur nature (nécessaires, paranécessaires).

<sup>57</sup> Ἐπιχειρεῖν. Un autre mot dont la traduction est d'importance capitale pour l'intelligence et la cohérence des *Topiques*. Dans le choix de ce verbe et du substantif correspondant,

Ἐπιχειρῆμα, pour désigner l'opération dialectique par excellence, Aristote marque combien il s'agit toujours naturellement, pour le dialecticien, de réfuter une position, de conclure en contradiction avec un énoncé formulé auparavant. *Attaquer* et ses dérivés conviennent merveilleusement pour garder sa vitalité à ce vocabulaire aristotélicien. *Attaquer* (avec *attaque*, *difficile à attaquer*, *attaquant*, et en adjectif, *agressif*) fournissent une rare opportunité de traduire avec cohérence en français toutes les occurrences du groupe

Ἐπιχειρεῖν (

Ἐπιχειρῆμα, δὲ ἐπιχειρήτω,

Ἐπιχειρηματικῶς, etc.), Tricot, par exemple, traduit ici *attaque*, mais exécute dans le reste du texte un slalom déconcertant entre *discussion* (158a35), *argument* (158b13), *épichérème* (162a16), *combat* (158b1), *objection* (160b15). Il devient ainsi fort difficile pour le lecteur de percevoir qu'Aristote parle toujours alors d'une réalité simple et unique : l'argument propre au dialecticien, en sa présentation la plus ordinaire.

<sup>58</sup> Mais non identique (cf. l'usage semblable fait de ἡμῶν en 155b14, en opposition explicite à ταῦτον : τοῦτο δὲ ἴσθις ἡμῶν

Ἐπαγγαῖα, οὐ μὲν ταῦτόν γε). Il y a chez le savant quelque chose qui *ressemble* (ἰμοῦν) à l'usage de lieux — il faut bien que lui aussi découvre et détermine des principes pour son argumentation —, qui n'est pas identique, toutefois, car les principes qui conviennent à une démonstration ne se trouvent pas strictement par l'usage de lieux, mais par l'intuition de l'essence du sujet. Le savant n'a rien à faire de précautions dont l'effet serait de faire recevoir la démonstration par son disciple un peu malgré lui, sans qu'il voie trop venir.

<sup>59</sup> Ταῦτα. Il faut bien appréhender le contexte pour saisir la visée de ce démonstratif. Le dialecticien trouve d'abord un lieu d'où attaquer la position initiale prise sur le problème; en ce lieu, en cette affinité d'attribution, il se voit suggérer, comme principes éventuels d'une attaque, tels et tels endoxes ayant cours sur le sujet du problème. Reste à ordonner leur utilisation et à passer à l'acte. — À noter que je traduirai régulièrement le neutre pluriel grec par le neutre singulier français. Ce procédé entraîne bien sûr un aspect plus abstrait, mais l'avantage est tellement grand, à la longue, pour ce qui est d'alléger le texte et pour éviter de restreindre la portée des remarques d'Aristote à un contexte trop déterminé, que je ne puis y renoncer.

fait] avec quelqu'un d'autre. Quant au philosophe et au chercheur solitaire<sup>60</sup>, à condition que soit vrai et connu ce par quoi [s'effectue] le raisonnement, il ne se soucie aucunement de ce que le répondeur, éventuellement, ne le pose<sup>61</sup> pas en raison de la proximité avec le [propos] initial et du fait qu'il prévoie ce qui va s'ensuivre.

Bien plus, sans doute même s'efforce-t-il que ses réclamations<sup>62</sup> soient plus **155b15** connues et prochaines possible, car c'est de celles-là que [sont issus] les raisonnements scientifiques.

Les lieux donc d'où il faut obtenir<sup>63</sup> [les propositions], on les a dits plus haut. On doit maintenant dire à [quelle] place et [comment] formuler des demandes, mais une fois qu'on aura distingué toutes les propositions à obtenir outre les nécessaires. **155b20** On dit *nécessaires* celles par lesquelles le raisonnement s'effectue. Celles que l'on obtient outre celles-là sont de quatre [sortes] : en effet, ou bien elles visent à une induction et à se faire accorder

<sup>60</sup> ÑO zht«n kayÉ •autÒn, *celui qui cherche d'après lui-même*, celui, en somme qui se fait son propre répondeur : il mène l'investigation seul et se trouve comme à dialoguer avec lui-même, intérieurement. Notons bien que ı dialektikÒw et ı zht«n kayÉ •autÒn ne sont pas opposés ici comme le dialecticien avec quelqu'un dont l'activité n'aurait rien de dialectique. ÑO zht«n kayÉ •autÒn, c'est le dialecticien qui n'a rien à redouter de dispositions imparfaites de son interlocuteur, soit qu'il agisse seul et se fasse son propre interlocuteur, soit, cas idéal, que son interlocuteur soit si adéquatement disposé qu'il n'ait aucun besoin d'être mis à l'épreuve; bref, c'est le dialecticien qui investigue purement et simplement le problème soulevé, c'est ≤ dialektikØ kayÉ aítEn, *la dialectique en elle-même*, dont parle Aristote en *Réf. soph.*, 34, 183a39. Et celui qu'Aristote oppose ici à celui-là est ı dialektikÚw pris plus étymologiquement; c'est le dialecticien dans les difficultés particulières liées strictement au dialogue extérieur: l'interlocuteur risque beaucoup, au moins en quelques moments de l'investigation, de s'identifier trop avec la position ou le propos initiaux, et d'obliger son interlocuteur à le soumettre lui-même à l'examen autant que le problème. Bref, ce dialecticien contraint de se préoccuper de trouver une présentation de ses demandes adéquate aux dispositions de son interlocuteur, c'est *le probateur*, ı peirastikÒw.

<sup>61</sup>Y<sup>a</sup>. Ce terme dit bien la responsabilité caractéristique de l'office du répondeur. Le demandeur propose : il suggère; et le répondeur dispose : il refuse le point de départ suggéré, ou bien, dans le meilleur cas, il l'accorde (d«dotai) et lui donne sa propre garantie : il le *pose* lui-même. Je traduirai uniformément par *poser* le verbe (d«dotai), le plus possible, bien qu'il faille quelquefois sentir, comme ici : *vouloir ou refuser de poser*.

<sup>62</sup>ÉAji«mata. Aristote emploie plusieurs synonymes pour signifier les prémisses comme des demandes. J'essaie de rendre dans la traduction l'éclairage que produit cette variété. Ainsi, il est intéressant de noter qu'éj«vma a le sens d'une demande plus exigeante, ce qui convient bien au caractère péremptoire de la prémisses scientifique que le démonstrateur, à parler strictement, *exige* plutôt qu'il ne la *demande*.

<sup>63</sup>Lambānein. C'est un terme typique pour rendre l'opération caractéristique du demandeur par son intention la plus prochaine, par son succès. Quand il fait bien son office, le demandeur *obtient* les prémisses dont l'argument devra être constitué. Dans un souci de cohérence pour les termes-clés, je traduirai le plus uniformément possible lambānein par *obtenir*; bien qu'il faille souvent sentir quelque chose comme *chercher à obtenir*; ou que, comme ici, le rapport soit quelquefois plutôt au lieu dont il faut *tirer, puiser, prendre* les prémisses, qu'au répondeur dont il faut les obtenir.

l'universelle<sup>64</sup>, ou bien elles tendent à un développement du dialogue<sup>65</sup>, ou bien elles ont trait à la dissimulation de la conclusion, ou bien elles servent à ce que le dialogue soit plus clair. Et on ne doit obtenir aucune proposition outre celles-là : **155b25** c'est par celles-là qu'on doit essayer de développer et de formuler les demandes. Celles qui ont trait à la dissimulation servent à la dispute; mais comme tout travail de cette nature se fait, on en use nécessairement aussi.

Bien sûr, pour ce qui est des [propositions] nécessaires, par lesquelles [s'effectue] le raisonnement, on ne doit pas **155b30** les proposer directement, mais s'en tenir loin [et partir] du plus haut possible. Par exemple, ce ne sera pas à propos des contraires qu'on réclamera que c'est la même science qui porte sur eux, si c'est cela qu'on veut obtenir, mais à propos des opposés. Cela posé, en effet, on en obtiendra par raisonnement<sup>66</sup> que c'est aussi la même science qui porte sur les contraires, puisque les contraires [sont] des opposés. Et si on ne pose pas [cela], on doit [l'] obtenir en [le] proposant moyennant une induction, **155b35** [qui prenne appui] sur les contraires particuliers<sup>67</sup>. Car c'est ou bien un raisonnement, ou bien une induction qu'on doit obtenir les [propositions] nécessaires, ou bien les unes par une induction, les autres par un raisonnement. Quant à toutes celles qui sont trop

---

<sup>64</sup>TÚ kayòlou, c'est la proposition universelle, celle dont le raisonnement principal tire toute sa force. Voir 156a28 : tøn kayòlou pròtasin.

<sup>65</sup>Lògow. Comme *raison* en français, lògow désigne non seulement la faculté, mais très souvent aussi son fruit, la conception issue de cette faculté. Le lògow désigne toujours alors une conception *complexe* : tantôt une définition ou une notification de quelque sorte, produite en vue de la représentation d'une nature incomplète, comme en 160a32 et 162b37; tantôt un énoncé, ordonné à l'expression d'une vérité, d'une opinion ou d'une supposition quelconque, comme en 183b4; tantôt même un argument, rendant compte d'un progrès du connu à l'inconnu, et même tout le dialogue qui l'enveloppe, comme ici et souvent dans le livre VIII. On ne peut sans violence traduire lògow par *raison* dans tout contexte, bien qu'on trouverait souvent précieux, pour se placer du point de vue d'Aristote, de disposer d'un mot qui désigne l'œuvre de la raison sans une restriction immédiate à tel de ses actes.

<sup>66</sup>Sullogwzesyai ne signifie pas seulement, de manière intransitive, l'agencement des propositions conduisant à une conclusion. Il peut aussi signifier, de manière transitive, l'acte final de tirer la conclusion; il a alors pour objet direct la conclusion. *Raisonner*, en français, ne se prête pas à cet usage. Aussi dois-je contourner la difficulté par une périphrase comme *obtenir par raisonnement*, ou parler de *conduire le raisonnement* à tel terme, ou encore traduire carrément par *conclure*, comme en 156a12. Il en va de même pour sullogismúw toĒ sumperāsmatow (en 156a20) par *le raisonnement du propos initial* et *le raisonnement de la conclusion*. J'essaie de donner ici l'approximation la plus voisine possible : *le raisonnement conduisant au propos initial* et *le raisonnement visant la conclusion principale*.

<sup>67</sup>Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il faut absolument se situer dans un contexte de dialogue et avoir très présent à l'esprit que chaque opération signalée par Aristote sera propre à l'un ou à l'autre interlocuteur, au demandeur ou au répondeur. Or Aristote précise rarement lequel; cela a l'avantage d'alléger énormément le texte et Aristote peut se le permettre du fait que le contexte parle assez clairement. Je suis sa manière en traduisant *on* chaque fois, justement, que la précision n'est pas faite, et cela même lorsque, un peu plus loin, Aristote parle au pluriel. Dans le cas présent, par exemple, dans *si on ne pose pas*, c'est le répondeur qui est visé et c'est en retour au demandeur qu'il est prescrit qu'on doit l'obtenir en le proposant moyennant une induction.

manifestes, c'est en les proposant en elles-mêmes. Effectivement, ce qui va s'ensuivre est toujours moins évident dans l'éloignement<sup>68</sup> **156a1** et l'induction; et en même temps, il reste possible, si on n'est pas capable [de les obtenir] de cette façon, de proposer en elles-mêmes les [propositions] utiles<sup>69</sup>.

Quant aux [prémisses] signalées outre celles-là, c'est en vue de celles-là qu'on doit les obtenir. Voici comment on doit user de chacune. On induit **156a5** du singulier à l'universel et du connu à l'inconnu; or c'est ce qui tombe sous le sens qui est plus connu, soit absolument, soit pour la plupart.

Par ailleurs, on dissimule en obtenant par préraisonnement<sup>70</sup> ce par quoi le raisonnement conduisant au [propos] initial<sup>71</sup> va s'effectuer, et cela le plus abondamment possible. Cela se pourra, si on obtient par raisonnement non seulement les **156a10** [propositions] nécessaires mais aussi certaines de celles qui sont utiles pour elles. De plus, [on] ne [doit] pas dire [à mesure] les conclusions mais par après conclure en bloc. C'est ainsi, en effet, qu'on se tiendra le plus loin de la position initiale. Pour parler universellement, il faut que celui qui enquête en usant de dissimulation<sup>72</sup> demande de manière que, une fois toute la raison demandée **156a15** et la conclusion dite, on [en] cherche le pourquoi. Or cela se pourra surtout de la manière que nous venons de dire. En effet, pour autant que seule la conclusion ultime est dite, comment elle s'ensuit demeure non évident : c'est que le répondeur ne prévoit pas de quoi elle s'ensuit, du fait que les raisonnements antérieurs n'aient pas été exposés distinctement. **156a20** Par ailleurs, le raisonnement visant la conclusion [principale] se trouve exposé le moins distinctement possible, puisque nous en avons posé non les propositions propres, mais celles-là sous lesquelles<sup>73</sup> le raisonnement s'effectue. Il est utile aussi de ne pas obtenir en continuité les réclamations à partir desquels

<sup>68</sup>Que comporte de soi l'universel, *abstrait* des choses.

<sup>69</sup>Χρᾶσιμω. Ici synonyme, en moins fort, d'ἐναγκα ὄρω, quelques lignes plus haut. Marque la nécessité conditionnelle de la proposition dont on a besoin pour obliger par raisonnement la concession d'une autre qu'on ne pourrait obtenir en elle-même immédiatement. Plus loin (v.g. 156a10), Aristote va qualifier ainsi jusqu'aux propositions des préraisonnements qui obligeront la concession des propositions nécessaires.

<sup>70</sup>Préraisonnement plutôt que *prosyllogisme*, pour garder le lien avec *raisonnement*.

<sup>71</sup>Τόῃ

§j ἐρξῶω [prokeim<sup>o</sup>nou] : la conclusion que se propose dès le point de départ le demandeur, en opposition à la position initiale du répondeur: ≤

§j ἐρξῶω γ<sup>o</sup>σιω, ou τῦ

§j ἐρξῆω κεῖμενον.

<sup>72</sup>C'est par des précisions de ce style qu'on sent qu'Aristote garde toujours bien nettement à l'esprit la distinction entre investigatoire pure et probatoire. Car pourquoi signaler spécialement le cas où on use de dissimulation si, déjà théoriquement, ce ne devait jamais être autrement?

<sup>73</sup>Ἐκεῖνα ἴφ' ἃ ἐν ἰ συλλογισμῶν γᾶνεται, *celles sous lesquelles le raisonnement s'effectue* : il s'agit de ces propositions plus universelles dont on a dit auparavant qu'il fallait obtenir par préraisonnement les propositions nécessaires *comme de plus haut*, et même du plus haut possible (ἐν τᾷ τῦ, 155b30).

[s'effectuent] les raisonnements, mais alternativement ce qui vise une conclusion **156a25** et ce qui en vise une autre. En effet, tant que les [réclamations] apparentées<sup>74</sup> sont posées les unes auprès des autres, ce qui va s'en ensuivre en plus manifeste. Il faut aussi, dans la mesure du possible, obtenir la proposition universelle par le biais d'une définition touchant non pas les [termes] même [du problème], mais leurs dérivés. On se paralogise soi-même, en effet, quand la définition est obtenue sur le dérivé, **156a30** en gardant l'impression qu'on ne concède pas l'universelle. Par exemple, s'il fallait obtenir que qui est en colère désire vengeance pour un mépris manifesté et qu'on obtienne que la colère est désir de vengeance pour un mépris manifesté. En effet, il est évident que cela obtenu nous tiendrons l'universelle que nous voulons. Tandis qu'il s'ensuit souvent, pour ceux qui proposent touchant les [termes] mêmes [du problème], **156a35** que le répondeur refuse du fait que, touchant le [terme] même, il dispose davantage de l'objection. Par exemple, que qui est en colère ne désire pas vengeance, car nous nous fâchons contre nos parents, mais n'[en] désirons pas vengeance. Sans doute l'objection n'est-elle pas vraie, car vis-à-vis certaines gens, c'est une vengeance suffisante de les peiner seulement et de **156b1** les faire se repentir. Mais elle n'est pas sans présenter une certaine vraisemblance qui permette de ne pas donner l'impression<sup>75</sup> de repousser sans raison ce qui est proposé. Tandis que, touchant

<sup>74</sup>Ofikeρν : agencées en un même raisonnement pour produire ne même conclusion. Voir la paraphrase d'Alexandre (**527**, 27) : Τ«n γάρ ofikeρν ka< prύw tú aÈtú suntelous«n sump°rasma protāsevn

§fej°w tiyem°nvn, tant qu'on pose à la suite les propositions apparentées et concourant à la même conclusion.

<sup>75</sup>Tú mØ doke>n élògvw érne>syai — Tú dokoËn aÈto>w. Il est bien difficile de traduire uniformément doke>n. Tricot et Brownschwig, par exemple, y vont à cet effet de dizaines de termes plus ou moins différents dans leur traduction des *Topiques*. Pourtant, le vocable est extrêmement précieux et le lecteur a besoin de sentir sa réitération dans le texte, car c'est lui qui donne vie au terme trop vite technique ¶ndojow. Doke>n marque le fait d'être attendu, de donner l'impression, de paraître fortement, d'être spontanément pensé, bref tout ce qui fait l'*endoxal*, tout ce qui donne naissance à l'*endoxe*. Il est pratiquement impossible de se fixer rigoureusement sur une traduction d'inspiration unique pour la famille ¶ndojow, dòja, dok«. *Endoxal*, *endoxe*, *tenir lieu d'endoxe* (ou *être endoxal*, *faire figure d'endoxe*, *être jugé endoxal*, etc.) joueraient assez bien le rôle, à les prendre dans l'esprit de ma présentation du mot *endoxal* plus haut (cf. *supra*, p. 22, note 1). Malheureusement toutefois, *tenir lieu d'endoxe*, à cause de son caractère de néologisme, fait plutôt obscur au départ, alors que le verbe qu'il traduit veut donner une note concrète à l'exposé. Cet effet obscur serait spécialement regrettable quand cette traduction viendrait renforcer l'aspect pléonasmique d'expressions où le rôle de dok« devrait être au contraire de jeter de la clarté sur les termes plus abstraits que sont le substantif dòja et l'adjectif ¶ndojow. Par exemple, en *Top.*, I, 1, 100b21 : ÒEndoja dç tá dokoËnta pçsin donnerait : *Est endoxal ce qui tient lieu d'endoxe auprès de tous*. On pourrait aussi imaginer de fonctionner à partir d'une étymologie première de ces termes et traduire : *attendu*, *attente*, *s'attendre*; le *paradoxal* deviendrait alors l'*inattendu*. Par exemple : *Est attendu ce à quoi tous s'attendent*. Tout cela, encore, conviendrait à peu près, sauf qu'en général le sens paraîtrait moins fort : *inattendu* fait moins péjoratif que *paradoxal* et *attente* moins contraignant qu'*endoxe*. Un passage comme le suivant, par exemple, sonnerait un peu faible : «Tant que l'homonymie échappera à l'attention, on s'attendra à ce qu'on objecte à la proposition.» (*Top.*, VIII, 2, 157b7-8) On ne sent pas l'actualité de l'objection présentée, on est trop tourné vers le futur. Comparer : «... il sera bien endoxal qu'on objecte à la

la définition de la colère, ce n'est pas semblablement facile de découvrir une objection. De plus, proposer [chaque chose] non comme pour elle-même, mais comme en vue d'une autre. **156b5** Car on prend garde à ce qui est utile contre la position. À parler absolument, rendre le moins évident possible si c'est ce qui est proposé ou son opposé qu'on veut obtenir. En effet, tant que ce qui est utile à la raison demeure non évident, on pose ce qu'on juge endoxal. **156b10** De plus, enquêter par le biais de la similitude, car à la fois, c'est persuasif et l'universelle échappe mieux à l'attention. Par exemple, que tout comme la science et l'ignorance [qui porte sur] les contraires est la même, de même aussi la sensation [qui porte sur] les contraires est la même; ou inversement, puisque la sensation est la même, la science aussi. Cela est semblable à une induction; ce n'est toutefois pas la même chose. **156b15** Là en effet, en partant des singuliers, c'est l'universelle qu'on obtient; tandis que dans le cas des semblables, ce qu'on obtient n'est pas l'universelle sous laquelle se rangent tous les semblables. Il faut aussi quelquefois se faire à soi-même une objection, car les répondants restent sans méfiance contre ceux qui leur donnent l'impression **156b20** d'attaquer avec impartialité. Il est utile aussi d'ajouter que pareille chose<sup>76</sup> se dit communément, car on hésite à ébranler ce qui est habituellement reçu, si on ne tient pas une objection. Et comme, en même temps, on use soi-même de pareils [procédés], on se garde de les ébranler. De plus, ne pas insister, toute utile que soit [la proposition], car on se raidit davantage avec ceux qui insistent. **156b25** Aussi, proposer comme en guide de comparaison, car on pose plus volontiers ce qu'on propose pour autre chose et n'est pas utile en lui-même. De plus, ne pas proposer cela même qu'il faut obtenir, mais ce à quoi cela suit par nécessité. Car on concède plus volontiers, du fait que ce qui va s'ensuivre ne soit pas semblablement manifeste partant de là; or **156b30** ceci une fois obtenu, on a aussi obtenu cela. Également, demander en dernier ce qu'on veut le plus obtenir. En effet, ce sont surtout les premières [demandes] que l'on refuse, du fait que la plupart des demandeurs disent en premier ce sur quoi ils insistent le plus. Toutefois, avec certains, proposer en premier les [demandes] de cette nature. En effet, ceux qui font les difficiles concèdent surtout les premières [demandes], **156b35** si ce qui va s'ensuivre n'est pas tout à fait manifeste, et ils font les difficiles vers la fin. Il en va semblablement chez ceux qui se pensent subtils dans leurs réponses. En effet, ils posent ce [qu'on demande] en premier, [mais] vers la fin ils soulèvent des arguties sous prétexte que [le propos<sup>77</sup>] ne s'ensuit pas

---

proposition.» En outre, on manquerait d'un mot pour *paradoxe* (*contre attente?*). Je naviguerai entre les deux options. Je m'en tiendrai de fait le plus possible au groupe *endoxal*, *endoxe* et *être endoxal*. Ce sera strictement le cas pour l'adjectif et le substantif. Quant au verbe, je réserverai la racine d'aspect plus latin (*s'attendre*) et une expression de sens apparenté (*donner l'impression*) pour les cas, surtout au début, où il s'agit de présenter et de rendre familier l'ἔνδοξον et où *être endoxal* ferait trop obscur. Les exemples précédents deviendront donc : *Est endoxal ce à quoi tous s'attendent* et *... on donnera bien l'impression d'objecter à la proposition*. Il faudra prendre garde, toutefois, à ne percevoir aucune couleur péjorative dans l'expression *donner l'impression* : dans le contexte, elle fait abstraction de ce que cette impression corresponde exactement ou non à la réalité; elle dit simplement que les faits se présentent de façon que l'option la plus raisonnable, l'option endoxale, soit de les accepter comme tels.

<sup>76</sup>Τὸ τοιοῦτον, un énoncé de la nature de celui qu'on est à demander.

<sup>77</sup>Le propos initial, la conclusion recherchée par le demandeur, en opposition à la position initiale fixée par le répondant.

de ce qui a été posé. Ils posent promptement, confiants en leur talent et sûrs<sup>78</sup> **157a1** de n'en rien souffrir. De plus, allonger et intercaler de ce qui n'est pas utile pour la raison<sup>79</sup>, à la manière des pseudographes; en effet, s'il y a beaucoup de choses, il demeure non évident en laquelle [réside] le faux. C'est pourquoi aussi, quelquefois, à la faveur de ce fouillis, les demandeurs imposent sans qu'on s'en aperçoive **157a5** des choses qu'on ne poserait pas si elles étaient proposées en elles-mêmes.

On doit donc, en vue de la dissimulation, user de ce dont nous venons de parler. Par ailleurs, [on met] du relief par l'induction et la division des congénères<sup>80</sup>. L'induction, bien sûr, quelle en est la nature, c'est évident. Quant à ce qui est de diviser, c'est par exemple qu'une science est meilleure qu'une autre du fait ou de se trouver plus exacte, ou [de porter] sur **157a10** des objets meilleurs, et que les sciences sont les unes spéculatives, les autres pratiques et les dernières poétiques. Chacune de telles [distinctions], en effet, ajoute du relief à la raison, sans être nécessaire en vue de la conclusion.

En vue de la clarté maintenant, on doit apporter des exemples et des comparaisons; **157a15** mais des exemples appropriés et [tirés] de ce que nous connaissons, à la manière d'Homère et non de Chœrilos. C'est ainsi, en effet, que ce qu'on propose deviendra plus clair.

## CHAPITRE II

Dans la discussion, on doit user du raisonnement avec les dialecticiens plutôt qu'avec le grand nombre; et de **157a20** l'induction, au contraire, plutôt avec le grand nombre. D'ailleurs, on en a déjà parlé antérieurement. Dans certains [cas], lorsqu'on induit, il est possible de demander l'universelle; dans d'autres, ce n'est pas facile. C'est dû au fait qu'il n'y ait pas de nom commun institué pour toutes les ressemblances. On dit alors, au moment où il faut obtenir l'universelle: «Ainsi [en est-il] dans tous les [cas] de cette nature.» **157a25** Mais il appartient à ce qu'il y a de plus difficile de définir, dans ce qui est apporté, ce qui [est] de cette nature et ce qui [ne l'est] pas. Aussi à cette [occasion] se trompe-t-on souvent mutuellement tout au long des raisonnements, les uns prétendant semblable ce qui n'est pas semblable, les autres contestant que ce qui est semblable ne soit semblable. C'est pourquoi on doit [alors] essayer de forger **157a30** soi-même un nom [qui s'applique] à tous les [cas] touchés par la nature concernée, de sorte qu'il ne soit permis ni au répondeur de contester que ce qui est apporté ne soit dit de manière semblable<sup>81</sup>, ni au demandeur de suggérer

---

<sup>78</sup> ÑUpolambānontew, *répondant de*. Un terme intéressant pour désigner le répondeur : face à l'intention du demandeur d'*obtenir*, de lambānein, le répondeur *sous-obtient*, il *suit l'obtention*, la *soutient*, la garantit en quelque sorte en *concevant à la suite* du demandeur ce que celui-ci suggère; voir *Sec. Anal.*, I, 33, 89a4 : Dòja . . .

§st<n ípòlhciw.

<sup>79</sup>Lògow. Non pas la faculté, mais son oeuvre, son raisonnement, comme lorsqu'on dit : «Donne-moi une raison.»

<sup>80</sup>Suggen<n, *choses de même genre*.

<sup>81</sup> ÑOmoσvw l°getai, i.e. est connu par l'attribution d'une nature semblable, qu'on la nomme ou non par le même nom.

faussement qu'il soit dit de manière semblable, prenant occasion de ce que beaucoup de choses qui ne sont pas de manière semblable ont l'air d'être dites de manière semblable. Lorsque, alors qu'on induit en prenant appui sur plusieurs [cas], on n'accorde pas l'universelle, **157a35** il est légitime d'exiger<sup>82</sup> une objection. Mais tant qu'on n'a pas dit soi-même dans quels [cas il en est] ainsi, il n'est pas légitime d'exiger [qu'on précise] dans quels [cas il n'en est] pas ainsi. En effet, il faut avoir induit [effectivement], avant d'exiger ainsi l'objection. On doit aussi réclamer que les objections ne portent pas sur le propos même<sup>83</sup>, à moins qu'il n'y ait qu'un seul [cas] de cette nature, comme la dyade est seule des nombres pairs [qui soit] **157b1** nombre premier. En effet, il faut que celui qui objecte fasse porter l'objection sur autre chose, ou qu'il dise que ce [cas est] le seul de cette nature. Maintenant, il en est qui objectent à l'universelle en faisant porter leur objection non pas sur l'[objet] même [de cette universelle] mais sur son homonyme — par exemple qu'on puisse avoir **157b5** une couleur ou une main ou un pied [qui ne soit] pas le sien propre, car le peintre peut avoir une couleur et le cuisinier un pied [qui ne soit] pas le sien propre —; en matière qui prête à cela, on ne doit bien sûr demander qu'après avoir opéré une distinction. En effet, tant que l'homonyme échappera à l'attention, on donnera bien l'impression d'objecter à la proposition. Si cependant on écarte la demande en objectant non pas à l'homonyme, mais à son [objet] même, il faut, après avoir retranché **157b10** ce sur quoi l'objection [a prise], proposer en rendant le reste universel, jusqu'à ce qu'on obtienne ce qui est utile. C'est le cas, par exemple, pour l'oubli et pour le fait d'avoir oublié. En effet, on ne concède pas que celui qui a perdu la science a oublié, puisque, quand la chose a changé, on a perdu la science, sans pourtant avoir oublié. On doit donc, **157b15** après avoir retranché ce sur quoi l'objection [a prise], énoncer le reste, par exemple que si, la chose demeurant [inchangée], on a perdu la science, c'est qu'on a oublié. [Il en va] semblablement encore avec ceux qui objectent qu'à un bien plus grand ne s'oppose pas<sup>84</sup> un mal plus grand. En effet, ils avancent qu'à la santé, moindre bien que la bonne constitution, s'oppose un mal plus grand, **157b20** car la maladie est un mal plus grand que la mauvaise constitution. On doit donc retrancher, en ce [cas] aussi, ce sur quoi l'objection [a prise]. Cela retranché, en effet, on posera plus volontiers, par exemple qu'au bien plus grand s'oppose un mal plus grand à la condition que l'un n'entraîne pas l'autre comme la bonne constitution la santé. On doit d'ailleurs faire cela non seulement quand on est face à l'objection, mais même quand, **157b25** sans objection, on repousse [la demande] parce qu'on prévoit quelque chose de cette nature. Une fois retranché, en effet, ce sur quoi l'objection [aurait prise], on sera

---

<sup>82</sup> *ÉApaite* >n. Relire *supra*, note 8.

<sup>83</sup> Le propos (τὴν προτεινόμενον) est la conclusion visée par le demandeur, à l'opposé de la position initiale. Comme il est justement ce qui fait l'objet de la controverse, il ne peut normalement pas être donné en objection à la demande induite pour le conclure. À moins qu'on ne puisse montrer de quelque façon qu'il est l'exception unique. «Par exemple, si quelqu'un veut prouver que la dyade n'est pas un nombre premier à partir de ce qu'aucun nombre pair n'est premier et qu'il prouve cette proposition par l'induction de tous les nombres pairs hors la dyade, sur laquelle porte la controverse, le répondant ne peut apporter d'objection sur aucun nombre pair hors la dyade. Toutefois, il résout encore l'argument, s'il montre que c'est là le propre de la seule dyade d'être un nombre premier [pair]; et s'il ne montre pas cela, il reste tenu d'apporter une objection en quelque chose de distinct.» (S. Maurus, *In VIII Top.*, c. 2, #5)

<sup>84</sup> La négation est ajoutée, à bon droit, par Ross.

contraint de poser [ce qu'on demande], parce qu'on ne prévoit pas dans ce qui reste en quel [cas il n'en serait] pas ainsi. Et si on ne pose pas [ce qu'on demande], on n'a pas d'objection à fournir lorsqu'on en exige. Or sont de cette nature les propositions fausses sur tel point et vraies sur tel autre; **157b30** car c'est pour elles qu'il est possible, en retranchant tel point, de laisser le reste vrai. Enfin, si, quand on formule une proposition avec appui sur plusieurs [cas], on n'apporte pas d'objection, on doit réclamer qu'on [la] pose; car elle est dialectique la proposition contre laquelle, alors qu'il en est en plusieurs [cas] tel [qu'elle l'énonce], on n'a pas d'objection.

Par ailleurs, quand il est possible de conduire le raisonnement<sup>85</sup> au même [propos] sans [réduire] et **157b35** en [réduisant] à l'impossible, il est indifférent que l'on raisonne de l'une ou de l'autre manière, si l'on est à démontrer et non à discuter. Mais si on est à discuter avec un autre, on ne doit pas user du raisonnement [qui réduit] à l'impossible. Car face à celui qui a raisonné sans [réduire à] l'impossible, il n'est pas possible de contester. Mais chaque fois que l'impossible est le terme du raisonnement, **158a1** on dit, à moins que la fausseté n'en soit par trop manifeste, que ce n'est pas impossible, de sorte que [le raisonnement] que les demandeurs veulent ne se trouve pas effectué par eux.

Par ailleurs, il faut proposer tout ce qui est tel en plusieurs [cas], et [à quoi] il n'y a pas d'objection du tout ou n'est pas possible d'en apercevoir à première vue. **158a5** Pour autant, en effet, qu'on ne peut apercevoir en quels [cas] il n'en est pas ainsi, on le pose comme vrai<sup>86</sup>.

Il ne faut pas faire de la conclusion une demande. Sinon, dans le cas où on [la] refuse, on ne donne pas l'impression d'avoir effectué un raisonnement. Souvent, en effet, même sans [la] demander et en [l'] apportant comme conséquence, on la repousse **158a10** et, ce faisant, on ne donne pas l'impression d'avoir été réfuté, à qui n'aperçoit pas ce qui s'ensuit de ce qui a été posé. Quand donc, sans dire qu'elle s'ensuit, on [la] demande et que l'autre la repousse, on ne donne absolument pas l'impression qu'un raisonnement ait été effectué.

Par ailleurs, toute [demande] universelle ne donne pas l'impression d'être une proposition dialectique. **158a15** Par exemple: «Qu'est-ce que l'homme?» ou: «En combien d'acceptions se dit le bien?» Est en effet une proposition dialectique [la demande] face à laquelle il est possible de répondre par oui ou par non. Or ce n'est pas possible face à celles que nous venons de mentionner. C'est pourquoi les demandes de cette nature ne sont pas dialectiques, à moins qu'on les énonce après avoir soi-même défini ou divisé. Par exemple: «Est-ce que le bien se dit en telle, ou en telle acception?» Aux [demandes] **158a20** de cette nature, en effet, il est facile de répondre par l'affirmative ou la négative. C'est pourquoi on doit essayer de proposer ainsi les propositions de cette nature. En même temps, toutefois, il reste sans doute légitime de s'enquérir auprès du répondeur lui-même en combien d'acceptions se dit le bien, quand on en a soi-même effectué et proposé la division et qu'il ne la concède d'aucune façon.

**158a25** Par ailleurs, celui qui demande longtemps [pour] une raison unique enquête mal. Si, en effet, celui à qui s'adresse la demande répond à ce qui lui est demandé, il est évident qu'on fait des demandes multiples ou [qu'on fait] souvent les mêmes, de sorte qu'on bien on fait du verbiage, ou bien on ne tient pas de raisonnement, puisqu'en effet tout raisonnement

---

<sup>85</sup> Sullog $\alpha$ zesyai.

<sup>86</sup> Ἰὼν ἐλϑὼν τὴν ὀρθότητα : une expression qui dit bien le caractère de *succédané du vrai* comme tel qui constitue l'intérêt et la légitimité de l'endoxal.

[est issu] de peu [de propositions]. Et si on ne répond pas, [on a tort] de ne pas **158a30** réprimander ou de ne pas abandonner.

### CHAPITRE III

Il se trouve qu'il soit à la fois difficile d'agresser et facile de soutenir les mêmes suppositions<sup>87</sup>. C'est le cas de ce qui est premier en nature et de ce qui est ultime. Car ce qui est premier manque de définition et ce qui est ultime se conclut moyennant beaucoup [de demandes], quand on veut l'obtenir en continuité **158a35** avec ce qui est premier. Ou alors les attaques ont l'air sophistiquées. En effet, il est impossible de démontrer quelque chose sans partir des principes appropriés et enchaîner jusqu'à ce qui est ultime. Or les répondeurs ne réclament pas qu'on définisse et, si le demandeur définit, ils ne font pas attention. Pourtant, tant que n'est pas devenu manifeste ce que peut bien être le **158b1** propos, il n'est pas facile d'attaquer. C'est surtout à propos des principes qu'une [situation] de cette nature s'ensuit, car les autres [énoncés] se montrent par ceux-là, tandis que ceux-là ne peuvent [se montrer] par d'autres; mais [il reste] nécessaire de connaître par une définition chaque [principe] de cette nature. **158b5** Par ailleurs, ce qui est trop près du principe est, lui aussi, difficile à attaquer. Car il n'est pas possible de se ménager beaucoup de raisons contre lui, du fait qu'il se trouve peu d'intermédiaires entre lui et le principe et que c'est par eux nécessairement qu'on montre ce qui vient après eux.

Parmi les définitions<sup>88</sup>, les plus difficiles à attaquer de toutes sont celles qui ont usé de ces noms **158b10** dont il n'est pas dès l'abord évident s'ils se disent de manière simple ou multiple et, en plus de celles-là, [celles dont il n'est] pas connu si elles sont dites proprement ou par métaphore par celui qui définit. En effet, en raison de leur obscurité, il n'y en a pas d'attaques; et parce qu'on ignore si elles sont telles du fait de se dire par métaphore, il n'y en a pas **158b15** a pas de réprimande.

En résumé, devant tout problème difficile à attaquer, on doit prétendre<sup>89</sup> ou bien qu'il manque de définition, ou bien qu'il appartient à ce qui se dit de plusieurs manières ou par métaphore, ou bien [qu'il n'est] pas loin des principes, car cela même ne nous est pas mani-

---

<sup>87</sup> Ἰπποϋ°σειω. Je préfère *suppositions* à *hypothèses*, pour garder la cohérence avec le vocabulaire de même famille utilisé antérieurement : *position*, *poser*. En général, à moins que cela ne risque trop d'obscurcir, j'ai opté pour une traduction d'étymologie latine, plus vivante parce que plus en rapport avec le génie de la langue française.

<sup>88</sup> ὄρν. On attendrait ἰποϋ°σεῖν (ou προβλημάτων, voir 158b16), comme au début du chapitre : ce qu'on attaque, c'est la position déterminée au moment d'aborder l'examen d'un problème. *Définition* se comprend toutefois dans le contexte, puisque c'est l'un des contenus éventuels — et le plus convoité — d'une telle position initiale.

<sup>89</sup> Ἰππολαμβάνειν. Le vocable typique à la fonction du demandeur, qui ne peut prendre lui-même la responsabilité d'aucun énoncé, serait plutôt *λαμβάνειν*. Le demandeur *cherche à obtenir* (*λαμβάνει*) que le répondeur *suppose* (*ἰποθεύεται*) ou *pose* (*θεύεται*) ce sur quoi lui, le demandeur, veut appuyer le raisonnement, l'attaque (

*σπίξερμα*). Ἰππολαμβάνειν marque comme une insistance plus grande, comme une anticipation du demandeur sur cette garantie qu'il attend du répondeur.

festes dès l'abord, en laquelle **158b20** des manières dont nous venons de parler peut bien [se situer] ce qui constitue l'impasse. Dès que la manière en devient manifeste, il est évident qu'il faut ou définir, ou diviser, ou se ménager les propositions intermédiaires, puisque c'est par elles qu'on montre ce qui est ultime.

Pour beaucoup de positions, comme la définition n'est pas bien donnée, **158b25** il n'est pas facile de conduire la discussion et d'attaquer : par exemple, si pour une seule chose il existe un seul contraire ou plusieurs. Mais les contraires une fois définis comme il convient, [il devient] facile de faire convenir s'il est possible ou pas que plusieurs choses soient contraires à la même. Et il en va de la même manière encore pour les autres [positions] qui manquent de définition. Il semble bien que dans les mathématiques aussi **158b30** ce soit en raison d'une déficience de définition qu'on ne décrit<sup>90</sup> pas facilement certains [propos], par exemple que la [droite] qui coupe le plan parallèlement au côté divise semblablement la ligne et la surface. Tandis que, aussitôt que la définition est énoncée, ce qu'on dit devient manifeste. En effet, les surfaces et les lignes subissent la même destruction mutuelle. Or c'est là la définition **158b35** de la même proportion. De manière absolue, une fois posées les définitions, par exemple ce qu'est la ligne et ce qu'est le cercle, les premiers éléments sont très faciles à montrer. Sauf qu'il n'est pas possible de produire beaucoup d'attaques contre chacun d'eux, du fait qu'il n'existe pas beaucoup d'intermédiaires. Par contre, si les définitions des principes ne sont pas posées, [il est] difficile [de les montrer], et peut-être même tout à fait **159a1** impossible. Or il en va semblablement pour ces [matières] et pour ce sur quoi portent les raisons.

Il ne faut donc pas qu'échappe à l'attention, quand la position est difficile à attaquer, qu'elle souffre de l'un des [défauts] dont nous venons de parler. Toutefois, quand il y a **159a5** plus de travail à discuter en rapport à la réclamation et à la proposition qu'en rapport à la position, on peut se trouver embarrassé quant à poser ou non les [réclamations] de cette nature. Car si on ne [les] pose pas et qu'on réclame de discuter en rapport à cela aussi, on commandera [une investigation] plus grande que [celle] de la position initiale. Mais si on [les] pose, on amènera à croire en partant de ce qui est moins croyable. Ainsi donc, s'il faut ne pas rendre la problème plus difficile, **159a10** on doit poser; mais s'[il faut] raisonner par l'intermédiaire de ce qui est plus connu, on ne doit pas poser. Ou encore, le disciple ne doit pas poser si ce n'est pas plus connu, mais celui qui s'exerce doit poser dès que cela a l'air vrai. Par conséquent, il est manifeste que le demandeur et le maître ne doivent pas semblablement réclamer qu'on prenne position.

## CHAPITRE IV

**159a15** Pour la façon dont il faut formuler et ranger les demandes, ce que nous venons de dire suffit à peu près. À propos de la réponse, maintenant, on doit premièrement définir ce qu'est l'œuvre du bon répondeur, ainsi que du bon demandeur. Or il appartient au demandeur de conduire la discussion de manière à faire dire au répondeur ce qu'il a de plus adoxal à l'intérieur de ce que la position rend nécessaire; et il appartient au répondeur **159a20** que

---

<sup>90</sup> Grāfesyai. Terme technique facilement compréhensible pour la démonstration géométrique, qui comporte beaucoup de tracés.

l'impossible ou le paradoxal ait tout l'air<sup>91</sup> de s'ensuivre non pas à cause de lui, mais à cause de la position. Car sans doute est-ce une faute différente de poser en premier ce qu'il ne faut pas et de ne pas garder comme il convient ce qu'on a posé.

## CHAPITRE V

**159a25** On n'a encore rien pour ceux qui produisent leurs raisonnements à fin d'exercice et de probation. C'est que les visées ne sont pas les mêmes pour les maîtres ou les disciples et pour les disputeurs, ni pour ceux qui discutent ensemble à fin d'investigation. En effet, le disciple, d'abord, doit toujours poser ce qu'il pense<sup>92</sup>; et de fait personne non plus ne s'attaque **159a30** à enseigner du faux. Entre disputeurs, par ailleurs, le demandeur doit par tout moyen se donner l'air de faire certaine chose et le répondeur se donner l'air de n'en souffrir en rien. Dans les réunions dialectiques cependant, entre gens qui produisent leurs raisons non à fin de dispute mais à fin de probation et d'investigation, on n'a pas encore expliqué nettement ce qu'il faut que le répondeur ait en vue **159a35** et quoi il lui faut quoi il ne lui faut pas accorder, pour ce qui est de bien ou mal garder la position. Puisque donc nous ne disposons de rien qui nous aurait été transmis par d'autres, essayons nous-mêmes d'en dire quelque chose.

Nécessairement, bien sûr, le répondeur soutient une raison en posant une position qui soit ou endoxale, ou adoxale, ou [qui ne soit] ni l'un ni l'autre, et **159b1** endoxale ou adoxale soit absolument, soit déterminément, relativement à telle personne par exemple, soit lui-même ou quelqu'un d'autre. Cela ne fait pas de différence, toutefois, de quelle manière [cette position] est endoxale ou adoxale, car la façon de bien répondre, et d'accorder ou de ne pas accorder ce qui sera demandé, restera la même. Donc, nécessairement, **159b5** la conclusion à effectuer sera endoxale pour une position adoxale et adoxale pour [une position] endoxale; en effet, c'est toujours l'opposé de la position que le demandeur conclut. Si par ailleurs ce qui est posé n'est ni adoxal ni endoxal, la conclusion aussi sera de cette nature. Or celui qui raisonne bien, c'est à partir de ce qui est plus endoxal et plus connu qu'il démontre son propos. Aussi est-il manifeste que, si **159b10** ce qui est posé est adoxal absolument, le répondeur ne doit accorder ni ce qui, absolument, n'est pas endoxal, ni ce

---

<sup>91</sup> *Faṃnesyai*. Il faut entendre ici l'apparence comme un renchérissement : le répondeur doit faire en sorte que le paradoxe non seulement ne vienne pas de lui, mais en plus *n'ait même pas l'air* de venir de lui.

<sup>92</sup> *Tā dokoĒnta*. Il est frappant et peut être troublant de constater comment Aristote ne se fait pas de scrupule d'employer le même vocabulaire, exactement, pour désigner les principes et les opérations du démonstrateur et du dialecticien. Souvent, alors même qu'il insiste tellement sur le fait que le démonstrateur n'a aucunement à demander ses principes, il désigne les principes de la démonstration dans un vocabulaire à saveur de demande — *éji≈mata*, *afit≈mata* —. Et voilà ici qu'il nomme ces principes *endoxaux*, *attendus*, justement pour signifier que, contrairement aux principes du dialecticien, ils ont à être pensés par le disciple, qu'il doit non seulement les concéder pour fin de raisonnement, mais y adhérer. Comparer la formule plus claire, bien qu'elle-même fasse appel à un vocabulaire de goût rhétorique, de *Réf. soph.* (2, 165b3): «De> gār pisteĒein tŪn manyānonta — Il faut que le disciple [y] croie.»

qui est endoxal<sup>93</sup>, mais l'est moins que la conclusion. En effet, si la position est adoxale, la conclusion sera endoxale: en conséquence, il faut que ce qu'on obtient soit tout endoxal, et plus endoxal que le propos, si c'est par le plus connu que le **159b15** moins connu va être conclu. Par conséquent, si, dans les demandes, quelque chose n'est pas de cette nature, le répondeur ne doit pas le poser. Si, par ailleurs, la position est endoxale absolument, il est évident que la conclusion [sera] adoxale absolument. On doit donc poser tout ce qui est endoxal et tout ce qui, non endoxal, est moins adoxal que la conclusion<sup>94</sup>. En effet, on donnera [alors] l'impression **159b20** d'avoir dialogué de façon adéquate. [Ce sera] encore semblable, si la position n'est ni adoxale ni endoxale: là aussi, en effet, on doit accorder tout ce qui est endoxal<sup>95</sup> et tout ce qui, non endoxal, est plus endoxal que la conclusion; c'est ainsi qu'il s'ensuivra que les raisons effectuées seront [le] plus endoxales<sup>96</sup>. Bien sûr, si ce qui est posé<sup>97</sup> est endoxal ou adoxal absolument, on doit effectuer la discrimination en regard de ce qui est **159b25** endoxal absolument. Tandis que si ce qui est posé est endoxal et adoxal non pas absolument, mais relativement au répondeur, c'est en jugeant en regard de ce qui est ou n'est pas endoxal quant à lui qu'il doit poser ou ne pas poser. Si enfin le répondeur défend ce que pense un autre, il est évident que c'est à regarder la pensée de celui-là qu'il doit poser et repousser chaque [chose]. **159b30** C'est pourquoi aussi ceux qui introduisent des endoxes étranges, par exemple que le bien et le mal sont la même chose, comme le dit Héraclite, n'accordent pas que les contraires n'appartiennent pas en même temps au même [sujet]; non pas que cela ne leur soit pas endoxal, mais parce que, selon Héraclite, c'est ainsi qu'on doit parler. C'est ce que font aussi ceux qui adoptent réciproquement les positions l'un de l'autre: **159b35** en effet, ils ont en vue la manière dont s'exprimerait celui qui a [pris la] position.

---

<sup>93</sup> àO mÆ doke > èpl«w. — àO doke > èpl«w.

<sup>94</sup>Hors contexte, cette règle paraît un peu étrange et contribue sans doute à l'impression d'*amoralité* intellectuelle que beaucoup tirent de la lecture des *Topiques*. Mais dans le contexte elle est simplement cohérente et parfaitement saine. Devant un énoncé dont une contradictoire est endoxale et l'autre adoxale, on a une alternative: ou bien le caractère endoxal de l'une satisfait et on refuse d'y voir un problème; ou bien on accepte de soumettre à l'examen cet énoncé, on veut bien y voir pour le moment un problème et du fait même on est tenu d'accepter la lumière qui vient de tout ce qui est plus endoxal que l'opposé de la position choisie: c'est que cette décision d'en faire un problème place d'autorité les deux contradictoires de l'énoncé comme sur un pied d'égalité.

<sup>95</sup>Tâ fainòmena pānta — tâ mØ dokoĒnta — ~sa mçllon ¶ndoja. La parenté du vocabulaire d'Aristote pour désigner les principes dialectiques et sophistiques prête quelque peu à confusion. Tout tient à l'homonymie de termes comme fa³nesyai et doke >n, aussi capables de signifier *avoir l'air sans être que être manifestement*.

<sup>96</sup>Pour autant que toute autre façon de faire rend la discussion incohérente dès le point de départ: le répondeur se trouverait à n'avoir fait que semblant de prendre le problème pour problème et agirait ensuite comme s'il se refusait à l'examiner.

<sup>97</sup>TÚ ke³menon, *la position initiale*.

## CHAPITRE VI

Ce que le répondeur doit avoir en vue, que ce qui est posé soit endoxal absolument ou relativement à telle [personne], c'est donc manifeste.

Maintenant, tout ce qui est demandé est nécessairement ou endoxal, ou adoxal, ou ni l'un ni l'autre; également, ce qui est demandé est ou pertinent ou non pertinent au raisonnement.

**160a1** Par suite, s'il est endoxal et non pertinent au raisonnement, on doit [l'] accorder en disant qu'il est endoxal; et s'il n'est ni endoxal ni pertinent au raisonnement, on doit [encore l'] accorder, mais en plus faire remarquer qu'il n'est pas endoxal, pour ne pas donner dans le simplisme. Si, par ailleurs, il est pertinent au raisonnement et endoxal, on doit dire qu'il est endoxal **160a5** mais trop proche du [propos] initial<sup>98</sup> et que, si on pose cela, ce qui a été posé [d'abord]<sup>46</sup> s'en trouve détruit.<sup>99</sup> Si, par ailleurs, la réclamation est pertinente à la raison mais est trop adoxale, on doit dire que, si on la pose, [le propos] s'ensuit, mais que ce qui est proposé est trop simpliste. Si enfin [ce qui est demandé] n'est ni adoxal ni endoxal, dans le cas où il n'a aucune pertinence à la raison, on doit [l'] accorder sans **160a10** restric-

---

<sup>98</sup>ToË [prokeim°nou]

§n érx<sup>a</sup> — [tÚ keʁmenon]

§n érx<sup>a</sup>. Il faut toujours se rappeler le contexte : une position initiale (tÚ keʁmenon

§n érx<sup>a</sup>) du répondeur face au problème (demande initiale) détermine le propos initial (tÚ prokeʁmenon

§n érx<sup>a</sup>) du demandeur, contradictoire de cette position initiale. Devant chaque nouvelle demande produite, le répondeur doit discerner si elle permet de conclure ce propos initial : i.e. elle pertinente, sans être identique?

<sup>99</sup>Le sens de cette règle est-il de repousser carrément la demande? Ce paraît l'avis des commentateurs. V.g. Sylv. Maurus (C. III, #14): «Si ce qu'on postule a l'air vrai et conduit à ce dont on dispute, on doit dire que bien sûr cela a l'air vrai, mais que puisque c'est connexe à ce dont on dispute et que cela admis la position initiale s'en trouve évincée, *ce ne doit par conséquent pas être admis par celui qui défend une telle position.*» (Je souligne) Mais c'est là prêter à Aristote l'étrange mauvaise volonté d'éterniser systématiquement l'investigation. Car alors, par définition, toute proposition serait à rejeter comme pétition du propos initial *du fait même qu'elle soit endoxale et pertinente au problème* : donc aucune possibilité de jamais conclure. Il faut plutôt voir qu'Aristote, ici, fait présenter une double possibilité par le répondeur, pour que celui-ci joue manifestement bien son rôle et marque nettement qu'il n'est pas pris au dépourvu et voit venir : 1° avec cette demande, qu'il convient d'accorder, on conclut et l'examen est terminé, le problème n'en étant plus un; 2° mieux, on marque le point et on met le raisonnement de côté pour continuer l'examen, s'entendant pour considérer encore la question initiale comme problème et lui chercher encore d'autres principes de solution. Ainsi arrivera-t-on à justifier la description donnée plus loin (106a14) du rôle du répondeur bien tenu : «Le répondeur aura *posé* tout ce qui est plus endoxal que la conclusion.» — Si on se place en contexte probatoire, il y a une implication de plus : pour tester le demandeur, le répondeur, devant toute proposition pertinente, somme celui-ci de manifester qu'il n'y a pas *pétition du propos*.

tion; mais s'il est pertinent à la raison, on soit en plus faire remarquer que, s'il est posé, la position initiale<sup>46</sup> s'en trouve détruite.

En effet, le répondeur ne donnera pas l'impression de subir quoi que ce soit par sa faute, si c'est en prévoyant ainsi qu'il pose chaque [chose]; et le demandeur arrivera à un raisonnement du fait qu'il<sup>100</sup> aura posé tout ce qui est plus endoxal que la conclusion<sup>101</sup>. Quant à tous ceux qui **160a15** s'attaquent à raisonner à partir de ce qui est plus adoxal que la conclusion, il est évident qu'ils ne raisonnent pas bien. C'est pourquoi on ne doit poser [pareilles choses] pour ceux qui [les] demandent.

---

<sup>100</sup>Le répondeur.

<sup>101</sup>Et non pas en raison de quelque condescendance indue.

## CHAPITRE VII

C'est semblablement aussi qu'on doit répondre quand ce qu'on dit comporte obscurité et acceptions multiples. En effet, il est accordé<sup>102</sup> au répondeur, s'il ne comprend pas, de dire: «Je ne comprends pas!»; [il lui est accordé] également, quand ce qu'on dit comporte acceptions multiples, **160a20** de ne pas nécessairement consentir ou refuser. Aussi est-il évident que, d'abord, si ce qu'on a dit n'est pas clair, on ne doit pas hésiter à dire qu'on ne comprend pas. Car souvent, c'est pour avoir accordé des demandes faites sans clarté qu'on rencontre telle difficulté. Toutefois, s'il est connu que ce qu'on dit comporte des acceptions multiples, dans le cas où **160a25** ce qu'on dit demeure vrai ou faux en toutes [ses acceptions], on doit [l']accorder ou [le] repousser absolument; mais dans le cas où il se trouve faux en telle [acception] et vrai en telle [autre], on doit faire remarquer en plus qu'il se dit en des acceptions multiples et qu'en l'une il est faux, en l'autre vrai. Car si la distinction est apportée plus tard, [il ne sera] pas évident si on apercevait déjà initialement l'ambiguïté. Si par ailleurs on n'a pas prévu l'ambiguïté **160a30** et qu'on ait posé avec en vue l'une [des acceptions], on doit dire, contre qui pousse vers l'autre [acception]: «Je n'ai pas accordé avec celle-là en vue mais avec l'autre.» En effet, quand il y a plusieurs [acceptions] sous le même nom ou la même définition, la contestation est facile. Mais si ce qui est demandé est à la fois clair et simple, on doit répondre ou oui ou non.

## CHAPITRE VIII

**160a35** Cependant<sup>103</sup>, toute proposition de raisonnement est ou bien l'une de celles dont est issu le raisonnement, ou bien en vue de l'une d'elles. Or quand une [proposition] est obtenue en vue d'une autre, cela est évident, du fait qu'on demande plusieurs fois quelque chose de semblable; c'est en effet ou bien par une induction, ou bien par une similitude que, dans la plupart des cas<sup>104</sup>, on obtient l'universelle. Aussi doit-on bien sûr poser tous les singuliers [demandés], **160b1** s'ils sont vrais et endoxaux<sup>105</sup>, mais contre l'universelle on

---

<sup>102</sup>D° dotai. J'ai traduit en cohérence avec cet autre contexte, beaucoup plus fréquent, dans les *Topiques*, où le répondeur est dit *accorder* au demandeur l'objet de sa demande. Ici, on lirait peut-être plus aisément : *il est permis*.

<sup>103</sup>On vient de prescrire de répondre ou oui ou non, mais on va ajouter que dans le cas où la réponse est non, il faut en plus objecter.

<sup>104</sup>La proposition universelle qui fait tout le nœud du raisonnement principal s'obtient ou bien par une induction, ou bien par application d'un cas semblable (voir ofl

§j ἰποϋεσεω sullogismo< de *Top.*, I, 18, 108b13), ou bien, mais plus rarement, par un préraisonnement.

<sup>105</sup>ÉAlhy∞ ka< ¶ndoja. Encore une occasion où Aristote ne se fait pas faute d'utiliser un vocabulaire très parent avec celui de la matière scientifique. Pourquoi parler de vérité, ici? Est-ce une allusion à la double source de la matière dialectique : d'abord l'expérience sensible du singulier, tout comme dans le cas de la science, ensuite ce que la raison a généralement tendance à en tirer

doit essayer d'apporter une objection<sup>106</sup>. Car, sans une objection ou réelle ou endoxale, bloquer la raison, c'est faire le difficile. Si donc, alors qu'elle se vérifie manifestement en plusieurs [cas], on n'accorde pas l'universelle, et ce sans tenir d'objection, il est manifeste **160b5** qu'on fait le difficile. Si en outre on ne tient pas même de quoi montrer, par mode de contre-attaque, qu'elle n'est pas vraie, on donnera bien plus encore l'impression de faire le difficile. Quoique même cette [contre-attaque] ne [serait] pas suffisante; en effet, nous tenons beaucoup de raisons contraires aux endoxes, et qu'il est difficile de résoudre, comme celle de Zénon à l'effet qu'il n'est pas possible de se mouvoir ni de traverser le stade; on ne va pourtant pas à cause de cela **160b10** ne pas devoir poser ce qui leur est opposé. Si donc, tout en ne tenant pas de quoi contre-attaquer ni de quoi objecter, on ne pose pas [l'universelle demandée], il est évident qu'on fait le difficile. En effet, c'est faire le difficile en matière de raisons que de donner une réponse destructive du raisonnement en dehors des façons dont nous venons de parler.

## CHAPITRE IX

Il faut, pour soutenir tant une position qu'une définition, **160b15** [l']avoir d'avance attaquée par-devers soi; car ce à partir de quoi les enquêteurs détruisent ce qu'on pose [initialement]<sup>107</sup>, il est évident que c'est à cela qu'on doit s'opposer<sup>108</sup>.

On doit par ailleurs éviter de soutenir une supposition adoxale. Or [une supposition] pourrait être adoxale de deux manières : en effet, [il y a celle] de laquelle il s'ensuit qu'on dise des absurdités, par exemple si on disait que tout ou que rien ne se meut; et [il y a] tout ce qu'il appartient à des **160b20** mœurs dépravées d'adopter et qui est contraire aux sentiments [de tous], par exemple que le bien est le plaisir et que de commettre l'injustice vaut

---

comme généralisation? On aurait des singuliers vrais ou endoxaux, selon que leur proximité avec l'expérience sensible en permet l'évidence directe ou le simple témoignage de l'expérience rationnelle ordinaire. À ce compte, il faudrait identifier cette distinction avec celle qui vient à la ligne suivante pour notifier l'objection :  $\mu$  oîshw  $\mu$  dokoÊshw, *ou réelle ou endoxale*. Mais alors, pourquoi dans un cas  $ka <$  et dans l'autre  $\geq$  ?

<sup>106</sup>L'universelle (tÚ kayòlou) et les singuliers (tâ mèn oôn kayÉ ßkasta) ne s'opposent pas tant ici comme conclusion et prémisses de l'induction, qu'en correspondance à la division antérieure des propositions de raisonnement — celle du raisonnement comme tel, toÊtvn t < w

§j œn 1 sullogismòw, et celle qui vise à l'obtenir, tinow toÊtvn ßneka, dont procède le plus souvent une induction —, comme prémisses du raisonnement principal et de l'induction qui le prépare. On accorde ou refuse les singuliers demandés sans plus, car normalement leur caractère endoxal ou adoxal est manifeste; mais si on refuse la proposition universelle d'où doit procéder le raisonnement, surtout alors qu'elle est préparée par une induction, il faudra apporter une objection. Les chapitres suivants (spécialement le c. 10) élaboreront ce qui peut servir comme tel.

<sup>107</sup>TÚ keæmenon.

<sup>108</sup>Non pour faire le difficile, mais parce que cette attention à s'y objecter de toutes les façons légitimes est ce qui garantit le plus efficacement leur force pour détruire la position.

mieux que de la subir. On déteste [qui soutient pareilles positions], dans l'idée qu'il ne le fait pas pour le besoin de la discussion, mais qu'il dit ce qu'il pense<sup>109</sup>.

## CHAPITRE X

Quant à tous les raisonnements qui concluent du faux, on doit [les] résoudre en supprimant ce par quoi s'effectue le faux. Car à supprimer n'importe quoi, on n'a pas **160b25** résolu [pour autant], pas même si ce qu'on a supprimé est faux. En effet, le raisonnement pourrait contenir plusieurs faussetés, si par exemple on obtenait que *qui est assis écrit* et que *Socrate est assis*<sup>110</sup>. Il s'ensuit, partant de là, que *Socrate écrit*. Et bien sûr, à supprimer la [proposition] *Socrate est assis*<sup>111</sup>, le raisonnement ne s'en trouve pas plus résolu : même si la réclamation [était] fautive, **160b30** ce n'était cependant pas à cause d'elle que le raisonnement était faux. En effet, s'il se trouve qu'un tel soit assis mais n'écrive pas, à pareil [cas] la même solution<sup>112</sup> ne s'adaptera plus. De sorte que ce n'est pas cela qu'on doit supprimer, mais ceci que *qui est assis écrit*; car toute [personne] assise n'écrit pas. On a donc résolu complètement à condition d'avoir supprimé ce par quoi s'effectue le faux, et on connaît la **160b35** solution à condition de savoir que c'est par là que la raison [est effectuée], comme il en est pour les faux tracés. Car il ne suffit pas de s'objecter, même si ce qu'on supprime est faux; on doit aussi démontrer pourquoi [c'est] faux; ainsi, en effet, pourra-t-il être manifeste si c'est ou non en prévoyant telle chose que l'objection est faite.

**161a1** On peut de quatre manières empêcher une raison de conclure. Ou bien, en effet, en supprimant ce par quoi s'effectue le faux. Ou bien en adressant une objection au demandeur; car souvent alors on n'a pas résolu, mais l'enquêteur ne peut pas pousser plus loin. En troisième, **161a5** [en objectant] à ce qui est demandé; car il peut s'ensuivre que, de ce qui est demandé, ne s'effectue pas ce qu'on veut, du fait qu'on [l']ait mal demandé, alors qu'avec telle chose posée en plus la conclusion serait effectuée. Si donc le demandeur ne peut plus poursuivre, ce sera que l'objection s'adresse au demandeur, mais s'il [le] peut<sup>113</sup>, [elle sera adressée] à ce qui est demandé. Enfin, la quatrième **161a10** et la pire des objections est celle qui s'en prend au temps; il y a en effet des gens qui soulèvent des objections telles que les résoudre dans la discussion exige plus de temps que [n'en dispose] la discussion présente. Les objections, comme nous l'avons dit, s'effectuent donc de quatre manières. Mais seulement la première de celles dont nous avons parlé constitue une solution et les **161a15** autres ne sont qu'empêchements et obstacles mis aux conclusions.

---

<sup>109</sup>Tὰ δokoῦντα. Voir *supra*, note 38.

<sup>110</sup>Alors que certaines personnes assises n'écrivent pas et à un moment où Socrate ne serait pas assis.

<sup>111</sup>Puisque cela est faux.

<sup>112</sup>I.e. de nier qu'il soit assis.

<sup>113</sup>Moyennant addition ou soustraction susceptible de neutraliser l'objection.

## CHAPITRE XI

La critique<sup>114</sup> d'un raisonnement n'est pas la même [selon que] le raisonnement [est visé] en lui-même ou en ce qu'il est issu de demandes. Souvent, en effet, c'est celui à qui on demande qui est cause de ce que le raisonnement ne soit pas bien inséré dans la discussion, par le fait de ne pas concéder ce à partir de quoi il y aurait moyen de bien discuter contre la position. C'est qu'il **161a20** n'est pas au pouvoir de l'un seulement [des interlocuteurs] de bien accomplir leur œuvre commune<sup>115</sup>. Il est donc quelquefois nécessaire d'attaquer l'interlocuteur et non la position, quand le répondeur se tient malignement à l'affût de ce qui contredit le demandeur. Ceux, bien sûr, qui font ainsi les difficiles font des entretiens des disputes et non des discussions<sup>116</sup>.

En outre, **161a25** puisque les raisons de cette nature [se produisent] à fin d'exercice et de probation, et non d'enseignement, il est évident qu'on doit<sup>117</sup> conclure non seulement du vrai mais aussi du faux, et non pas toujours par du vrai mais quelquefois aussi par du faux. Souvent, en effet, comme ce qui est posé<sup>118</sup> est vrai, [c'est du vrai] que, nécessairement, celui qui conduit la discussion supprime<sup>119</sup>: *on doit* <sup>63</sup> alors proposer du faux. Parfois même, par ailleurs, **161a30** quand ce qui est posé est faux, on doit le supprimer par du faux; car rien n'empêche que, relativement à un tel, ce qui n'est pas soit plus endoxal que le vrai, de sorte que ce sera pour autant que la raison s'effectue à partir de cela justement qui est endoxal pour lui qu'il s'en trouvera davantage persuadé ou aidé. Mais indispensablement, celui qui conduit bien [à la conclusion] le fait selon un mode dialectique et non chicanier, comme le géomètre **161a35** [le fait] selon un mode géométrique, [et cela] que ce qui est conclu soit faux ou vrai. Maintenant, quelle [allure] ont les raisonnements dialectiques, on l'a dit auparavant.

Que [fasse] un mauvais associé celui qui met obstacle à l'œuvre commune, il est évident que [cela vaut] aussi en matière de raisonnement. Car il y a également en cela un propos commun, sauf pour les disputeurs : pour eux, il n'est pas possible **161a40** de viser tous les deux à la même fin, car il est impossible que plus d'un **161b1** ne vaille. Et cela ne fait pas

---

<sup>114</sup> *É*Épitαmhsiw, l'acte de mettre un prix sur ce que vaut une chose, d'où, à la limite, la réprimande administrée pour un défaut de la chose.

<sup>115</sup> *TÚ koinŪn ῥrgon.*

<sup>116</sup> *Duskolaῃnontew oŌn égvnistikāw ka< oÈ dialektikāw poioĒntai tāw diatribāw.* Aristote oppose clairement dispute et dialectique : *d'aucune façon pour lui la dialectique strictement dite n'a pour but de l'emporter sur quelqu'un.*

<sup>117</sup> Nécessité conditionnelle, bien sûr : comme Aristote va le dire tout de suite, si on convient de prendre comme problème un énoncé dont une contradictoire est vraie (qu'on en soit conscient ou non) et si, pour fins d'examen, on doit chercher à conclure l'opposé (car c'est cela, concrètement, examiner), 1° c'est *inévitablement* une conclusion fautive qu'on cherchera à conclure et 2° les prémisses endoxales qu'on trouvera éventuellement à l'appui, *inévitablement*, seront fausses, le faux ne se pouvant conclure que du faux.

<sup>118</sup> La position initiale.

<sup>119</sup> Voir *supra*, c. 5, 159b5 : «C'est toujours l'opposé de la position que le demandeur conclut.»

de différence que cette [obstruction] se fasse par la réponse ou par la demande<sup>120</sup>. Qui demande selon un mode chicanier discute mal, aussi bien que le répondeur qui n'accorde pas ce qui est endoxal<sup>121</sup> ni n'accepte quoi que ce soit dont veuille **161b5** s'enquérir le demandeur. De ce que nous venons de dire il ressort avec évidence qu'on ne doit pas critiquer semblablement la raison en elle-même et le demandeur. Car rien n'empêche que la raison soit mauvaise et que le demandeur ait discuté de la meilleure façon avec le répondeur. Et effet, contre ceux qui font les difficiles, on n'est sans doute pas capable de faire les raisonnements directement comme on les **161b10** veut, mais seulement comme ils le laissent possible.

On n'a pas encore défini quand les gens<sup>122</sup> obtiennent les contraires et quand les [propos] initiaux. Souvent, en effet, en discutant intérieurement, ils affirment les contraires et ce qu'ils refusent d'abord, ils l'accordent ensuite. C'est pourquoi justement, lorsqu'on le leur demande, **161b15** ils donnent souvent leur assentiment aux contraires et au propos initial. Aussi les raisonnements en deviennent-ils nécessairement mauvais. Or c'est le répondeur qui en est cause, en n'accordant pas et accordant tour à tour les [demandes] de cette nature. Il est donc manifeste qu'on ne doit pas critiquer semblablement les demandeurs et les raisonnements.

Pour ce qui est du raisonnement pris en lui-même, il existe cinq critiques. **161b20** La première, c'est quand, partant de ce qui est demandé, on ne conclut ni le propos ni rien du tout, du fait que ce en quoi [on fonde] la conclusion soit faux ou adoxal, ou bien entièrement ou bien en majeure partie, et que la conclusion ne s'effectue pas non plus, qu'on retranche ou qu'on ajoute des choses, ou qu'on en retranche certaines et qu'on en ajoute d'autres<sup>123</sup>. La deuxième, **161b25** c'est si le raisonnement ne s'effectue pas en pertinence à la position, tout en étant issu de ce et dans la manière dont on a parlé plus haut. La troisième, c'est si le raisonnement s'effectue à la condition d'ajouter des choses, mais que ces choses soient inférieures à ce qu'on a demandé et moins endoxales que la conclusion. Une autre, c'est si c'est à la condition de retrancher des choses, car parfois on obtient plus que ce qui est nécessaire, de sorte que ce n'est plus du simple fait que cela soit que le raisonnement s'effectue. Encore une, **161b30** c'est si [le raisonnement] est issu de [choses] plus adoxales et moins croyables que la conclusion, ou s'[il est] issu de choses vraies mais exigeant plus de travail à démontrer que le problème.

Par ailleurs, il ne faut pas réclamer que, pour tous les problèmes, les raisonnements soient semblablement endoxaux et persuasifs. En effet, il relève immédiatement de leur nature que **161b35** certains objets de recherche soient plus faciles et d'autres plus difficiles. En conséquence, si on a conclu à partir du plus endoxal disponible, on a bien discuté. Il est donc manifeste que, pour la raison, la critique ne sera pas non plus la même, [selon qu'on la juge] en regard du problème et en elle-même. Car rien **161b40** n'empêche qu'en elle-même

---

<sup>120</sup>D'où tant le répondeur que le demandeur pourra et devra soumettre son interlocuteur à la probation.

<sup>121</sup>Τὸ φαίνωμενον. Encore ce voisinage des vocabulaires dialectique et sophistique.

<sup>122</sup>Ὁ ἄνθρωπος.

<sup>123</sup>À bien remarquer qu'il ne s'agit ici que de reproches matériels.

la raison ne soit blâmable et pourtant **162a1** recommandable en regard du problème<sup>124</sup>; ou encore, inversément, qu'en elle-même elle ne soit recommandable et pourtant blâmable en regard du problème, quand il y a beaucoup d'endoxal et de vrai dont il est facile de conclure<sup>125</sup>. Une raison pourrait même, bien que concluant, se trouver moins bonne qu'une autre qui ne conclut pas; **162a5** c'est quand la première conclut à partir de ce qui est simpliste sans que la nature du problème commande cela, et que l'autre a besoin d'additions qui soient endoxales et vraies, sans même que la raison ne réside en ces ajoutés. Par ailleurs il n'est pas légitime<sup>126</sup> de critiquer ceux qui concluent le vrai par le faux. Le faux, de fait, c'est toujours nécessairement par **162a10** le faux qu'on le conclut, mais même le vrai, il est possible de la conclure parfois par du faux. Cela est manifeste d'après les Analytiques.

Quand la raison dont nous avons parlé est démonstration de quelque chose, à supposer qu'il y ait autre chose qui n'ait rien à voir avec la conclusion, [cette raison] ne sera pas un raisonnement pour elle. Et si elle en a l'air, ce sera un sophisme, **162a15** non une démonstration. Or un raisonnement démonstratif, c'est un philosophème, un raisonnement dialectique, c'est une attaque, un raisonnement chicanier, c'est un sophisme et un raisonnement dialectique de la contradiction, c'est une impasse<sup>127</sup>.

Si par ailleurs une chose est montrée à partir de [deux autres] toutes deux endoxales, mais sans qu'elles soient semblablement **162a20** endoxales, rien n'empêche ce qui est montré d'être plus endoxal que chacune. Et si l'une était endoxale, l'autre ni l'un ni l'autre, ou l'une endoxale l'autre non endoxale, dans le cas où [ce serait] à un degré semblable, [la chose montrée] serait aussi endoxale et non endoxale au même degré, tandis que dans le cas où

---

<sup>124</sup>Blâmable parce que procédant d'adoxes mais recommandable parce que procédant malgré tout de ce que le propos présente de plus endoxal. Voir S. Maurus, *In Top.*, VIII, c. 4, #18 (558) : «Le raisonnement constitué d'[une matière] improbable, mais moins improbable que la conclusion, est certes en lui-même répréhensible, en ce qu'il procède d'[une matière] improbable, mais louable relativement à la conclusion, puisque procédant d'[une matière] moins improbable que la conclusion et de ce qu'il y a de plus probable par quoi une telle conclusion puisse se prouver.»

<sup>125</sup>Difficile à interpréter. Deux possibilités : 1° on a procédé d'endoxes, mais le problème se prête à mieux encore. Voir Maurus, *In Top.*, VIII, c. 4, #18 (558) : «Si quelqu'un prouve une conclusion probable à partir d'[une matière] probable, mais en omettant des propositions beaucoup meilleures et bien plus probables, en lui-même le raisonnement sera louable, en ce qu'il procède d'[une matière] probable, mais il sera répréhensible relativement à la conclusion, puisqu'une telle conclusion pourrait se prouver beaucoup mieux et à partir d'[une matière] beaucoup plus probable.» Mais le texte grec oppose deux difficultés à cette interprétation: =ñdion n'est pas le comparatif et ¬ ne marque pas le conditionnel; 2° on a beaucoup d'endoxes dont procéder, mais la conclusion tirée n'a rien à voir avec le problème. Voir s. Albert, *In Top.*, VIII, tr. 2, c. 7: «Rien n'empêche un discours, certes, d'être louable en lui-même, mais répréhensible en regard du problème du fait qu'il ne fasse rien au propos. Et cela arrive quand le discours est conclu de ce qui est plus probable et plus vrai et plus facile à prouver, mais sans cependant concerner le propos.» Une difficulté : le deuxième élément, l'impertinence, est sous-entendu par Aristote.

<sup>126</sup>I.e. pas toujours légitime, pas automatiquement légitime.

<sup>127</sup>ÉApòrhma. Tout raisonnement dialectique est attaque (

Spixearhma). Mais il est soit une réfutation — et on peut alors le nommer aussi *impasse* —, soit une réduction, un sullogismŭw dià toË édunātou.

l'une [aurait] davantage [sa qualité], [la conclusion] suivrait celle [qui aurait ainsi] davantage [sa qualité].

Voici par ailleurs une faute, elle aussi en ce qui concerne les raisonnements: **162a25** c'est quand on montre par plus de choses ce qui peut l'être par moins, et qui soient [déjà] présentes dans le raisonnement. Par exemple, [pour montrer] qu'une opinion l'est plus qu'une autre, si on demandait : «La chose-en-soi est le plus?»; or, «Il existe vraiment un objet-d'opinion-en-soi?»; par conséquent, «L'en soi l'est plus que les particuliers?». Ensuite, «[Admet] le plus le corrélatif au relatif [qui admet] le plus»; or «Il existe **162a30** une véritable opinion-en-soi, qui sera plus rigoureuse que les [opinions particulières]?». Or on a postulé et qu'«Il y a une véritable opinion-en-soi» et que «La chose-en-soi est le plus». Par conséquent, «L'opinion-en-soi est plus rigoureuse». Où est la déficience? Sans doute est-ce qu'il fait que la cause dont dépend le raisonnement nous échappe?

## CHAPITRE XII

**162a35** Une façon dont un raisonnement est évident, et c'est la plus populaire, c'est s'il est conclu de manière qu'il ne faille plus rien demander. Une autre [façon dont il l'est] encore, et c'est celle qui se dit le plus, c'est quand on a obtenu **162b1** ce dont sa nécessité est issue, et qu'on [l'en] mène à sa conclusion par des conclusions [intermédiaires]. [Un raisonnement est] encore [évident] si quelque chose [lui] manque [qui soit] extrêmement endoxal.

Un raisonnement est appelé faux de quatre manières. Une première façon, c'est quand il a bien l'air de conclure, alors qu'il ne conclut pas, ce qui **162b5** s'appelle un raisonnement<sup>128</sup> chicanier. Une autre, c'est quand il conclut, mais sans pertinence au propos; cela s'ensuit surtout chez les [raisonnements] qui mènent à l'impossible. Ou bien [quand] il conclut en pertinence au propos, mais non selon la méthode appropriée; c'est-à-dire quand [un raisonnement] qui n'est pas médical donne l'impression d'être médical, ou [d'être] **162b10** géométrique sans être géométrique, ou [d'être] dialectique sans être dialectique, que soit faux ou que soit vrai ce qui s'ensuit. Une autre façon, c'est si [le raisonnement] conclut par du faux; la conclusion en sera quelquefois fausse, quelquefois vraie. Car le faux se conclut toujours par du faux, mais le vrai se prête **162b15** aussi à être issu de ce qui n'est pas vrai, comme on l'a dit aussi antérieurement.

Bien sûr, que le raisonnement soit faux constitue une faute de l'interlocuteur<sup>129</sup> plutôt que du raisonnement. Plus exactement, [ce n'est] pas toujours [la faute] de l'interlocuteur, mais [ce l'est] quand cela échappe à son attention. C'est que nous l'admettons volontiers en lui-même, de préférence à beaucoup de [raisonnements] vrais, s'il supprime **162b20** une vérité en étant issu de ce qu'il y a de plus endoxal. En étant de cette nature, en effet, il devient démonstration d'autres vérités : c'est qu'il y a telle [partie] de ce qu'on a posé qu'il ne faut

<sup>128</sup> Le raisonnement est ici d'abord considéré génériquement et nommé du nom commun à toute œuvre de la raison, *lògow*, puis plus spécifiquement comme chicanier, et son genre prend alors le nom de *sullogismòw*. C'est la même réalité nommée plus communément et plus précisément.

<sup>129</sup> *ToË 1°gontow*. Le grec arrive à désigner dans le même mot celui qui *parle* et celui qui *raisonne*, l'interlocuteur et le raisonneur. Il y a à travers tout le texte cette unité de vocabulaire qui fait identifier comme chose matériellement une la discussion et le raisonnement (*lògow*).

pas du tout [poser], et c'est de cela que [ce raisonnement] sera par suite démonstration<sup>130</sup>. Si, par ailleurs, du vrai était conclu par du faux et du trop simpliste, [le raisonnement] serait moins bon que beaucoup [d'autres] qui syllogisent du faux; toutefois, même [un raisonnement] qui concluerait du faux pourrait être de cette nature.

En conséquence, **162b25** il est évident que le premier objet de l'examen d'un raisonnement pris en lui-même, c'est s'il conclut; le deuxième, c'est s'il [conclut] du vrai ou du faux; le troisième, c'est de quoi il est issu : car si c'est de choses fausses, mais endoxales, il [demeure] dialectique<sup>131</sup>; si c'est de choses réelles, mais adoxales, il est mauvais. Mais si [ces choses sont] à la fois mauvaises et trop adoxales, il est évident que [le raisonnement sera] mauvais, soit absolument, soit en regard de la **162b30** chose en question.

### CHAPITRE XIII

Comment le demandeur postule le [propos] initial et les contraires, nous en avons traité dans nos *Analytiques* du point de vue de la vérité; on doit maintenant en parler du point de vue de l'opinion<sup>132</sup>.

<sup>130</sup> La réduction à l'absurde ou au paradoxal est un raisonnement faux, puisqu'il conclut quelque chose qui n'est pas le propos. Mais, à condition d'être voulu, il n'est pas pour autant une faute de l'interlocuteur, puisqu'il est démonstration qu'un de ses éléments, la position initiale, a eu tort d'être posé, ce qui revient à réaliser le propos, qui est inévitablement sa contradictoire.

<sup>131</sup> Logikōw, *rationnel*, conforme aux exigences de la raison.

<sup>132</sup> Voir *Prem. Anal.*, II, 16, où Aristote distingue la requête du propos initial d'autres formes de non-démonstration du propos. Il s'agit du même vice ici, mais le paysage change substantiellement selon que c'est en vérité ou selon l'opinion qu'on juge la prémisse et le propos identiques. Sur le plan du vocabulaire, il est intéressant de remarquer qu'en *Prem. Anal.*, II, 16, Aristote rapporte τὸ

§n érx<sup>a</sup> à prokeḗmenon (64b29, 39) et même à deiknēmenon (65a28); donc à *propos* et non à *question*, et que

§n érx<sup>a</sup> est employé de pair avec

§j érx<sup>ωw</sup> et donc signifie plutôt le fait d'être initial, au début, dès le début et non d'être mis ou utilisé comme principe. Spécialement : «τὸ d'

§n érx<sup>a</sup> afite>syai ka< lambānein

§st< m<sup>o</sup>n, ...w

§n g<sup>o</sup>nei labe>n,

§n τ<sup>o</sup> m<sup>o</sup> épodeiknēnai τὸ prokeḗmenon» (64b28-39), où on voit bien que afite>syai, *postuler*, et `épodeiknēnai, *démontrer*, se disputent le même objet : τὸ prokeḗmenon, *le propos*. Et : «EËyÁw éji«sai τὸ prokeḗmenon» (64b38-39), donné comme équivalent de «afite>syai τὸ

§n érx<sup>a</sup>», i.e. *réclamer immédiatement le propos*, comme équivalent de *postuler le [propos] initial*.

On a l'air de postuler le [propos] initial de cinq manières. **162b35** La plus manifeste et la première, c'est si on postule cela même qu'il faut montrer. Cela, toutefois, n'échappe pas facilement à l'attention dans une [formulation] identique, mais davantage dans les synonymes et dans tout ce dont le nom et la définition **163a1** signifient la même chose. La deuxième, c'est quand on postule universellement ce qu'il faut démontrer particulièrement; par exemple, si, pour attaquer<sup>133</sup> [la position] que, pour les contraires, il y a une science unique, on réclamait qu'il y a en général pour les opposés une science unique; on donne en effet l'impression de postuler en lui-même ce qu'il fallait montrer, avec **163a5** bien d'autres choses. La troisième, c'est si on postulait particulièrement un propos à montrer universellement; par exemple, si on réclamait pour certains des contraires ce qui est proposé pour tous; encore là, on donne en effet l'impression qu'on postule en lui-même séparément ce qu'il fallait montrer avec bien d'[autres] choses. Une manière encore, c'est si on postule le problème après l'avoir divisé; par exemple, si, ayant à montrer que la médecine porte sur **163a10** le sain et le malade, on réclamait chacun séparément. Ou bien, si l'on postulait l'une de deux [choses] qui s'impliquent nécessairement l'une l'autre; par exemple, que le côté est incommensurable à la diagonale, alors qu'on a à démontrer que la diagonale l'est au côté. Par ailleurs, on postule les contraires d'autant de manières que le [propos] initial. **163a15** La première, en effet, c'est si on postulait les opposés, affirmation et négation. La deuxième, les contraires selon leur opposition, par exemple, que la même chose est bonne et mauvaise. La troisième, c'est si, après avoir réclamé l'universelle, on postulait la contradiction sur une partie; par exemple, si, après avoir obtenu qu'il y a pour les contraires une science unique, on réclamait qu'elle est différente pour le sain et le malade, **163a20** ou [si], après avoir postulé cela, on essayait d'obtenir universellement la contradictoire. Une manière encore, c'est si on postule le contraire de ce qui s'ensuit nécessairement par ce qui est posé, et cela même si on n'obtenait pas les opposés eux-mêmes et qu'on postulait deux [propositions] de nature à ce qu'en soit issue la contradictoire opposée. En définitive, obtenir les contraires diffère **163a25** d'[obtenir le propos] initial en ce que, dans un [cas], la faute est en regard de la conclusion : car c'est avec celle-ci en vue que nous disons postuler le [propos] initial; tandis qu'[obtenir] les contraires, [cela] se situe dans les propositions et tient à un rapport qu'elles entretiennent entre elles.

## CHAPITRE XIV

En regard de l'exercice<sup>134</sup> et de l'étude<sup>135</sup> des raisonnements de cette nature, **163a30** la première [chose] à faire est de s'accoutumer à convertir les raisonnements. Car nous nous en

---

<sup>133</sup> Un cas frappant où

Ἐπιχειρῶν est pris aussi largement qu'*argumenter*, synonyme de *prouver*, *sylogiser*, qui est son genre.

<sup>134</sup> Γυμνάσια. La répétition des actes liés à la production des raisonnements, dans un contexte artificiel qui permet de diviser les difficultés et de développer l'excellence dans cette production.

<sup>135</sup> Μεμνηθῆ. L'étude visant à garder en mémoire tout ce qui va raccourcir le processus de la production des raisonnements.

trouverons mieux pourvus devant ce qui se dit et, en peu [de choses], nous saurons à fond beaucoup de raisonnements. En effet, convertir, c'est obtenir l'opposé de la conclusion et la joindre au reste des demandes pour supprimer l'une de celles qu'on avait accordées; c'est que nécessairement, si la **163a35** conclusion n'est pas, l'une quelconque des propositions est supprimée, puisque justement, en les posant toutes, c'était une nécessité que la conclusion soit. Contre toute position, tant [celle selon laquelle] il en est ainsi que [celle selon laquelle] il n'en est pas ainsi, **163b1** on doit investiguer l'attaque [adéquate]; puis, dès qu'on l'a découverte, on doit en chercher la solution. De la sorte, en effet, il s'ensuivra qu'on se sera exercé à la fois à demander et à répondre. Et si nous n'avons personne d'autre contre qui [le faire, nous le ferons] contre nous-mêmes. En faisant son choix, aussi, mettre en parallèle **163b5** des attaques contre la même position. Cela, en effet, augmente beaucoup les ressources pour ce qui est de contraindre et confère une aide puissante pour ce qui est de réfuter, quand on est à même d'[argumenter] abondamment et qu'il en est ainsi, et qu'il n'en est pas ainsi, car il s'ensuit qu'on fasse la garde contre les contraires<sup>136</sup>. Aussi, en vue de la connaissance et de l'intuition philosophiques<sup>137</sup>, **163b10** ce n'est pas qu'un petit instrument que de pouvoir et même d'avoir déjà embrassé d'un coup d'œil ce qui s'ensuit de l'une et l'autre supposition; car il ne reste plus qu'à adopter correctement l'une d'elles. Toutefois, pour effectuer un [choix] de cette nature, il faut être heureusement disposé, et la disposition heureuse devant la vérité, c'est de pouvoir correctement adopter le vrai et éviter le faux. **163b15** C'est là précisément ce que les gens naturellement bien doués peuvent faire; comme, en effet, ils aiment et détestent avec justesse ce qu'on leur apporte, ils jugent avec justesse du meilleur<sup>138</sup>.

Aussi, il faut connaître à fond les raisonnements contre les problèmes qui reviennent le plus souvent, et surtout en ce qui concerne les positions premières, car c'est à leur sujet<sup>139</sup>,

---

<sup>136</sup> La formulation est étonnante. Aristote semble dire : «On peut mieux *attaquer*, puisqu'il s'ensuit qu'on *défende* les contraires.» Du fait de prévoir mieux les arguments contre lesquels se défendre, on sait mieux par lesquels attaquer? est-ce cela que dit Aristote? C'est vrai, mais inattendu. J'attendrais plutôt : κατὰ. J'essaie d'articuler le tout : 1° il faut s'accoutumer à convertir; 2° il faut chercher les attaques contre toute position, affirmative ou négative; 3° puis leur solution; 4° il faut comparer et ranger par force attaques et solutions. Résultat : cet appareil abondant et ordonné d'attaques et de solutions constitue une grande force pour attaquer et défendre tant un contraire que l'autre.

<sup>137</sup> Πρὸς τὴν γνῶσιν καὶ τὸν κατὰ φιλοσοφίαν φρόνησιν. C'est-à-dire, respectivement, la connaissance des conclusions et des principes de la science. Assimiler l'intelligence des principes à une espèce de prudence a vraiment quelque chose d'intéressant, à cause du caractère immédiat de cette connaissance.

<sup>138</sup> Ἐὖ γὰρ φιλοῦντες καὶ μισοῦντες τὴν προσηγορίαν εὖ κρῖνουσιν τὴν βῆσιν. Il y a chez les gens bien disposés en regard de la vérité une espèce de flair qui leur fait anticiper si c'est l'affirmative ou la négative d'un problème qui constituera le principe ou la conclusion de la science, soit tout de suite, pour les choses plus apparentes, soit après un examen dialectique, pour les choses plus obscures, mais toujours *immédiatement*, c'est-à-dire sans moyen terme vraiment proportionné.

<sup>139</sup> Les raisonnements qui attaquent les positions premières?

souvent, que les répondeurs éprouvent de la répugnance<sup>140</sup>. **163b20** En outre, il faut abonder en définitions, et tenir sous la main les endoxales et les premières, car c'est par elles que les raisonnements s'effectuent. Par ailleurs, on doit essayer de bien posséder ce à quoi reviennent le plus souvent les raisonnements. En effet, [il en est] comme en géométrie, où il est avantageux d'être exercé sur les éléments, et en [matière de] nombres, **163b25** [où] le fait d'avoir à la portée de la main la table de dix pour la multiplication fait grande différence pour ce qui est de connaître aussi le multiple des autres nombres. Semblablement encore, dans les raisonnements, [c'est un grand avantage] d'avoir à portée de la main ce qui touche aux principes et de connaître par cœur les propositions. En effet, tout comme dans la mnémonique les lieux, dès seulement qu'on les pose, **163b30** font revenir en mémoire les choses elles-mêmes, de même ces [éléments]<sup>141</sup> rendront plus apte à syllogiser du fait qu'on regardera à eux, [qui constituent] des propositions limitées en nombre. En outre, on doit poser dans la mémoire une proposition commune de préférence à un raisonnement, car il n'est que modérément difficile d'abonder en principes et suppositions.

De plus, on doit s'accoutumer à faire d'un raisonnement plusieurs, **163b35** en dissimulant avec la plus grande obscurité<sup>142</sup>. On y arrivera si on se tient le plus loin possible de ce qui est du même genre que ce sur quoi porte le raisonnement. Ce seront les raisonnements les plus universels qui seront capables de souffrir cela; par exemple, qu'il **164a1** ne peut pas, pour plusieurs choses, y avoir une science unique : c'est, en effet, le cas et pour les relatifs, et pour les contraires, et pour les coordonnés. Aussi faut-il faire sous forme universelle le rappel des raisonnements [antérieurs], même si on a discuté sur un particulier, car c'est ainsi encore **164a5** qu'il sera possible de faire d'un raisonnement plusieurs. Il en va semblablement, d'ailleurs, en matières de rhétorique, pour les enthymèmes. Toutefois, on doit soi-même éviter le plus possible de faire porter ses raisonnements sur l'universel<sup>143</sup>. En outre, il faut toujours investiguer dans quelle mesure les raisonnements sont insérés dans la discussion avec appui sur du commun; car tous les raisonnements particuliers font intervenir l'universelle et on trouve présente **164a10** la démonstration de l'universelle dans la particulière, du fait que rien ne peut être syllogisé sans [l'usage] des universelles.

---

<sup>140</sup> Qu'est-ce à dire? Simplement que les répondeurs soulèvent le plus facilement et fréquemment des objections contre des arguments visant les positions premières, parce qu'ils en ont l'expérience? Ou, comme pense Tricot, que les positions premières leur paraissent tellement évidentes qu'ils n'aiment pas en discuter? Mais la réponse, alors, ne devrait-elle pas leur être plus facile à donner? À moins qu'on veuille dire que cette impression plus grande d'évidence porte plus fortement à refuser tout ce qui permettrait de conclure contre? De là viendrait une importance plus grande de savoir qu'est-ce qui peut attaquer efficacement, et de pouvoir le présenter avec force, surtout que cela peut avoir à revenir souvent.

<sup>141</sup> Auxquels reviennent le plus souvent les raisonnements (voir *supra*, 163b22), et qu'il faut posséder.

<sup>142</sup> Encore une remarque où il sera impossible de ne pas voir de mauvaise volonté, si on ne discerne pas la teinte probatoire qui colore tout cet exposé d'Aristote.

<sup>143</sup> Justement pour ne pas donner inutilement prise à un grand nombre apparent d'objections, toutes tirées en fait de la même source.

Par ailleurs, on doit tourner l'exercice<sup>144</sup> des inductions contre un débutant et [celui] des raisonnements contre un [interlocuteur] expérimenté. Et on doit essayer d'obtenir les propositions auprès des [interlocuteurs] syllogistiques **164a15** et les ressemblances auprès des [interlocuteurs] inductifs, car c'est à cela que chacun est exercé. Par ailleurs, on doit toujours essayer de garder, de l'exercice de la discussion, un raisonnement sur quelque [sujet], ou une solution, ou une proposition, ou une objection, ou [le jugement] qu'on a soi-même ou qu'un autre a correctement ou non correctement contesté, avec le pourquoi dans chaque [cas]. **164b1** Car c'est de ces [éléments] qu'est issue la puissance; or cet exercice vise à une puissance, surtout concernant les propositions et les objections. En effet, pour parler absolument, est dialecticien qui peut proposer et objecter. Or proposer, c'est faire une seule chose [de] plusieurs, car il faut **164b5** qu'on obtienne quelque chose de tout à fait un pour [conclure] ce que vise le raisonnement; et objecter, c'est faire [d']une seule chose plusieurs, car on divise, ou on supprime, quand on accorde telle partie et pas l'autre de ce qui est proposé.

Toutefois, on ne doit pas dialoguer avec tout le monde, ni s'exercer contre le premier venu. C'est qu'il est inévitable, contre certaines gens, que les raisonnements<sup>145</sup> s'effectuent mal. **164b10** En effet, contre l'[interlocuteur] qui essaie de toute manière d'avoir l'air de s'en sortir, il est légitime d'essayer de toute manière de syllogiser; ce n'est toutefois pas bien élégant. Aussi ne faut-il justement pas se commettre à la légère avec les premiers venus, car c'est nécessairement une discussion bien déficiente qui s'ensuit; de fait, ceux qui s'exercent sont [alors] incapables d'éviter de faire de la discussion **164b15** une dispute. Enfin, il faut tenir des raisonnements tout faits pour ces problèmes dont la nature fait qu'une fois munis en abondance pour peu de choses nous tiendrons les [raisonnements] utiles à la plupart des [cas]. Ce sont là les [raisonnements] universels et [ceux] contre lesquels il est plus difficile de se munir avec ce [qui vient à l'esprit] sur le champ.

---

<sup>144</sup> Γυμνάσιον. Aristote met ici sous ce mot non pas tant l'acte, l'opération de s'exercer, que son résultat : le fait d'être exercé, la facilité que cela donne par exemple d'induire ou de syllogiser. On traduirait peut-être mieux alors par *pratique*, qui a plus facilement les deux sens. De plus, comme tout usage est déjà exercice et pratique, Aristote ne limite pas l'exercice à une situation artificiellement créée pour lui et cherche à faire de tout usage l'occasion d'un exercice plus efficace en indiquant quelles circonstances naturelles se prêtent le mieux à la pratique de quoi.

<sup>145</sup> Tout ce paragraphe est un exemple de la façon dont *raisonnement* et *discussion (dialogue)* s'assimilent, au point qu'Aristote peut parler sans difficulté de *diálogo*, de *dialógesyai* et de *lògow* à propos de la même réalité, et qualifier à la fois le mauvais raisonnement et la mauvaise discussion avec l'unique mot *ponhrologian*. Il y a quelque chose d'un peu semblable tout de même en français avec le *raisonnement*, qui englobe la *discussion* dans certains contextes. Par exemple : «Cesse de raisonner!» est plus large que : «Arrête ton argument!», «Arrête cet argument déterminé!»